



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 009
Séance du 13 mars 2026

Compte financier 2025

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents

Acquisition de la délibération =

majorité des suffrages exprimés par les membres présents
ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1109,34 ETPT [*le cas échéant si l'organisme a la qualification d'opérateur de l'Etat*] dont 1000,42 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 108,92 ETPT hors plafond d'emplois législatif
 - 117.524.761 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 95.413.533 € personnel
 - 13.668.380 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 8.442.848 € investissement
 - 118.286.636 € de crédits de paiement
 - 95.416.356 € personnel
 - 15.788.994 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 7.081.286 € investissement
 - 117.022.436 € de recettes
 - (-)1.264.200 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- (-) 1 434 371,30 € de variation de trésorerie
- (+) 874 004,13 € de résultat patrimonial
- 4 815 224,43 € de capacité d'autofinancement
- (-) 392 915,76 € de variation de fonds de roulement

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat patrimonial de (+) 874 004,13 €, ainsi que le montant du report à nouveau créditeur d'un montant de 14 144,23 €, en réserves au compte 10682000.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe des comptes annuels sont joints à la présente délibération.

SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



Rapport de gestion de l'ordonnateur
Compte financier 2025

Conseil d'Administration du 13 mars 2026

Sommaire :

INTRODUCTION	3
FAITS MARQUANTS	3
1- TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES	4
1.1 LES DEPROGRAMMATIONS ET REPROGRAMMATIONS :	5
1.2 EXECUTION DE LA MASSE SALARIALE	6
1.3 EXECUTION DES ENVELOPPES DE RECETTES :	10
1.4 EXECUTION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	12
1.5 EXECUTION DES CREDITS DE PAIEMENT :	12
2- EXECUTION DES DEPENSES PAR DESTINATION ET DES RECETTES PAR ORIGINE (TABLEAU 3)	13
2-1 RECETTES PAR ORIGINE	13
2-2 DEPENSES PAR DESTINATION	18
3- EXECUTION DES OPERATIONS BUDGETAIRES ET NON BUDGETAIRES AYANT UN IMPACT SUR LA TRESORERIE (TABLEAU 4 EQUILIBRE FINANCIER)	20
3-1 ÉQUILIBRE FINANCIER REALISE	20
3-2 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (REALISE).....	21
4- ANALYSE DU SOLDE BUDGETAIRE	21
5- SITUATION PATRIMONIALE	22
6- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE BUDGETAIRE A TRAVERS LES RATIOS REGLEMENTAIRES	26
6-1 LA TRESORERIE :	26
6-2 LE FONDS DE ROULEMENT.....	27
6-3 LE RATIO DIZAMBOURG	27
7- LE TAUX DE DEPENDANCE :	28
8- ÉLÉMENTS DE CONCLUSION	29

Introduction

L'exercice financier 2025 se distingue par une clôture présentant un solde budgétaire négatif, entraînant un prélèvement sur la trésorerie — situation qui ne s'était pas produite depuis de nombreuses années. Toutefois, le déficit constaté demeure inférieur aux prévisions initiales.

L'année 2025 a également été marquée par de nombreux facteurs externes à l'université, qui ont complexifié la gestion budgétaire : début d'exercice sous le régime des services votés, notification de la SCSP intervenue seulement en juillet, marchés déclarés infructueux, retards dans l'obtention de permis de construire dus à des erreurs administratives des autorités décisionnaires, notifications tardives des accords de financement du Conseil Régional entraînant des déprogrammations, *etc.* Malgré ces contraintes, l'établissement dépasse, pour la deuxième année consécutive, le seuil de 90% de consommation sur l'ensemble des enveloppes et pour chacun des objets de gestion rappelés ci-dessous.

S'agissant des dépenses de personnel, plusieurs éléments expliquent la progression de la masse salariale : créations de postes liées à la mise en place de la troisième année de BUT et au COMP (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance), augmentation de 4 points du CAS pension, effet du GVT (Glissement Vieillesse Technique), ainsi que mesures nationales issues de la LPR (Loi de Programmation pour la Recherche – revalorisation de la RIPEC C1, hausse de la rémunération des doctorants, restructurations, *etc.*). Cette évolution intervient malgré une gestion attentive et les stratégies d'optimisation déployées. Elle impacte mécaniquement notre taux de Dizambourg, qui se rapproche désormais du seuil d'alerte.

Ces différents éléments, pour beaucoup exogènes, traduisent la difficulté pour l'établissement à concilier dynamique de développement et maîtrise budgétaire, en dépit d'une volonté affirmée d'adaptation et d'optimisation des ressources.

Pour mémoire, les trois principaux objets de gestion sont les suivants :

- AE (Autorisations d'Engagement) : plafond des dépenses que le Conseil d'Administration autorise à engager. Elles sont consommées par les engagements juridiques (actes contractuels fermes conclus avec un tiers pour un montant et une durée déterminée).
- CP (Crédits de Paiement) : montants correspondant aux décaissements effectués au titre des AE.
- RE (Recettes Encaissées) : montants des recettes effectivement encaissées et rapprochées des titres de recettes émis.

Faits marquants

- Début d'année en service voté mais avec peu d'impact sur le fonctionnement en interne. En revanche cela a eu des impacts chez nos financeurs et nous avons obtenu des accords de prise en charge très tardivement, forçant notre administration à travailler à charge forcée.
- Marché Tech3E qui a nécessité une phase de négociation le décalant à début janvier 2026.
- Taxe apprentissage : L'établissement a perçu le solde de 2024 en 2025 plus la totalité de 2025 sur l'exercice 2025. Et nous avons appris cela en décembre.

- Certaines recettes de recherche avaient été initialement prévues sur des comptes de classe 7 mais, au vu des conventions, elles seront finalement comptabilisées sur des comptes de classe 1.
- Le déploiement des bornes WIFI continue et devrait se terminer en sur 2026.

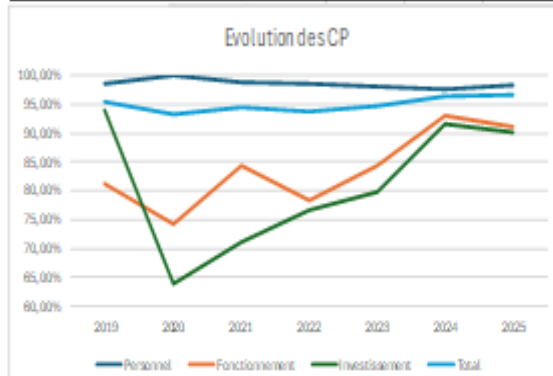
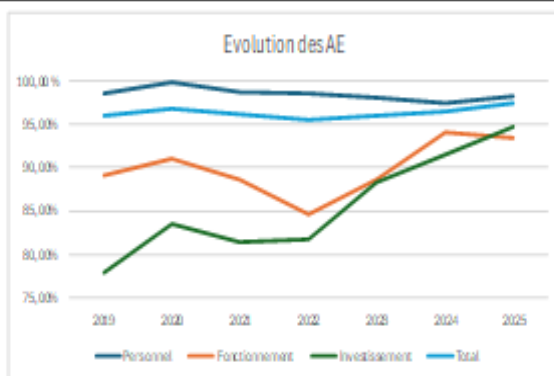
1- Tableau des Autorisations budgétaires

Evolution des taux d'exécution :

Dépenses							Recettes				
	AE			CP			RE				
	Réalisé 2024	Budget 2025 après BR2	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Budget 2025 après BR2	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Budget 2025 après BR2	Réalisé 2025		
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'											
Personnel	92 326 533 €	97 119 128 €	95 413 533 €	92 324 712 €	97 119 128 €	95 416 356 €	117 187 496 €	115 057 215 €	115 860 184 €	Recettes globalisées	
dont contributions employeur au CAS Pension	26 181 457 €	0 €	27 894 992 €	26 181 457 €	0 €	27 894 992 €	93 700 744 €	95 248 837 €	95 334 952 €	Subvention pour charges de service public	
							1 047 950 €	730 668 €	59 733 €	Autres financements de l'Etat	
							955 344 €	968 179 €	948 179 €	Fiscalité affectée	
							5 658 970 €	5 550 833 €	6 030 583 €	Autres financements publics	
Fonctionnement	19 465 487 €	14 617 727 €	13 668 380 €	16 395 122 €	17 318 226 €	15 788 994 €	15 824 487 €	12 558 699 €	13 486 738 €	Recettes propres	
								0	0		
							1 802 342 €	1 284 326 €	1 162 252 €	Recettes fléchées	
							0 €	88 772 €	88 772 €	Financements de l'Etat fléchés	
Investissement	9 460 036 €	8 916 610 €	8 442 848 €	9 081 151 €	7 866 342 €	7 081 286 €	1 790 010 €	1 195 554 €	1 062 671 €	Autres financements publics fléchés	
							12 332 €	0 €	10 808 €	Recettes propres fléchées	
								0	0		
Enveloppe 'Contrats de Recherche'											
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
dont contributions employeur au CAS Pension	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
TOTAL DES DÉPENSES	121 252 056 €	120 653 465 €	117 524 761 €	117 800 985 €	122 303 696 €	118 286 636 €	118 989 838 €	116 341 541 €	117 022 436 €	TOTAL DES RECETTES	
Solde budgétaire réalisé (excédent)							0 €		-1 264 200 €		Solde budgétaire réalisé (déficit)

Objet de gestion	AE						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Personnel	98,50%	99,87%	98,77%	98,55%	98,04%	97,51%	98,24%
Fonctionnement	89,16%	91,05%	88,70%	84,64%	88,64%	94,10%	93,51%
Investissement	77,98%	83,46%	81,47%	81,77%	88,25%	91,55%	94,68%
Total	95,97%	96,79%	96,18%	95,51%	96,04%	96,40%	97,41%

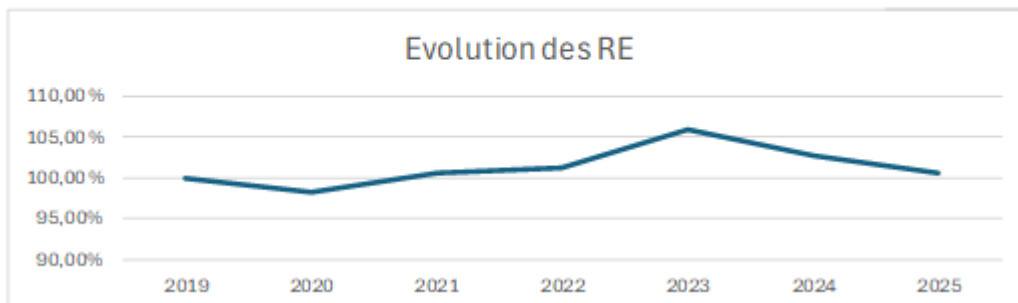
CP							
2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
98,50%	99,87%	98,77%	98,55%	98,04%	97,50%	98,25%	
81,25%	74,30%	84,39%	78,29%	84,35%	92,94%	91,17%	
94,01%	64,00%	71,03%	76,58%	79,76%	91,55%	90,02%	
95,47%	93,20%	94,45%	93,81%	94,68%	96,30%	96,72%	



Pour une deuxième année consécutive l'établissement dépasse les 90% sur toutes les masses en AE et en CP. Une amélioration de la consommation de nos AE en investissement est à noter, signe de l'avancée de nos projets significatifs. Cependant les budgets en services votés ont eu un impact sur le

Conseil régional qui est l'un des principaux financeurs de la recherche. Ce dernier nous a indiqué tardivement plusieurs accords de financement, entraînant des commandes d'équipement en fin d'année, ne permettant pas de recevoir et de payer les factures sur 2025.

Objet de ges	RE						
Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recette	99,92%	98,20%	100,50%	101,30%	105,85%	102,77%	100,59%



Nous réalisons 100% de nos prévisions de recettes, à noter toutefois des variations entre certaines rubriques qui seront détaillées dans les points suivants. Cette année, nous n'avons pas de solde de SCSP important qui viendrait augmenter notre pourcentage d'exécution.

1.1 Les déprogrammations et reprogrammations :

Les déprogrammations et les reprogrammations restent la méthodologie préconisée par nos tutelles pour gérer les opérations pluriannuelles. On note une amélioration sur la partie construction où les déprogrammations ont été plus conséquentes qu'à l'habitude en AE ; il nous reste à nous améliorer sur les CP.

1.2 Exécution de la Masse Salariale

SUIVI DES EMPLOIS

Analyse de l'année 2025 - Comparaison entre le BR2 2025 et l'exécution

Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat			Emplois financés hors SCSP			Global		
			BR2 2025	Exécution 2025	Ecart Exécuté-BR2 2025	BR2 2025	Exécution 2025	Ecart Exécuté-BR2 2025	BR2 2025	Exécution 2025	Ecart Exécuté-BR2 2025
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	456,15	456,68	0,53	-	-	-	456,15	456,68	0,53
		CDI	5,00	5,00	0,00	-	-	-	5,00	5,00	0,00
	Non permanents	CDD	102,09	101,24	-0,85	35,03	35,42	0,39	137,12	136,66	-0,46
S/total EC			563,24	562,92	-0,32	35,03	35,42	0,39	598,27	598,34	0,07
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	359,16	359,02	-0,14	-	-	-	359,16	359,02	-0,14
		CDI	21,04	21,04	0,00	4,71	4,72	0,01	25,75	25,76	0,01
	Non permanents	CDD	59,91	57,44	-2,47	69,37	68,78	-0,59	129,28	126,22	-3,06
		S/total Biatss			440,11	437,50	-2,61	74,08	73,50	-0,58	514,19
TOTAUX			1 003,35	1 000,42	-2,93	109,11	108,92	-0,19	1 112,46	1 109,34	-3,12

Rappel du plafond des emplois fixés par l'Etat : 1119

Le taux d'exécution de la consommation des emplois sous plafond d'Etat par rapport au budget rectificatif n°2 est de 99,62%. L'écart constaté dans le nombre de contractuels BIATSS sur financement Etat s'explique par des recrutements décalés et le non-remplacement de toutes les absences (congrés maladie, etc) initialement prévues au BR2.

Le taux de consommation des emplois financés sur ressources propres est de 99,77 %.

Comparaison de la consommation d'emplois entre 2024 et 2025

Catégories d'emplois			(A) Emplois sous plafond Etat			(B) Emplois financés hors SCSP			(C) = (A) + (B) Global		
			Réalisé 2024	Réalisé 2025	Ecart Réalisé 2025-réalisé 2024	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Ecart Exécuté-BR2 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Ecart Exécuté-BR3 2024
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	451,09	456,68	5,59	-	-	-	451,09	456,68	5,59
		CDI	4,00	5,00	1,00	-	-	-	4,00	5,00	1,00
	Non permanents	CDD	95,25	101,24	5,99	30,40	35,42	5,02	125,65	136,66	11,01
S/total EC			550,34	562,92	12,58	30,40	35,42	5,02	580,74	598,34	17,60
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	359,73	359,02	-0,71	-	-	-	359,73	359,02	-0,71
		CDI	22,08	21,04	-1,04	6,13	4,72	-1,41	28,21	25,76	-2,45
	Non permanents	CDD	53,79	57,44	3,65	58,87	68,78	9,91	112,66	126,22	13,56
		S/total Biatss			435,60	437,50	1,90	65,00	73,50	8,50	500,60
TOTAUX			985,94	1 000,42	14,48	95,40	108,92	13,52	1 081,34	1 109,34	28,00

Facteurs de variation pour le Plafond Etat

Enseignants :

L'augmentation du nombre d'enseignants permanents s'explique principalement par l'extension en année pleine de la création de postes dans le cadre de la mise en place du BUT 3 au titre de la campagne d'emplois 2024 mais également par la création de postes dans le cadre du COMP et sur financement ministériel toujours pour la mise en place du BUT 3 (au titre de la campagne 2025). Ces créations ont toutefois été partiellement compensées par un nombre de départs en retraite plus important en 2025 (11 dont 4 professeurs des universités) par rapport à 2024 (6 dont 1 professeur des universités) dont l'effet se traduira davantage en 2026 (extension en année pleine) mais aussi par plusieurs « sorties exceptionnelles » en 2025 (non-titularisation d'une chaire de professeur junior, décès d'une maîtresse de conférences).

En ce qui concerne les enseignants contractuels, on note également une légère augmentation qui s'explique par les départs en retraite plus nombreux de titulaires en 2025 remplacés par des agents contractuels mais également par les créations de chaires de professeurs juniors (1 extension en année pleine de la campagne 2024 et 1 création en 2025) mais aussi par l'extension en année pleine des créations dans le cadre de compensations diverses qui étaient en légère augmentation en 2024 par rapport à 2023 (temps partiel, disponibilité).

BIATSS :

Le nombre de personnels BIATSS titulaires a connu une légère inflexion (-0,71) en raison de concours ITRF infructueux (5 concours au total soit 36% de la campagne d'emplois ITRF titulaires 2025). Le nombre de départs en retraite n'a pas connu de variations significatives entre 2024 et 2025.

A l'inverse, le nombre d'agents contractuels tend à augmenter (+3,65). Cela s'explique par l'extension en année pleine de recrutements dans le cadre du COMP en 2024 et l'impact des concours ITRF infructueux.

Facteurs de variation pour le Plafond Ressources Propres

Enseignants :

L'augmentation, s'agissant des enseignants, est essentiellement due à l'extension en année pleine des créations d'emplois de doctorants contractuels sur projets de recherche (créations 2024-2027) et d'enseignants associés à mi-temps sur les crédits de l'apprentissage et de la formation continue.

BIATSS :

L'augmentation constatée des emplois BIATSS contractuels en CDD s'explique par un accroissement de crédits de recherche destinés à des nouveaux recrutements.

DEPENSES DE PERSONNEL :

SUIVI DE LA CONSOMMATION DU BUDGET 2025			
ELEMENTS DE PAIE	AE/CP Budget 2025 Après dernier BR	AE/CP Réalisé 2025	Ecart
Rémunérations principales	89 064 726 €	88 073 635 €	-991 091 €
<i>dont Doctorant</i>	2 323 158 €	2 238 078 €	-85 080 €
Rémunérations accessoires	7 652 743 €	6 990 439 €	-662 304 €
<i>dont Heures complémentaires</i>	6 889 340 €	6 282 989 €	-606 351 €
Prestations sociales	401 659 €	352 282 €	-49 376 €
TOTAL	97 119 128 €	95 416 356 €	-1 702 772 €

Masse salariale Etat :

	BUDGET 2025 (dernier voté)	EXECUTE 2025	écarts exécuté- BR2
TOTAL	87 367 614 €	86 302 202 €	-1 065 412 €

Le taux d'exécution de la consommation de la SCSP est de 98,78%.

La sous-consommation s'explique notamment par des retards ou reports de recrutements des personnels contractuels BIATSS et par une prévision légèrement trop élevée des rémunérations principales des personnels de manière générale.

Masse salariale Ressources propres :

	BUDGET 2025 (dernier voté)	EXECUTE 2025	écarts budget- exécuté
TOTAL (compt budgétaire CP)	9 751 514 €	9 114 154 €	-637 359 €

Le taux d'exécution de la consommation de la masse salariale ressources propres est de 93,46%. La sous-consommation s'explique par une surestimation des heures complémentaires prévues en apprentissage et formation continue.

ECARTS ENTRE REALISE BUDGETAIRE 2024 ET 2025

ELEMENTS DE PAIE	AE/CP 2024	AE/CP 2025	Ecart
Rémunérations principales	84 794 436 €	88 073 635 €	3 279 199 €
<i>dont Doctorant</i>	2 272 130 €	2 238 078 €	-34 052 €
Rémunérations accessoires	7 284 255 €	6 990 439 €	-293 816 €
<i>dont Heures complémentaires</i>	6 592 691 €	6 282 989 €	-309 701 €
Prestations sociales	246 022 €	352 282 €	106 261 €
TOTAL	92 324 712 €	95 416 356 €	3 091 644 €

Détail des écarts entre réalisé budgétaire 2024 et 2025 par source de financement :

	AE/CP 2024	AE/CP 2025	Différence
Etat	83 821 105 €	86 302 202 €	2 481 097 €
RP	8 503 607 €	9 114 154 €	610 547 €
Total	92 324 712 €	95 416 356 €	3 091 644 €

L'augmentation des dépenses de personnel en 2025 s'explique principalement par la hausse de 4 points du taux de CAS-Pension intervenue au 1er janvier 2025 (+1 546 413€) et l'impact du GVT estimé à +1 110 539 € (GVT solde¹).

En outre, les mesures nationales liées à la LPR expliquent également l'augmentation de la masse salariale État :

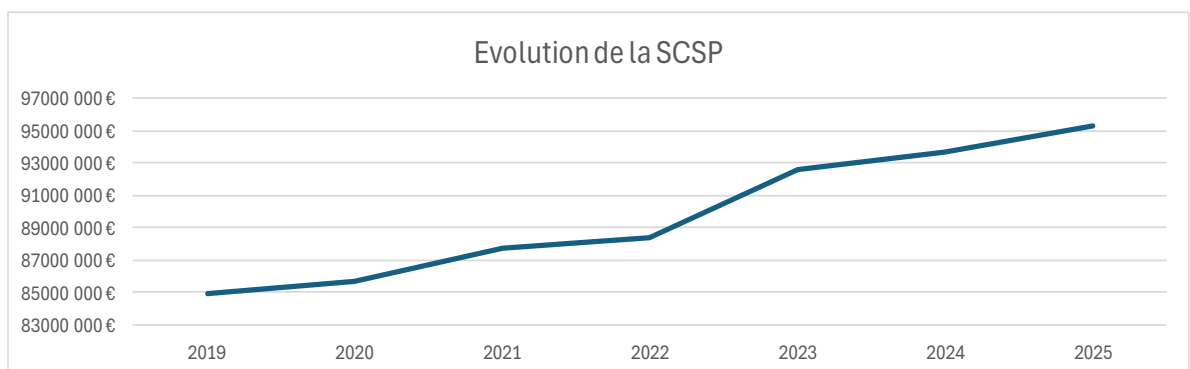
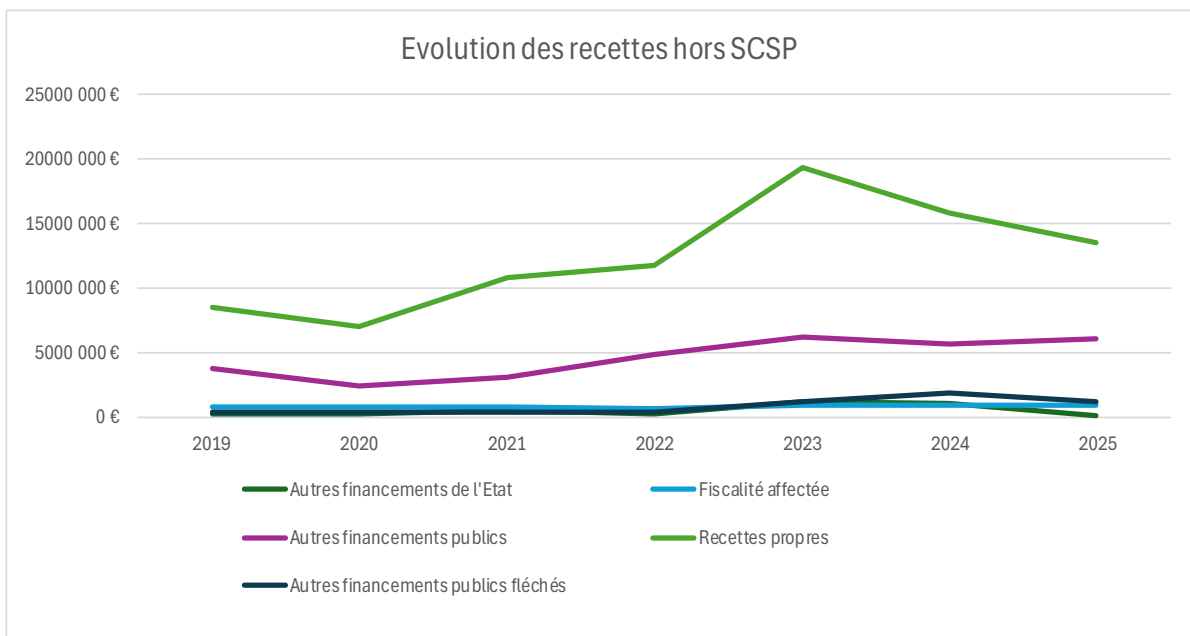
- revalorisation de la prime RIPEC C1, portée de 4 200 € à 4 800 € en 2025, conformément à la loi de programmation de la recherche ;
- augmentation de la rémunération des doctorants contractuels, passée de 2 100 € à 2 200 € en 2025, également prévue par la loi de programmation de la recherche ;
- repyramidage des enseignants-chercheurs et BIATSS ITRF (extension en année pleine de la campagne 2024 et dernière campagne 2025);
- recrutement de chaires de professeur junior (extension en année pleine 2024 et recrutement 2025).

Par ailleurs, au titre des mesures internes, outre l'impact en année pleine de la campagne d'emplois 2024 et les premiers effets de la campagne 2025, il convient de souligner la revalorisation de l'IFSE versée aux personnels BIATSS titulaires à compter du 1er janvier 2025 (+244 785 €).

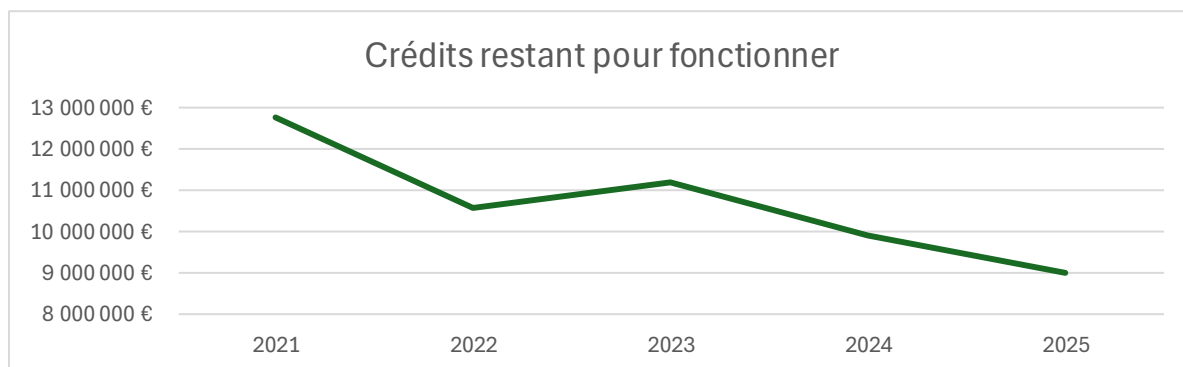
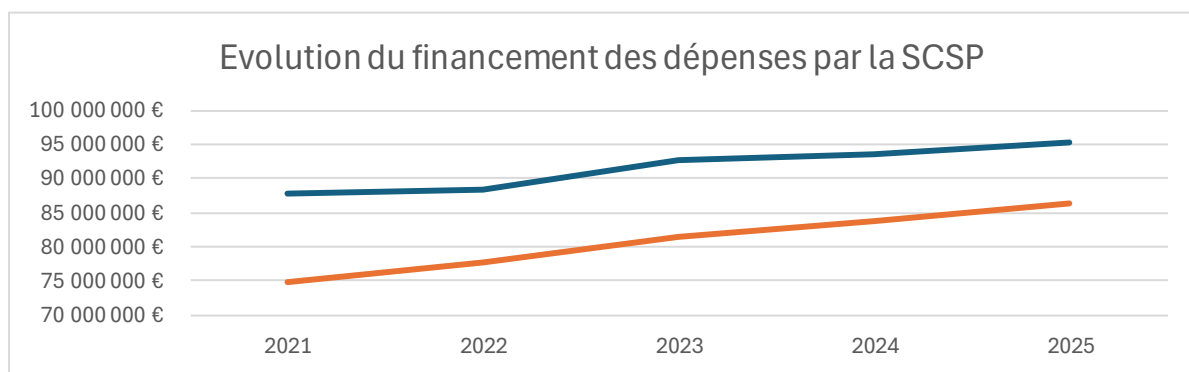
¹ Rappel : le calcul du GVT négatif repose sur un remplacement d'un titulaire par un titulaire. Le recours transitoire à un contractuel pendant un an en cas de départ d'un enseignant titulaire n'y est donc pas intégré et relève d'autres indicateurs (schéma d'emplois principalement). Le GVT solde traduit donc principalement les effets du GVT+ (composantes vieillesse et technicité).

1.3 Exécution des Enveloppes de recettes :

Objet de gestion	RE						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Subvention pour charges de service public	84 945 433 €	85 702 520 €	87 696 902 €	88 404 815 €	92 566 037 €	93 700 744 €	95 334 952 €
Autres financements de l'Etat	221 759 €	265 916 €	538 987 €	175 194 €	1 146 439 €	1 047 950 €	59 733 €
Fiscalité affectée	807 245 €	838 401 €	840 570 €	639 319 €	912 083 €	955 344 €	948 179 €
Autres financements publics	3 776 697 €	2 442 099 €	3 075 042 €	4 784 361 €	6 161 951 €	5 658 970 €	6 030 583 €
Recettes propres	8 555 281 €	7 035 491 €	10 857 770 €	11 750 629 €	19 403 148 €	15 824 487 €	13 486 738 €
Autres financements publics fléchés	328 318 €	328 318 €	419 115 €	331 896 €	1 169 338 €	1 802 342 €	1 162 252 €
	98 634 732 €	96 612 745 €	103 428 386 €	106 086 214 €	121 358 996 €	118 989 837 €	117 022 436 €



Objet de gestion	RE				
	2021	2022	2023	2024	2025
Subvention pour charges de service public	87 696 902 €	88 404 815 €	92 566 037 €	93 700 744 €	95 334 952 €
Masse salariale financée par la SCSP	74 923 862 €	77 829 193 €	81 358 725 €	83 823 265 €	86 329 520 €
Crédits restant pour fonctionner	12 773 040 €	10 575 622 €	11 207 312 €	9 877 479 €	9 005 432 €



Nous ne pouvons que déplorer la baisse régulière de la quote-part de la SCSP octroyée à l'université pour financer du fonctionnement. Même si l'établissement s'efforce de trouver des financements extérieurs pour combler cette diminution, elle a un effet de bord. En effet, pour obtenir de nouveaux financements, il nous faut souvent recruter sur fonds propres. Et ces recrutements représentent une somme significative qui vient accentuer le ratio Dizambourg.

1.4 Exécution des autorisations d'engagement

Analyse entre les montants prévisionnels et réalisés			
Enveloppe	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	14 617 727 €	13 668 380 €	949 347 €
Investissement	8 916 610 €	8 442 848 €	473 763 €
Personnel	97 119 128 €	95 413 533 €	1 705 594 €
			3 128 704 €

Notre taux d'exécution en fonctionnement est de 93.65% et en investissement de 94.45%

Somme des restes à payer selon les années d'exécution	
Année	Montants
2025 et avant	4 517 048,45 €
2026	3 280 528,48 €
2027	1 475 423,37 €
2028	411 630,26 €
2029	379 514,95 €
2030	24 600,00 €
Somme	10 088 745,51 €

Cette somme restante correspond aux restes à payer. Nous proposons de réajuster le montant dans la liasse réglementaire en nous basant sur cette liste de dépenses précises. Effectivement, ce montant est constitué de l'ensemble des contractualisations de l'établissement saisies via un bon de commande.

1.5 Exécution des crédits de paiement :

Analyse entre les montants prévisionnels avant report et le réalisé

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	17 318 226 €	15 788 994 €	1 529 232 €
Investissement	7 866 342 €	7 081 286 €	785 057 €
Personnel	97 119 128 €	95 416 356 €	1 702 771 €
			4 017 060 €

Les chiffres positifs symbolisent une sous consommation a contrario des négatifs. Notre taux d'exécution en fonctionnement est de 91.16% et en investissement de 90.02%

2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)

2-1 Recettes par origine

Origine des recettes/Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
SCSP	84 512 530 €	84 945 433 €	85 702 520 €	87 696 902 €	88 404 815 €	92 566 037 €	93 700 744 €	95 334 952 €
Droit d'inscriptions	1 424 708 €	1 299 680 €	1 381 464 €	1 466 751 €	1 649 824 €	1 699 445 €	1 823 175 €	2 058 554 €
Formation continue et VAE	3 234 219 €	3 109 855 €	2 709 715 €	3 348 268 €	2 007 604 €	1 490 581 €	984 722 €	866 629 €
Taxe apprentissage	303 580 €	201 729 €	133 024 €	7 008 €	48 647 €	6 326 €	22 649 €	114 719 €
Contrats de prestation de recherche hors ANR	57 157 €	0 €	0 €	51 027 €	0 €	- €	0 €	0 €
Valorisation	710 680 €	700 663 €	432 684 €	1 052 691 €	408 796 €	765 287 €	674 574 €	829 774 €
ANR investissement d'avenir	108 584 €	42 569 €	17 064 €	46 175 €	0 €	1 041 659 €	1 135 774 €	1 062 511 €
ANR hors investissement d'avenir	188 578 €	264 451 €	493 253 €	676 098 €	883 324 €	1 177 860 €	606 456 €	871 036 €
Subv exploit et financ actif Région	1 770 208 €	1 763 349 €	704 191 €	901 684 €	2 099 200 €	2 630 616 €	2 134 746 €	2 302 809 €
Subv exploit et financ actif Union européenne	603 119 €	688 672 €	335 509 €	524 878 €	1 120 740 €	1 411 282 €	1 357 240 €	1 319 270 €
Subv exploit et financ actif Autres	2 823 960 €	4 286 390 €	3 369 119 €	6 568 614 €	8 140 919 €	16 988 025 €	14 880 743 €	10 636 772 €
Fondation fonds propres réserves dons	9 883 €	58 535 €	63 685 €			12 594 €	0 €	0 €
Autres recettes	813 391 €	1 273 406 €	1 270 518 €	1 088 294 €	1 322 343 €	1 569 285 €	1 669 015 €	1 625 410 €
Total	96 560 597 €	98 634 732 €	96 612 745 €	103 428 388 €	106 086 212 €	121 358 996 €	118 989 838 €	117 022 436 €

La SCSP :

Le montant définitif n'était pour une fois pas éloigné de notre dernière prévision. Nous avons prévu 95.248.837 € et avons reçu 95.334.952 €

Les frais d'inscriptions

Montant total des frais d'inscriptions en K€							
Compte/année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
70	1616	1606	1554	1641	1729	1876	2171

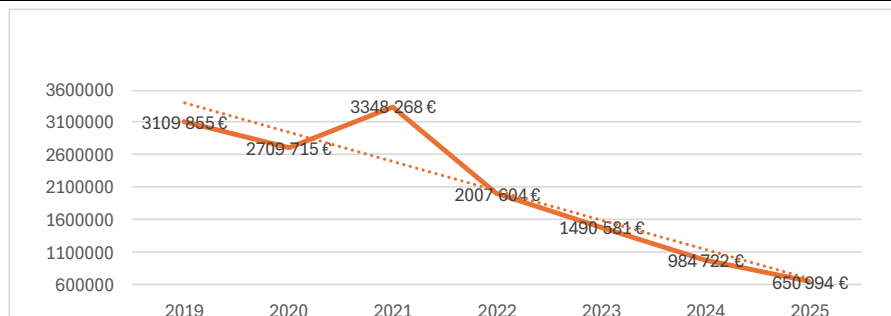
Les effectifs augmentent et la part des droits différenciés également ce qui explique l'accroissement régulier des recettes relatives aux droits d'inscriptions.

En RE	2021	2022	2023	2024	2025
Droits d'inscriptions	1 466 751 €	1 649 824 €	1 699 445 €	1 823 175 €	2 058 554 €
Pourcentage d'augmentation		12,48%	3,01%	7,28%	12,91%

	2023-2024	2024-2025	2025-2026
	Au 15/01/2024	Au 15/01/2025	Au 15/01/2026
Nbre d'étudiants	12188	12343	12722

La formation continue :

Origine des recettes/Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Formation continue et VAE	3 109 855 €	2 709 715 €	3 348 268 €	2 007 604 €	1 490 581 €	984 722 €	650 994 €



Les recettes de formation continue ne cessent de décroître à l'instar des recettes d'apprentissage.

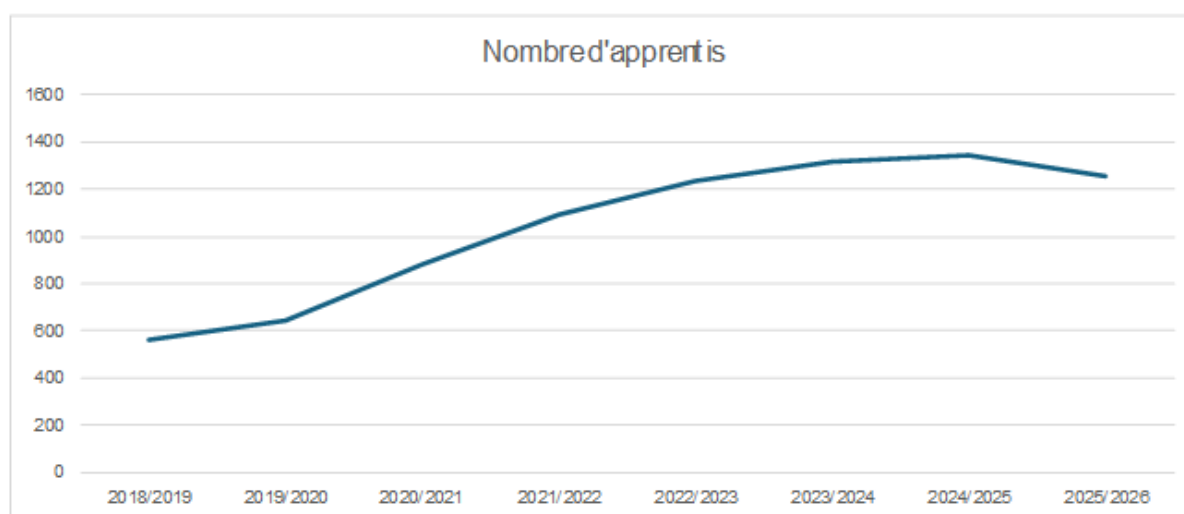
Apprentissage FORMASUP

RE du client en k€/année	2021	2022	2023	2024	2025
Cient FORMASUP	4 414	6 764	14 302	10 876	8 896

Le nombre d'étudiants en apprentissage a baissé entraînant mécaniquement une baisse des recettes afférentes.

Il est à noter que l'écart entre les droits constatés en comptabilité générale et les encaissements de FORMASUP ne cessent de diminuer permettant la fiabilisation des données. Le travail réalisé par le service contrôle de gestion pour estimer le montant des produits à recevoir ou constatés d'avance sur ce sujet atteste de cette diminution et de la fiabilité de l'outil mis à disposition par FORMASUP.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Nombre d'appren	564	643	884	1095	1239	1315	1344	1254



On constate un fléchissement du nombre d'apprentis après avoir connu une croissance fulgurante ces dernières années.

Région et Europe :

Objet de gestion RE	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Région	1 763 349 €	704 191 €	901 684 €	2 099 199 €	2 630 616 €	2 134 746 €	2 302 809 €
Union européenne	688 672 €	335 509 €	524 878 €	1 120 740 €	1 411 282 €	1 357 240 €	1 319 270 €
Somme	2 452 021 €	1 039 700 €	1 426 562 €	3 219 939 €	4 041 898 €	3 491 986 €	3 622 079 €

En comptabilité budgétaire, que la recette soit saisie sur un compte de classe 1 ou 7, cela ne modifie pas l'origine de la recette pour les fonds régionaux et européens. On constate que les recettes se maintiennent depuis plusieurs années au-delà de 3.5 millions d'euros.

Pour le moment, la part des remboursements pour les constructions en cours financées par la région reste minoritaire, comparativement aux autres thématiques financées.

Taxe apprentissage :

Montant total de Taxe d'apprentissage en K€									
Compte/année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
74	121	164	306	133	18	49	12	23	114
13	524	666	525	306	421	409	397	743	910
Somme	645	830	831	439	439	458	409	766	1024

Cette année la taxe d'apprentissage est faussée. Nous avons reçu et donc titré début 2025, le solde de 2024. Nous n'avons eu aucune information avant le 31 décembre sur un montant exact que nous serions susceptibles de percevoir. Et sur 2025, a contrario, nous avons perçu l'intégralité des crédits pour l'année.

Il devient trop complexe de prévoir des budgets de taxe d'apprentissage en n'ayant quasiment plus aucune visibilité sur les échéances de paiement et sur l'origine exacte des recettes.

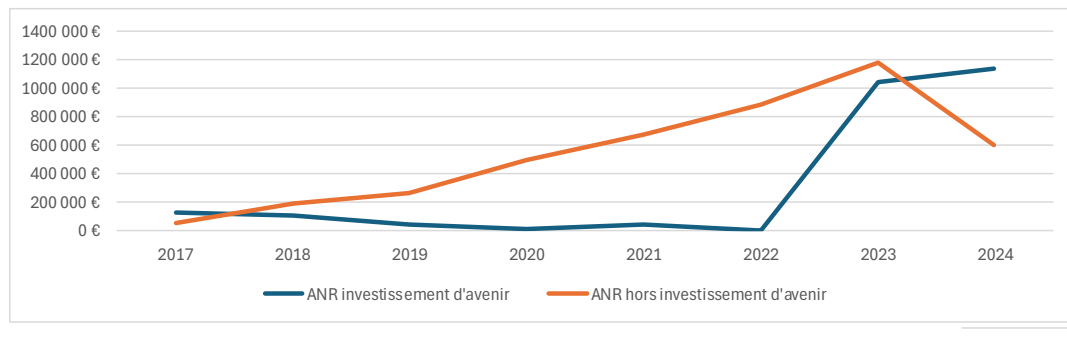
Contrat de prestation de recherche et valorisation :

Objet de gestion RE	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Contrats de prestation de recherche hors ANR	0 €	0 €	51 027 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Valorisation	700 663 €	432 683 €	1 052 691 €	408 793 €	765 287 €	674 574 €	829 774 €
Somme	700 663 €	432 683 €	1 103 718 €	408 793 €	765 287 €	674 574 €	829 774 €

Année de signature		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Convention avec valorisation financière	Nombre	24	15	19	20	16	28
	Valeur	567 643,00 €	458 619,00 €	641 288,00 €	606 363,00 €	435 881,00 €	425 223,00 €
Prestations	Nombre	11	20	5	14	9	5
	Valeur	205 469,00 €	98 032,00 €	63 096,00 €	169 969,00 €	334 112,00 €	150 987,00 €
Financement public	Nombre	24	25	18	40	44	40
	Valeur	3 768 410,00 €	2 241 676,00 €	1 428 236,00 €	2 684 440,00 €	5 745 972,50 €	5 105 263,00 €
Convention sans flux financier	Nombre	75	91	64	88	76	123
Convention de reversement auprès d'organismes	Nombre	60	32	29	43	44	36
Allocations doctorales avec partenaire public ou privé	Nombre	8	5	7	6	5	6
	Valeur	639 999,00 €	412 684,00 €	997 663,00 €	713 315,72 €	724 381,00 €	718 381,00 €
Total	Nombre	202	188	142	211	194	238
	Valeur	5 181 521,00 €	3 211 011,00 €	3 130 283,00 €	4 174 087,72 €	7 240 346,50 €	6 399 854,00 €

ANR :

Origine des recettes/Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
ANR investissement d'avenir	131 967 €	108 584 €	42 569 €	17 064 €	46 175 €	0 €	1 041 659 €	1 135 774 €	1 062 511 €
ANR hors investissement d'avenir	51 512 €	188 578 €	264 451 €	493 253 €	676 098 €	883 324 €	1 177 860 €	606 456 €	871 036 €



Année 2025	Prévisionnel (BR3)	Réalisé	Différence
Subvention pour charges service public	95 248 837 €	95 334 952,00	86 115 €
Droits d'inscription	1 863 300 €	2 058 554,07	195 254 €
Formation continue diplômes propres VAE	1 093 024 €	866 629,07	-226 395 €
Taxe d'apprentissage	39 793 €	114 719,37	74 926 €
Contrats prestations recherche hors ANR	0 €	0,00	0 €
Valorisation	970 092 €	829 773,78	-140 318 €
ANR investissements d'avenir	1 062 511 €	1 062 511,31	0 €
ANR hors investissements d'avenir	1 090 246 €	871 035,83	-219 210 €
Subvention exploit & financ actif Région	2 578 588 €	2 302 808,61	-275 779 €
Subvention exploit & financ actif UE	621 984 €	1 319 269,57	697 286 €
Subvention exploit & financ actif Autres	10 648 271 €	10 636 772,35	-11 499 €
Fondations fonds propres réserves dons	0 €	0,00	0 €
Autres recettes	1 124 892 €	1 625 410,03	500 518 €
Total	116 341 538 €	117 022 436 €	680 898 €

Nous avons sous-estimé nos encaissements en provenance de l'union européenne. Mais nous manquons de traçabilité et de visibilité sur les versements. Contrairement aux ANR où nous disposons de programmations de versements très précises de leur part.

2-2 Dépenses par destination

Les dépenses par destination permettent d'identifier la ventilation des dépenses selon la nature de l'activité dont les principales sont la formation et la recherche.

Objet de gestion	AE						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Formation initiale et continue Licence	33 409 167 €	34 190 414 €	34 558 461 €	36 466 076 €	38 082 058 €	38 778 607 €	39 300 987 €
Formation initiale et continue Master	9 617 736 €	9 812 624 €	10 534 271 €	11 463 583 €	11 169 909 €	11 036 386 €	11 318 545 €
Formation initiale et continue Doctorat	86 048 €	92 469 €	52 808 €	50 239 €	52 898 €	59 200 €	64 614 €
Sous total Formation	43 112 951 €	44 095 508 €	45 145 540 €	47 979 898 €	49 304 865 €	49 874 193 €	50 684 146 €
Recherche universitaire	1 399 230 €	1 250 872 €	1 280 653 €	1 192 231 €	1 324 516 €	1 685 380 €	2 297 966 €
Rech univ maths	4 434 262 €	4 564 169 €	4 767 938 €	4 875 066 €	5 182 604 €	5 883 528 €	6 139 769 €
Rech univ phys chimie	7 225 869 €	7 612 469 €	7 131 960 €	8 208 390 €	8 040 393 €	9 635 532 €	11 752 038 €
Rech univ phys nucl	0 €	0 €	37 944 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Rech univ science terre	267 817 €	255 897 €	235 508 €	280 588 €	265 346 €	259 855 €	271 150 €
Rech univ science homme	8 024 554 €	8 417 428 €	8 711 772 €	9 207 188 €	9 892 249 €	10 097 104 €	10 253 935 €
Rech univ Transvers	1 672 839 €	1 774 571 €	1 896 723 €	1 782 202 €	2 064 158 €	2 114 477 €	2 133 654 €
Sous total recherche	23 024 570 €	23 875 407 €	24 062 498 €	25 545 666 €	26 769 267 €	29 675 876 €	32 848 512 €
Bibliothèques et documentation	3 258 101 €	3 180 873 €	3 253 581 €	3 323 836 €	3 569 838 €	3 899 064 €	3 511 515 €
Diffusion savoirs musées	60 203 €	59 759 €	73 791 €	74 431 €	85 666 €	57 629 €	43 253 €
Immobilier	8 936 840 €	17 488 982 €	10 285 966 €	8 066 026 €	9 632 521 €	13 337 586 €	7 787 739 €
Pilotage et support	15 870 331 €	16 249 779 €	15 871 988 €	16 230 004 €	18 795 182 €	21 792 715 €	20 176 063 €
Sous total activités transverses	28 125 474 €	36 979 394 €	29 485 326 €	27 694 297 €	32 083 207 €	39 086 994 €	31 518 570 €
Aides directes aux étudiants	107 820 €	51 779 €	109 983 €	92 842 €	97 872 €	157 081 €	131 718 €
Aides indirectes	286 721 €	291 860 €	315 130 €	367 155 €	331 639 €	332 701 €	318 077 €
Santé des étudiants activité associative	1 248 777 €	1 422 754 €	1 404 450 €	1 501 477 €	1 645 182 €	2 125 211 €	2 023 738 €
Sous total Etudiants	1 643 318 €	1 766 392 €	1 829 563 €	1 961 473 €	2 074 693 €	2 614 994 €	2 473 533 €
Total	95 906 313 €	106 716 701 €	100 522 927 €	103 181 333 €	110 232 031 €	121 252 056 €	117 524 761 €

Objet de gestion	CP						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Formation initiale et continue Licence	33 086 070 €	34 273 394 €	34 295 409 €	36 631 077 €	37 970 031 €	38 987 769 €	39 243 172 €
Formation initiale et continue Master	9 638 059 €	9 786 447 €	10 359 206 €	11 319 381 €	11 219 210 €	11 155 512 €	11 344 967 €
Formation initiale et continue Doctorat	86 048 €	85 269 €	60 008 €	50 239 €	52 898 €	59 200 €	64 614 €
Sous total Formation	42 810 177 €	44 145 110 €	44 714 623 €	48 000 696 €	49 242 140 €	50 202 481 €	50 652 752 €
Recherche universitaire	1 411 360 €	1 276 892 €	1 279 485 €	1 190 906 €	1 298 699 €	1 710 466 €	2 287 953 €
Rech univ maths	4 394 899 €	4 570 157 €	4 778 733 €	4 887 396 €	4 976 820 €	6 067 349 €	5 994 742 €
Rech univ phys chimie	7 101 182 €	7 605 759 €	7 117 722 €	8 105 529 €	8 419 289 €	9 145 531 €	10 290 806 €
Rech univ phys nucl	0 €	0 €	37 944 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Rech univ science terre	267 817 €	255 897 €	235 508 €	280 588 €	265 346 €	259 855 €	271 150 €
Rech univ science homme	8 070 039 €	8 327 646 €	8 705 069 €	9 229 997 €	9 873 512 €	10 095 762 €	10 263 248 €
Rech univ Transvers	1 775 103 €	1 724 128 €	1 865 927 €	1 843 029 €	2 043 932 €	2 084 733 €	2 162 301 €
Sous total recherche	23 020 398 €	23 760 480 €	24 020 388 €	25 537 447 €	26 877 598 €	29 363 696 €	31 270 200 €
Bibliothèques et documentation	3 185 617 €	3 099 295 €	3 357 258 €	3 406 305 €	3 479 814 €	3 648 944 €	3 832 812 €
Diffusion savoirs musées	63 949 €	48 509 €	81 068 €	72 342 €	91 996 €	60 389 €	41 892 €
Immobilier	8 691 865 €	8 127 017 €	9 938 266 €	9 754 791 €	10 065 335 €	10 462 642 €	9 895 462 €
Pilotage et support	16 084 320 €	15 532 726 €	16 053 631 €	15 642 140 €	18 755 053 €	21 485 763 €	20 169 150 €
Sous total activités	28 025 751 €	26 807 547 €	29 430 223 €	28 875 577 €	32 392 198 €	35 657 738 €	33 939 315 €
Aides directes aux étudiants	107 820 €	47 279 €	113 372 €	91 524 €	97 872 €	157 081 €	131 718 €
Aides indirectes	286 721 €	291 860 €	315 130 €	367 155 €	331 639 €	332 573 €	318 206 €
Santé des étudiants activité associative	1 237 221 €	1 285 654 €	1 467 834 €	1 425 810 €	1 627 864 €	2 087 415 €	1 974 445 €
Sous total Etudiants	1 631 762 €	1 624 792 €	1 896 336 €	1 884 489 €	2 057 374 €	2 577 069 €	2 424 368 €
Total	95 488 088 €	96 337 929 €	100 061 570 €	104 298 209 €	110 569 311 €	117 800 985 €	118 286 636 €

3- Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)

3-1 Équilibre financier réalisé

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	0 €	-1 264 200 €	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	0 €	-1 264 200 €	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	0 €	0 €	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>		0 €	<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>		0 €	<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>		0 €	<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	2 000 €	360 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 078 135 €	1 174 208 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	16 693 €	752 088 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 096 828 €	662 457 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	0 €	1 434 371 €	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>0 €</i>	<i>-66 722 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>0 €</i>	<i>-1 367 649 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	2 096 828 €	2 096 828 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

On retrouve dans ce tableau le solde budgétaire et les opérations non budgétaires qui sont détaillées dans le point suivant.

On remarque un prélèvement sur la trésorerie, le premier depuis longtemps.

3-2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)

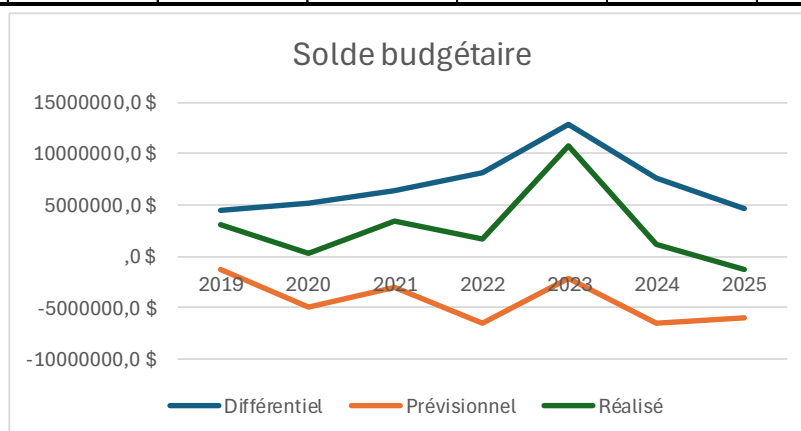
Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
AMI AIDE MOBILITE IN	47310000	Recettes à transférer	130 400,00	90 400,00
Anamorphose Région	47310000	Recettes à transférer	187 907,67	187 907,67
Convention BPI COHP2	47310000	Recettes à transférer	6 000,00	12 000,00
Plan France Relance	47310000	Recettes à transférer	5 353,15	5 352,82
ERASMUS 2022	47310000	Recettes à transférer	0,00	59 362,00
ERASMUS 2023-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	37 048,00	15 882,00
ERASMUS 2024-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	146 496,20	0,00
ERASMUS 2025-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	82 452,80	226 360,00
Mobilité des étudiant	47310000	Recettes à transférer	2 493,00	0,00
ERASMUS+ 2023-1-FR01	47310000	Recettes à transférer	14 160,00	0,00
ERASMUS 2024-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	5 203,00	0,00
ERASMUS 2025-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	0,00	56 884,80
StartAirr PAMBIO	47310000	Recettes à transférer	14 364,00	14 364,00
Convention OFB 24 18	47310000	Recettes à transférer	38 041,65	38 041,65
Projet MAIA ANR RECE	47310000	Recettes à transférer	454 731,83	23 500,00
Arrêté 22008495 STIM	47310000	Recettes à transférer	6 016,32	6 016,32
Convention INTERREG	47310000	Recettes à transférer	100 860,19	100 860,19
TVA	44551000	TVA à décaisser	846 607,39	337 276,90
Autres opérations pour comptes de tiers	47182800	Autres recettes à classer	16 693,10	752 088,29
TOTAL			2 094 828,30	1 926 296,64

La plupart des opérations listées dans ce tableau concerne les projets Erasmus pour la partie relative aux bourses et des projets de recherche, lorsque l'établissement est coordinateur et reverse les fonds à un ou des partenaires.

Dans la rubrique des autres opérations pour compte de tiers, sont mentionnées les opérations qui ont eu un impact en trésorerie mais dont la contrepartie budgétaire n'a pas pu être matérialisée.

4- Analyse du solde budgétaire

Objet de gestion	Solde budgétaire						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Année							
Prévisionnel	-1 309 831 €	-4 988 163 €	-3 037 522 €	-6 448 959 €	-2 131 647 €	-6 470 345 €	- 5 962 156 €
Réalisé	3 137 644 €	274 816 €	3 366 818 €	1 788 004 €	10 789 686 €	1 186 053 €	- 1 264 199 €
Différentiel	4 447 475 €	5 262 979 €	6 404 340 €	8 236 963 €	12 921 333 €	7 656 398 €	4 697 957 €



C'est la première année où nous avons un solde budgétaire négatif que nous avons prévu initialement même si celui-ci est moins important que nos prévisions.

Nous avons toujours un écart significatif entre notre prévision et notre réalisation. Il faut toutefois noter que celui-ci est le résultat d'un différentiel allant dans le bon sens, à savoir une exécution à 100% voire plus sur certaines années de nos recettes, mais une sous consommation de nos dépenses. Et non l'inverse qui pour le coup induirait une problématique de gestion structurelle de l'établissement plus risquée.

5- Situation patrimoniale

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale

Compte de résultat

CHARGES	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025	PRODUITS	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025
Personnel	91 827 215 €	96 065 066 €	93 979 252 €	Subventions de l'Etat	95 585 761 €	95 248 837 €	95 334 952 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	26 154 379 €	28 288 691 €	27 847 385 €	Fiscalité affectée	977 993 €	968 179 €	948 179 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	25 195 263 €	23 434 657 €	23 995 102 €	Autres subventions	14 311 671 €	16 409 519 €	15 141 841 €
				Autres produits	9 545 808 €	7 940 959 €	7 423 386 €
TOTAL DES CHARGES (1)	117 022 477 €	119 499 723 €	117 974 354 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	120 421 233 €	120 567 494 €	118 848 358 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	3 398 756 €	1 067 771 €	874 004 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 421 233 €	120 567 494 €	118 848 358 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 421 233 €	120 567 494 €	118 848 358 €

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur du CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 398 756 €	1 067 771 €	874 004 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 547 882 €	5 044 620 €	6 787 871 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	885 688 €	3 626 497 €	971 916 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	60 500 €		27 400 €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	4 263 688 €		1 847 334 €
= CAF ou IAF*	6 736 762 €	2 485 894 €	4 815 224 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025	RESSOURCES	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	6 736 762 €	2 485 894 €	4 815 224 €
Investissements	8 926 239 €	7 385 342 €	7 900 072 €	Financement de l'actif par l'Etat	702 691 €	265 000 €	-387 033 €
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 019 725 €	56 000 €	3 051 205 €
Remboursement des dettes financières	0 €	800 €	0 €	Autres ressources	241 502 €	435 502 €	27 760 €
				Augmentation des dettes financières	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	8 926 239 €	7 386 142 €	7 900 072 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	9 700 680 €	3 242 396 €	7 507 156 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)	774 441 €	0 €	0 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6) - (5)	0 €	4 143 746 €	392 916 €

En recette :

Compte	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
70624000/70654000 Formation continue	3 178 791 €	2 488 356 €	2 397 335 €	1 460 077 €	1 097 500 €	628 731 €	538 978 €
70625000/70655000 VAE	115 335 €	78 281 €	113 746 €	80 012 €	54 585 €	98 922 €	112 016 €
74881/74882 Apprentissage (Foramsup/afi24)	2 637 093 €	3 487 110 €	3 933 439 €	8 352 043 €	9 997 000 €	9 973 069 €	9 123 429 €
Somme	5 931 219 €	6 053 747 €	6 444 520 €	9 892 132 €	11 149 085 €	10 700 722 €	9 774 423 €

L'apprentissage est en baisse, il suit une baisse des effectifs.

Le montant des autres subventions est inférieur à notre prévision principalement à cause de financement régionaux titrés finalement en classe 1 plutôt qu'en classe 7 pour environ 1.3 millions d'euros. Il est important de noter que nous percevons les recettes de la région, qu'il ne s'agit dans le cas présent qu'un référencement sur un compte comptable. Les services votés de l'année dernière ont eu un impact sur les dates de commission du conseil régional et sur les accords de commande entraînant de fait une passation des commandes tardives. Car même si les marchés sont actifs, ils sont conditionnés par l'obtention de l'accord de financement.

En dépense :

Quelques postes d'écritures intéressants pour le suivi de nos dépenses, principalement les fluides et des dépenses courantes :

		2021	2022	2023	2024	2025
60611000	Electricite	685 346 €	686 568 €	1 378 193 €	974 151 €	889 285 €
60612000	Carburants et lubrif	34 044 €	38 189 €	48 945 €	30 346 €	22 436 €
60613000	Gaz	465 968 €	1 098 414 €	779 862 €	353 064 €	358 508 €
60614000	Chauffage sur reseau	22 308 €	200 550 €	342 239 €	329 514 €	379 942 €
	Somme	1 207 665 €	2 023 721 €	2 549 239 €	1 687 075 €	1 650 171 €

62510000	Voyages et déplaceme	98 528 €	262 560 €	317 113 €	270 967 €	310 179 €
62540000	Frais d'inscription	41 457 €	100 403 €	90 072 €	99 826 €	115 520 €
62560000	Missions personnels	165 144 €	477 064 €	630 719 €	600 719 €	674 498 €
62570000	Frais réceptions	81 103 €	270 497 €	324 659 €	366 807 €	403 508 €
	Somme	386 232 €	1 110 524 €	1 362 563 €	1 338 319 €	1 503 705 €

Le poste voyage semble s'envoler mais si nous ressortons les données de 2019, avant COVID, nous étions à 338.212 €. La dépense est donc plutôt constante. Le compte correspond aux achats de billets d'avion, train directement par bon de commande.

Pour les frais de mission des personnels, si nous réalisons la même analyse rétrospective, en 2019, avant Covid, nous étions à 720 134 €. Les dépenses s'infléchissent un peu, alors même que nous augmentons nos financements extérieurs et par conséquent les projets nécessitant des déplacements. Nous pouvons en déduire que la culture de la visio-conférence porte ses fruits.

Frais de réception							
Compte 62570000							
	Libellé composante	2018 pour comparer	2021	2022	2023	2024	2025
900	Services centraux	59 440 €	19 485 €	55 162 €	44 736 €	49 023 €	53 241 €
901	Histoire/géographie	1 382 €	291 €	822 €	2 088 €	7 710 €	7 122 €
902	Langues	4 520 €	1 325 €	4 008 €	10 331 €	9 161 €	10 005 €
903	Lettres	12 042 €	2 205 €	4 774 €	11 238 €	7 714 €	13 676 €
905	Recherche	56 966 €	11 943 €	20 515 €	25 003 €	50 692 €	54 465 €
906	EGASS	4 924 €	1 956 €	6 415 €	5 125 €	8 378 €	17 721 €
907	Science	2 186 €	1 062 €	1 636 €	3 529 €	3 906 €	3 961 €
910	SCD	2 406 €	- €	1 575 €	1 348 €	524 €	764 €
912	CAP AVENIR	10 398 €	2 416 €	22 106 €	19 110 €	22 531 €	26 332 €
913	SUAPS	963 €	1 143 €	1 972 €	709 €	361 €	742 €
920	DROIT	5 566 €	1 787 €	3 273 €	7 862 €	6 490 €	7 427 €
922	FSA	13 700 €	2 642 €	15 174 €	13 459 €	15 227 €	21 401 €
924	IUTB	52 764 €	15 274 €	43 441 €	71 192 €	74 901 €	65 337 €
925	IUTL	19 633 €	2 723 €	17 061 €	30 903 €	26 008 €	34 550 €
926	EIA				266 €	1 488 €	4 792 €
927	STAPS	7 163 €	3 351 €	14 410 €	12 217 €	14 775 €	19 133 €
940	FCU	38 915 €	8 488 €	42 992 €	52 372 €	55 095 €	42 715 €
941	APU	1 301 €	600 €	847 €	1 042 €	4 170 €	1 323 €
950	Recherche	189 €	4 412 €	12 892 €	12 129 €	8 685 €	18 799 €
TEC				1 422 €		-33 €	
Somme		294 457 €	81 103 €	270 497 €	324 659 €	366 806 €	403 508 €

Pour répondre aux sollicitations du conseil d'administration, nous avons inscrit le détail des frais de réceptions par composantes. 2021 correspond à la dernière année de COVID ; pour pouvoir comparer j'ai pris une année antérieure à cette crise, à savoir 2018.

Dans les services centraux vous retrouvez les cérémonies de remises de médailles, les vœux de la présidente et l'ensemble des composantes au sein des services centraux.

Dans les laboratoires, l'augmentation qui avait été constatée dès 2024 correspond au LSEE en lien avec des financements extérieurs et au CRIL pour le projet MAIA.

Pour plusieurs composantes, le développement des cérémonies de remise de diplômes explique les augmentations observées.

Pour Cap Avenir, c'est la montée en puissance du dispositif cordées de la réussite « L'Université d'Artois, pourquoi pas moi ? » avec l'achat de nombreuses contremarques CROUS pour permettre aux élèves de déjeuner qui est à l'origine de l'augmentation.

Pour l'IUT de Béthune, il y a plusieurs raisons. Tout d'abord l'augmentation des coûts. L'augmentation du nombre d'apprentis, induit une augmentation des cocktails déjeunatoires et des plateaux repas. De nombreuses manifestations en relations internationales, les journées professionnelles des branches professionnelles, des journées de simulation d'entretien professionnel, des cérémonies de diplômes. Depuis 2022, l'IUT finance des tickets pour les étudiants primo entrants accueillis dans le cadre du BIP (Financement Erasmus) et pour les lycéens encordés.

Pour l'IUT de Lens, une part importante des frais de réception concerne des projets financés par un partenaire extérieur, l'IUT n'étant que l'organisme organisateur (projet international financé

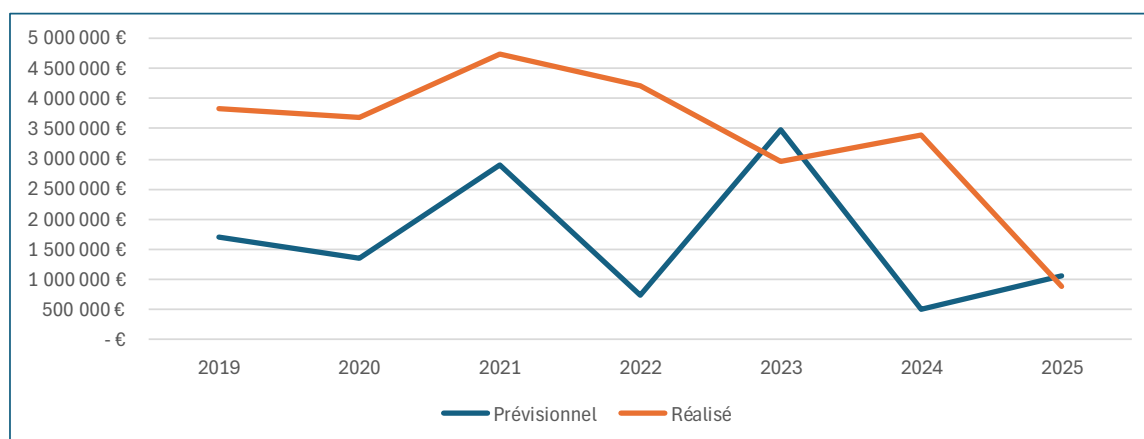
par un BIP, projets sur financements CVEC, accueil de l'assemblée des chefs de département (ACD MMI), accueil de lycées dans le cadre des cordées de la réussite financées par le Rectorat et la DDETS). La part de ce type de projets a augmenté en 2025, passant d'environ 36% à près de 57% des dépenses. A l'inverse le montant dévolu aux frais de réceptions financés par l'IUT a baissé.

Les enveloppes en comptabilité générale ne sont pas limitatives pour permettre le rattachement à l'exercice. On dépasse les 100% d'exécution des enveloppes en fonctionnement et investissement, et les 90% sont atteints en personnel. Le pourcentage important en recettes d'investissement est lié en grande partie aux titres de financements régionaux cités ci-dessus.

Taux de réalisation								
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépense de fonctionnement	97,68%	98,94%	92,17%	105,50%	98,82%	109,48%	102,14%	102,39%
Dépense d'investissement	89,39%	84,53%	60,75%	88,30%	79,72%	104,76%	127,01%	106,97%
Dépense de personnel	96,07%	98,35%	98,95%	100,17%	98,50%	97,73%	98,01%	97,83%
Recette de fonctionnement	97,62%	100,61%	99,71%	103,00%	103,97%	99,81%	101,70%	98,57%
Recette d'investissement	415,98%	45,31%	361%	219,03%	501,31%	596,69%	207,93%	355,84%

Différence entre résultat prévisionnel et réalisé

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prévisionnel	1 690 751 €	1 359 150 €	2 908 453 €	751 196 €	3 498 712 €	516 977 €	1 067 770 €
Réalisé	3 843 560 €	3 682 181 €	4 742 395 €	4 218 415 €	2 962 602 €	3 398 756 €	874 004 €



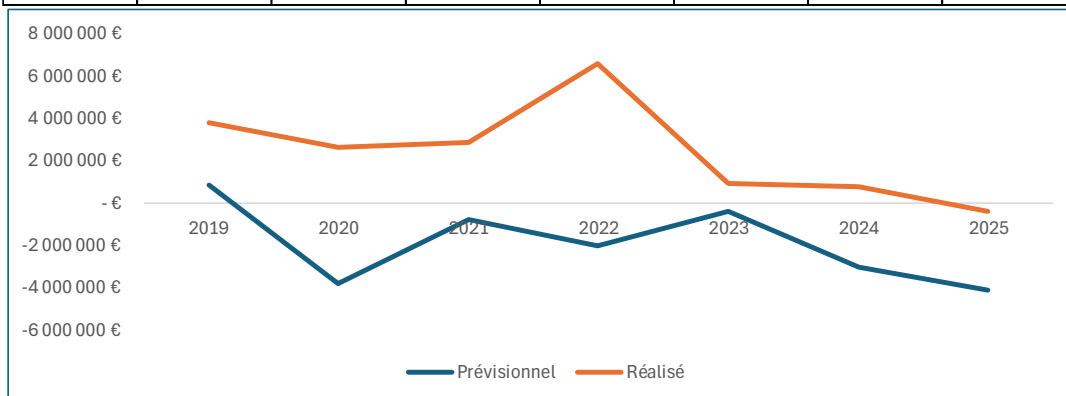
En 2025, l'écart entre prévision et exécution n'est que de 193 766€. Il est le symbole de prévisions de plus en plus fiables mais nécessite un retraitement dans le détail pour constater une disparité par enveloppe dans nos prévisions.

Notre principal écueil provient de nos prévisions des comptes 68 qui sont moindres que prévu. Les sorties et entrées régulières de nos biens nous permettent d'estimer avec précision leur impact à contrario d'une sous-estimation des provisions CET, etc.

À l'inverse nos dépenses d'investissement restent à la hauteur de nos prévisions. Le plus difficile étant les paiements, liés soit à des factures que le fournisseur ne nous a pas encore transmises, soit des réceptions de produits tardifs empêchant la facturation avant la fermeture de l'établissement.

Différence entre variation du fond de roulement prévisionnel et réalisé

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prévisionnel	864 578 €	-3 813 199 €	- 833 122 €	-2 011 940 €	- 380 841 €	-3 067 691 €	- 4 142 947 €
Réalisé	3 752 676 €	2 618 735 €	2 878 829 €	6 548 917 €	904 320 €	774 441 €	- 392 915 €



L'écart entre notre fonds de roulement prévisionnel et notre réalisé résulte des mêmes causes que le résultat.

Cependant il faut noter que l'écart continue sa baisse, modélisant l'avancée d'une partie des projets.

6- Analyse de la soutenabilité budgétaire à travers les ratios réglementaires

6-1 La trésorerie :

La règle : Le nombre de jours doit être supérieur à 30, déterminé sur la base du niveau de trésorerie au 31 décembre de l'exercice concerné rapporté au 1/360ème du total des crédits de paiement hors investissement de cet exercice.

La formule de calcul du nombre de jours de trésorerie disponibles :

- $(CP \text{ personnel} + CP \text{ fonctionnement}) / 360 = \text{Coûts d'un jour de crédits de paiement hors équipement.}$
- $\text{Montant de la trésorerie au } 31/12/n / \text{Coûts d'un jour de crédits de paiement hors équipement}$

Pour l'Artois : $45.294.267 \text{ €} / ((95.416.356 \text{ €} + 15.788.994 \text{ €}) / 360) = \mathbf{146.6 \text{ jrs}}$

6-2 Le fonds de roulement

La règle : le nombre de jours doit être supérieur à 15 jours de fonctionnement, déterminé sur la base du niveau de fonds de roulement au 31 décembre de l'exercice concerné rapporté au 1/360ème du total des crédits de paiement hors investissement dudit exercice.

La formule du nombre de jours de fonds de roulement disponible :

- Montant du fonds de roulement au 31 décembre / Coûts d'un jour de crédits de paiement hors équipement = Nombre de jours de fonds de roulement disponible

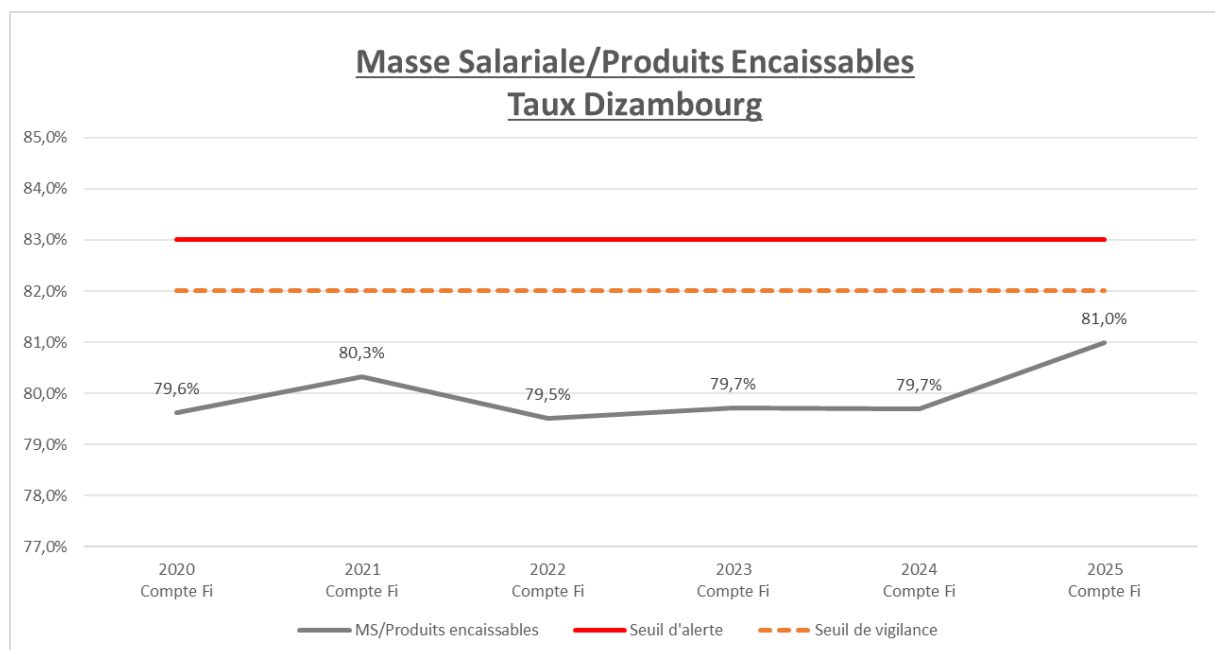
Pour l'Artois : $37.237.202\text{€} / ((95.416.356\text{€} + 15.788.994\text{€}) / 360) = \mathbf{120.5\text{ jours}}$

6-3 Le Ratio Dizambourg

La règle : Le poids des charges de personnel doit être inférieur à 83% des produits encaissables, déterminé sur la base du montant des charges de personnels au 31 décembre de l'exercice concerné rapporté au montant des produits encaissables de l'exercice en question.

La formule : Charge de personnel du compte de résultat / (total des produits du compte de résultat – reprises sur amortissement – quote-part des subventions) = Ratio Dizambourg

Pour l'Artois : $93.979.252 / (118.848.358\text{€} - 971.916\text{€} - 27.400\text{€} - 1.847.334\text{€}) = \mathbf{81\%}$

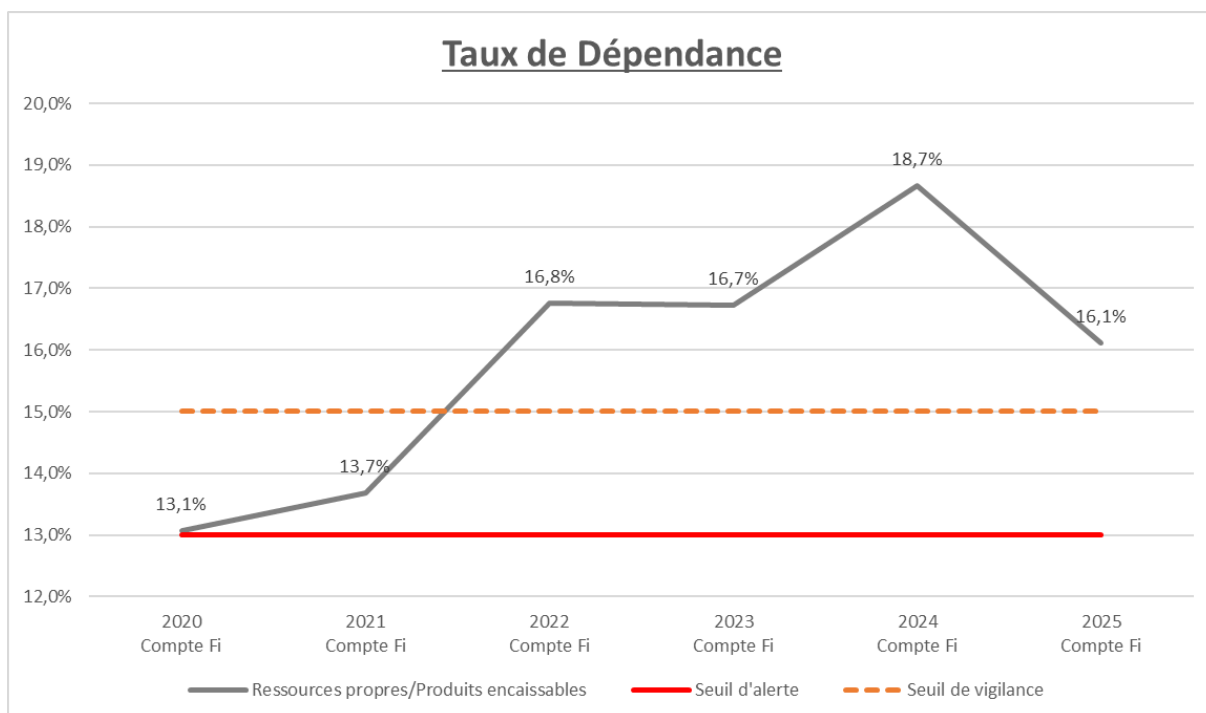


Pour l'exercice 2025, le ratio Dizambourg franchit le seuil des 80 %, un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2021, pour s'établir à 81 %. Il demeure toutefois inférieur au seuil de vigilance fixé à 82

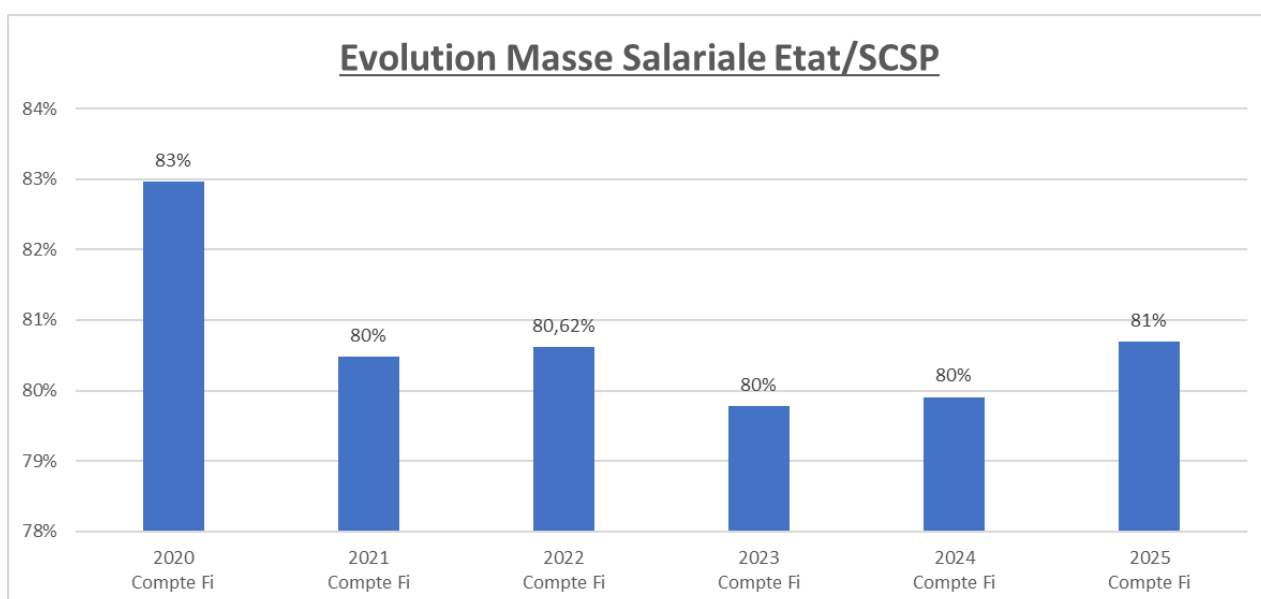
%. Cette évolution s'explique par une augmentation du volume de la masse salariale qui n'a pas été proportionnelle à celle des produits encaissables.

7- Le taux de dépendance :

Avec 16,1 %, le taux de dépendance revient à son niveau de 2022 et 2023, parallèlement au retour du volume des recettes à un niveau comparable.



Pour l'exercice 2025, la masse salariale État enregistre une légère progression par rapport aux deux exercices antérieurs, atteignant un taux de 81 %.



8- Éléments de conclusion

L'exécution budgétaire et comptable 2025 se traduit par les principaux indicateurs suivants :

- Un résultat de : **874 004 €**
- Une capacité d'autofinancement de : **4 815 224 €**
- Une trésorerie de : **45 294 267 €**
- Une variation du fonds de roulement de : **- 392 916 €**
- Un fonds de roulement de : **37 237 202€**

Au regard des critères de soutenabilité définis par le décret n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, la situation financière de l'université demeure solide :

- Trésorerie supérieure à 30 jours : **146,6 jours** ;
- Fonds de roulement supérieur à 15 jours de fonctionnement : **120,5 jours** ;
- Ratio Dizambourg inférieur à 83% : **81%**.

Toutefois, le prélèvement opéré sur la trésorerie, la progression du ratio Dizambourg et la baisse du taux de dépendance traduisent la nécessité d'engager des ajustements. L'université devra renforcer la fiabilité de ses prévisions, notamment en matière de masse salariale, afin d'en maîtriser la dynamique.

Elle devra également anticiper les baisses attendues de recettes de l'apprentissage en relançant l'activité de formation continue, aujourd'hui en retrait, et en développant de nouvelles sources de revenus. À ce titre, des pistes sont d'ores et déjà identifiées, notamment dans le domaine énergétique (projet d'équipement de parkings avec des ombrières photovoltaïques) ou, en matière de recherche, avec la montée en puissance attendue de prestations scientifiques autour de la future plateforme technologique TECH3E.

Toujours sur le plan scientifique, l'accent sera mis sur la recherche de financements européens ERC et autres appels à projets européens, en s'appuyant notamment sur la labellisation européenne HRS4R obtenue par l'université en 2025.

Par ailleurs, l'établissement a engagé un travail structurant de définition d'une politique d'achats qui a vocation à les rationaliser et *in fine* à en réduire les coûts. Les premiers groupes de travail se sont réunis au cours de l'exercice 2025.

Enfin, les années 2026 et 2027 devraient marquer l'aboutissement de plusieurs projets immobiliers d'ampleur (TECH3E, extension IUT de Lens, faculté de droit, extension de la salle des sports d'Arras, etc.), dont les impacts ne seront pas sans effet sur le niveau du fonds de roulement de l'université.



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ACADEMIE DE LILLE

Compte financier 2025

**Annexe des comptes annuels
établie par l'agent comptable**

Sommaire

Préambule.....	5
I. Faits caractéristiques de l'exercice	6
II. Principes, règles et méthodes comptables	8
A. Comparabilité des comptes	8
1. Changement de méthodes comptables.....	8
2. Changement de présentation comptable	8
3. Changement d'estimations comptables	8
4. Corrections d'erreurs	9
B. Principes et méthodes d'évaluation.....	10
1. Référentiel comptable.....	10
2. Système d'information budgétaire et comptable	10
3. TVA et secteurs d'activité.....	10
4. Les immobilisations incorporelles et corporelles	10
5. Les immobilisations financières	11
6. Les amortissements.....	11
7. Les financements externes de l'actif.....	12
8. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice	12
9. Les opérations pour compte de tiers	14
III. Notes relatives au bilan	15

A.	Le bilan synthétique	15
B.	L'actif immobilisé	15
1.	Les mouvements de l'année 2024.....	15
2.	Situation au 31 décembre 2024.....	17
C.	L'actif circulant	17
D.	La trésorerie.....	19
E.	Les fonds propres	19
F.	Les provisions pour risques et charges.....	21
G.	Les dettes non financières	22
IV.	Notes relatives au compte de résultat	24
A.	Les produits	24
1.	Les produits sans contrepartie directe.....	25
2.	Les produits avec contrepartie directe	27
3.	Les autres produits.....	30
4.	Les produits financiers.....	30
B.	Les charges	31
1.	Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs ...	32
2.	La masse salariale chargée.....	33
3.	Les autres charges de fonctionnement.....	35
4.	Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actif cédés	35
5.	Les charges financières.....	35
C.	Le résultat patrimonial	36

D.	La capacité d'autofinancement (CAF)	37
V.	Autres informations.....	38
A.	Evènements postérieurs à la clôture	38
B.	Engagements hors bilan	38
C.	Participations.....	40
D.	Répartition de l'effectif par catégorie au 31 décembre 2025 (en équivalent temps plein travaillé)	41
VI.	La structure financière.....	42
A.	Le fonds de roulement.....	42
B.	La variation du fonds de roulement.....	43
C.	Le besoin en fonds de roulement.....	45
D.	La trésorerie.....	46
1.	La détermination de la trésorerie	46
2.	L'évolution de la trésorerie.....	46
E.	Conclusion.....	47
VII.	Annexes	48 à 58
	Visa du compte financier.....	59

Préambule

L'Université d'Artois est soumise au régime budgétaire, financier et comptable défini aux articles R. 719-52 à R. 719-109-1 du Code de l'Education et, dans la mesure où il n'est pas dérogé à ce régime, aux dispositions des titres I et III du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP).

Elle exerce les Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) depuis le 1er janvier 2011, en application des dispositions des articles 18 et 19 de la loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (loi LRU).

Les comptes de l'Université sont certifiés par un commissaire aux comptes (CAC) depuis cette date.

En vertu de l'article 212 du décret GBCP, le compte financier est établi par l'agent comptable à la fin de chaque exercice, puis visé par la Présidente de l'université qui le soumet au vote du conseil d'administration, au plus tard soixante-quinze jours après la clôture de l'exercice.

L'article 211 du même décret prévoit que le compte financier soumis au vote du conseil d'administration est constitué des éléments suivants :

- 1- Les états des autorisations d'emploi et des autorisations budgétaires en exécution (tableaux 1 et 2);
- 2- Le tableau d'équilibre financier en exécution (tableau 4);
- 3- Les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret, à savoir :
 - Le bilan ;
 - Le compte de résultat ;
 - La présente « annexe des comptes annuels »;
 - L'état de l'évolution de la situation patrimoniale en exécution ;
- 4- La balance des comptes des valeurs inactives.

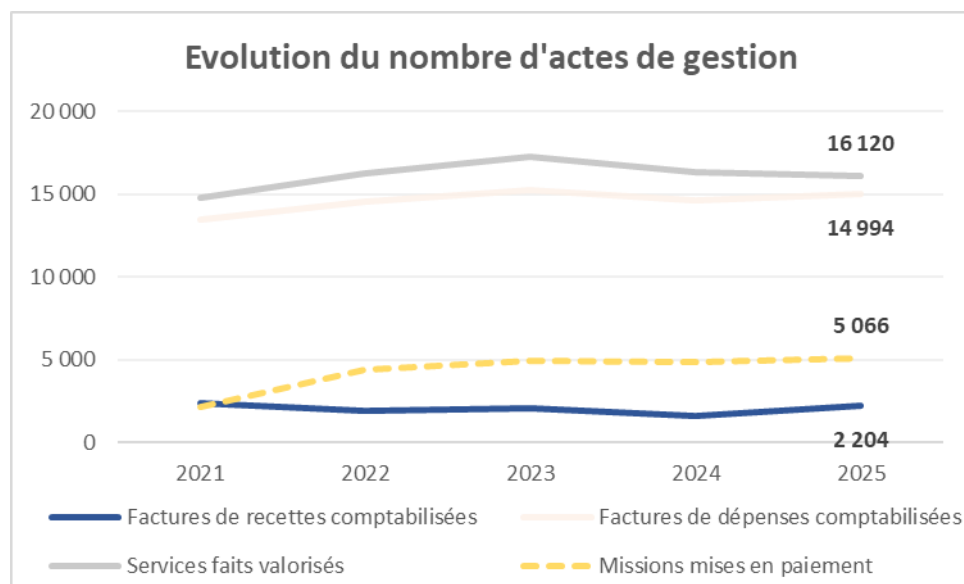
Le compte financier est mis à disposition de la Cour des comptes, au plus tard le 15 avril.

Les données contenues dans l'annexe des comptes annuels sont exprimées en k€, sauf indication contraire

I. Faits caractéristiques de l'exercice

L'activité comptable et financière

L'activité comptable et financière de l'établissement est quasi-stable en 2025, comme en témoigne l'évolution du nombre des actes de gestion :



La hausse du nombre de factures de recettes entre 2024 et 2025 ne traduit pas une progression de l'activité de l'établissement dans le domaine des recettes, mais résulte de la mise en œuvre du dispositif de facturation individuelle des droits d'inscription relatifs aux diplômes nationaux, en cas d'incident de paiement. Dans ce cadre, 441 factures individuelles ont été émises en 2025. L'incidence de cette nouveauté neutralisée, le nombre de factures régresse légèrement par rapport à 2024.

L'environnement économique

L'inflation en moyenne annuelle s'élève à 0,9 % en 2025, après 2,0 % en 2024, en raison notamment du recul marqué des prix de l'énergie, consécutivement à la baisse des tarifs réglementés de l'électricité et du prix du pétrole.

Grace à la valeur de cet indicateur, l'université a bénéficié, dans une certaine mesure, d'un effet prix en 2025.

Le bâtiment TECH3E

Tech3E est le plateau technologique de l'université dédié à l'environnement et à l'efficacité énergétique.

Bâti autour des activités des 4 laboratoires de recherche du site béthunois de l'établissement : le LGI2A, le LGCgE, le LSEE et l'UTA, son objectif est d'offrir des prestations de recherche, de développement et d'innovation aux entreprises.

Ce projet phare de l'établissement n'a pas pu être lancé en 2025, en raison notamment d'un retard dans le traitement du permis de construire que l'université a déposé. Les avantages économiques générés par ce projet, notamment en termes de chiffre d'affaires, ne verront donc pas le jour avant la fin de l'année 2027, dans le meilleur cas de figure.

INFINOE

En raison de difficultés d'ordre technique, la mise en œuvre de l'Infocentre INFINOE a été reportée *sine die* par la Direction Générale des Finances Publiques du ministère des comptes publics, pour les établissements soumis au décret financier des EPSCP, les EPST et les établissements publics nationaux munis d'un système d'information financière développé sur la base d'une souche SAP.

Les produits issus de l'alternance

Après un maximum enregistré au titre de l'année 2023/2024, la baisse des effectifs des étudiants en alternance se confirme en 2025/2026. Cette tendance est corroborée par le repli de 4% du chiffre d'affaires des produits issus des contrats de professionnalisation et contrats en apprentissage.

// Principes, règles et méthodes comptables

A. Comparabilité des comptes

La qualité des comptes est une exigence constitutionnelle¹ qui doit répondre notamment aux objectifs suivants :

- les comptes doivent être conformes aux règles et procédures en vigueur ;
- les comptes doivent être établis selon des méthodes permanentes dans le but d'assurer leur comparabilité, cette dernière exigence s'appliquant aux états financiers d'entités différentes, ainsi qu'aux états financiers de la même entité dans le temps.

1. Changement de méthodes comptables

Néant

2. Changement de présentation comptable

Néant

3. Changement d'estimations comptables

Néant

¹ Article 47-2 de la constitution

4. Corrections d'erreurs

Une erreur est une omission ou une inexactitude des états financiers portant sur un ou des exercices. Elle est corrigée de manière rétrospective dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elle a été découverte. Au titre de l'information comparative retraitée, l'exercice antérieur est présenté corrigé de cette erreur. Les corrections d'erreurs sur exercices clos et les effets rétrospectifs liés aux changements de méthodes ou d'estimations comptables sont exclus du résultat de l'exercice et comptabilisés *via* les comptes de report à nouveau du bilan d'ouverture (comptes 11000000 et 11900000).

Détail des corrections d'erreur comptabilisées en 2025 :

Nature de la correction	Sens	Compte	Montant de la correction (en €)
Correction de l'amortissement de l'immobilisation « 119791 – LIEVIN extension STAPS », suite à la date de mise en service avérée à la date du 11/09/2024.	Débit	11900000	31 654,07
	Crédit	28131570	31 654,07
Correction de reprises au résultat de financements rattachés à divers actifs - Ecart constatés au 31/12/2025 entre le cumul des amortissements et le cumul des reprises au résultat de financement rattachés à divers actifs.	Débit	10493100	21 431,28
	Débit	13492000	1 147,17
	Crédit	11000000	22 578,45
Quote-part reprise au résultat de financements rattachés à des actifs comptabilisés en 2025 mais se rapportant à des immobilisations comptabilisées antérieurement à 2025.	Débit	10493100	3 241,16
	Débit	13492000	13 090,29
	Débit	13498000	6 888,40
	Crédit	11000000	23 219,85

B. Principes et méthodes d'évaluation

1. Référentiel comptable

Les comptes de l'Université d'Artois sont établis selon les normes comptables définies dans le recueil des normes comptables publié par arrêté du 23 novembre 2018 modifié et l'instruction commune M9 portant réglementation financière et comptable applicable aux établissements publics nationaux. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile (article 56 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'établissement applique le plan de comptes issu de l'instruction comptable commune des organismes dépendant de l'Etat.

2. Système d'information budgétaire et comptable

Depuis 2011, l'université d'Artois utilise le progiciel de gestion intégrée Sifac, adapté du logiciel SAP.

3. TVA et secteurs d'activité

Trois secteurs d'activité distincts, au sens de la déductibilité de l'impôt, sont constitués depuis le 1^{er} janvier 2020 :

- 1- dépenses affectées à la formation initiale et à la formation continue ;
- 2- dépenses affectées à la recherche valorisable ;
- 3- dépenses relatives à des opérations relevant du secteur mixte (dépenses relevant à la fois des activités exonérées et imposées).

4. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont des actifs identifiables non monétaires dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive pour l'Université, cette valeur économique positive étant représentée par des avantages économiques futurs ou le potentiel de service attendu de l'utilisation du bien.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits et taxes non récupérables et, le cas échéant, des frais de livraison et de mise en service.

En vertu de la délibération du conseil d'administration du 11 décembre 2020, tout bien répondant à la définition d'une immobilisation et dont le coût unitaire est supérieur à 500 € hors taxe, est inscrit à l'actif.

Il est souligné que l'état de l'actif de l'agent comptable, concorde parfaitement avec la comptabilité patrimoniale et que l'Université met en œuvre une procédure de réconciliation périodique entre l'état de l'actif (Sifac) et l'inventaire physique (Gestimmo) de l'ordonnateur, pour les biens inscrits à l'actif immobilisé.

Le parc immobilier est suivi par composant depuis le 1er janvier 2011.

Les bâtiments ont été répartis en catégories selon les caractéristiques suivantes :

A : structure et couverture standard / bâtiment non scientifique

B : structure et couverture avec verrière et murs rideaux/ bâtiment non scientifique

C : structure et couverture standard / bâtiment scientifique

D : structure et couverture avec verrière et murs rideaux / bâtiment scientifique

5. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont des actifs identifiables monétaires ; elles sont comptabilisées à leur coût historique. Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres. La valeur d'inventaire des immobilisations financières est déterminée à chaque clôture d'exercice et une dépréciation est constatée si la valeur actualisée est inférieure à la valeur comptable.

6. Les amortissements

L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire au *prorata-temporis*, à compter de la date de mise en service des biens.

Le plan d'amortissement propre à chaque catégorie d'actif ci-dessous a été adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 13 février 2015, selon les modalités définies en **Annexe III**.

Les cadences d'amortissement demeurent néanmoins indicatives ; elles peuvent être modifiées, au cas par cas et sur justification, afin de traduire au mieux la durée d'utilisation spécifique d'un actif.

Ainsi, par délibération du 18 octobre 2024, le Conseil d'administration a fixé la durée d'amortissement du robot qui sera acquis pour le laboratoire CRIL dans le cadre du projet Interreg VI Wallonie Flandres Créativ-up « Le hub transfrontalier pour les ICC », à 42 mois.

7. Les financements externes de l'actif

L'établissement a mis en œuvre les dispositions de l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif. Les financements rattachés à des actifs sont principalement composés de la valeur des biens dévolus et des biens mis à disposition, ainsi que des subventions d'investissement destinées à financer des opérations d'investissement. Ces financements sont rattachés à des actifs clairement identifiés et repris au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent.

8. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice

En vertu du principe général d'indépendance des exercices, les charges et produits sont rattachés à l'exercice au cours duquel leur fait générateur est né (charges) ou droits ont été acquis (produits).

Les contrats à long terme

L'université comptabilise le chiffre d'affaires de ses contrats de recherche pluriannuels, à l'exclusion des contrats de prestations de services, de collaboration et de reversements divers. Cette comptabilisation intervient conformément aux prescriptions de la norme 19 du recueil des normes comptables pour les établissements publics et de l'instruction du 6 décembre 2013 de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

L'université n'applique pas la méthode à l'avancement décrite dans cette instruction, car l'utilisation de la méthode à l'avancement nécessite un suivi, par contrat, des produits et coûts imputables à chaque contrat, issu de la tenue d'une comptabilité analytique.

En l'absence de tenue d'une comptabilité analytique, un résultat fiable à terminaison par contrat ne peut être déterminé.

Le principe de prudence conduit à ne constater aucun bénéfice et les contrats sont considérés avec un résultat prévisionnel nul, y compris pour les contrats financés par une subvention.

Les charges ayant concouru à l'exécution de chaque contrat au cours de l'exercice sont donc compensées par l'enregistrement de produits limité au montant de celles-ci.

A la clôture de l'exercice, un recensement des opérations comptabilisés au titre des contrats signés depuis le 1^{er} janvier 2017 est réalisé, en croisant les données issues des logiciels Sifac et Sacha.

Selon le cas, un produit à recevoir ou un produit constaté d'avance est comptabilisé, de telle sorte que le montant cumulé des produits depuis le 1^{er} janvier 2017 coïncide avec le montant cumulé des charges depuis cette date.

Charges à payer et provisions relatives aux passifs sociaux

Les passifs sociaux constituent des engagements financiers pris par l'université à l'égard de ses personnels, dont le dénouement interviendra sur un autre exercice.

L'instruction du 27 novembre 2013 de la DGFIP précise les modalités de comptabilisation à la date de clôture des droits à congés, du compte épargne-temps, des heures supplémentaires et complémentaires, à savoir, selon le cas, charge à payer ou provision pour charge.

- **Droits à congés :**

A ce titre, l'Université comptabilise une **charge à payer** pour l'ensemble des catégories de personnel.

Les droits à congés et droits RTT pour les personnels de l'établissement représentent 56,06 jours au total.

Les charges à payer au titre des congés payés non pris au 31/12/2025 ont été calculées agent par agent, pour les personnels BIATSS, en prenant en compte les droits à congés et droits RTT à consommer du 1er septembre au 31 décembre (soit 18,68 jours), desquels on soustrait les droits consommés sur la même période. Le solde obtenu est multiplié par le coût journalier brut chargé.

Conformément aux dispositions de l'instruction, par dérogation, en l'absence de suivi des droits à congés et dans la mesure où aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune charge à payer n'est comptabilisée pour ce qui concerne les enseignants et enseignants-chercheurs.

- **Les heures complémentaires et les vacances d'enseignement :**

Ces charges qui sont dues au titre d'une année universitaire sont rattachées à hauteur de 4/10èmes sur l'exercice civil qui s'achève (septembre à décembre) et 6/10èmes sur l'exercice suivant.

Elles donnent lieu à la comptabilisation d'une **charge à payer**, conformément aux dispositions de l'instruction comptable précitée.

L'évaluation de la charge, est réalisée à partir du plan de charge prévisionnel, lui-même élaboré à partir des maquettes pédagogiques approuvées par le ministère. Concrètement, cette évaluation correspond à quatre dixièmes du budget d'heures complémentaires de l'année universitaire en cours (coût employeur chargé).

Concernant les vacances, s'agissant de personnels extérieurs à l'établissement, la charge est estimée au vu du recensement du nombre d'heures complémentaires correspondant à des services faits d'enseignement n'ayant pas donné lieu à paiement avant le 31 décembre.

A l'issue de l'exécution budgétaire et comptable 2025, l'université envisage de réformer la méthode d'évaluation des charges à payer relatives aux heures complémentaires et vacances d'enseignement. L'établissement renoncerait à la méthode d'évaluation forfaitaire, au profit d'une évaluation proche « du réel », fondée sur les données issues des logiciels ADE et OSE.

- **Les congés payés non pris et les jours épargnés sur compte épargne temps (CET) :**

Pour l'exercice achevé, la date d'option a été fixée au 31 octobre 2025. Pour ce qui concerne les jours inscrits ou maintenus sur CET, les **provisions pour charges** ont été évaluées, agent par agent, sur la base du produit du coût moyen journalier de l'agent.

Les jours « monétisables » et les jours intégrés à la RAFP sont évalués en charges à payer pour le nombre de jours multiplié par les valeurs forfaitaires brutes suivantes : pour un agent cadre A : 150 €, pour un cadre B : 100 € et pour un cadre C : 83 € (cf. arrêté du 24 novembre 2023 fixant les montants des jours indemnisés dans le cadre du compte épargne-temps (CET)).

Ces trois catégories de passifs sociaux sont soumises aux charges sociales.

9. Les opérations pour compte de tiers

Depuis le 1er janvier 2017, l'université applique les nouvelles modalités de comptabilisation des « opérations pour compte de tiers » induites par la mise en œuvre de l'instruction comptable commune et la circulaire budgétaire, au sein desquelles figurent notamment les dispositifs d'intervention pour compte de tiers. Ceux-ci correspondent aux versements de l'État, de l'Union Européenne ou d'une autre entité, au profit de l'université, qui les redistribue, sans marge d'appréciation, au bénéficiaire final de la mesure d'aide.

Dit autrement, l'université est un intermédiaire dans le dispositif d'intervention qu'il met en œuvre au profit de tiers.

Pour que l'opération entre dans la catégorie des dispositifs pour compte de tiers, trois critères cumulatifs doivent être remplis :

- trois intervenants prennent part au dispositif : le tiers financeur (État, Union Européenne etc.), l'université et le bénéficiaire final ;
- l'université ne dispose d'aucune autonomie dans la prise de décision ;
- le financement du dispositif n'est pas assuré par l'université, mais par les tiers financeurs.

Ces opérations sont enregistrées dans des comptes dédiés de la « classe 4 ». L'absence de marge de manœuvre de l'Université sur ces opérations quant à la redistribution des fonds justifie l'exclusion de celles-ci du périmètre du compte de résultat : elles n'ont aucun impact sur le résultat patrimonial.

A l'université d'Artois, les opérations pour compte de tiers sont retracées au sein des comptes 4675*000 « dispositifs d'intervention », pour les aides à la mobilité internationale et 4676*000, « Opérations pour compte de tiers hors dispositifs d'intervention et conventions de mandat », en particulier pour les bourses ERASMUS+, les dettes relatives à des projets de recherche tels que « MAIA » et « VALCELMAT ».

III. Notes relatives au bilan

A. Le bilan synthétique

La structure du bilan est solide ; la prédominance des capitaux permanents assure tout à la fois le financement des investissements et de l'activité.

En k€

ACTIF	2025	2024
% total actif	54,9%	55,5%
Actif net immobilisé	72 205	69 904
% total actif	10,7%	7,4%
Actif net circulant	14 034	9 316
% total actif	34,4%	37,1%
Trésorerie	45 294	46 729
Total général	131 533	125 949

PASSIF	2025	2024
% total passif	82,2%	84,6%
Fonds propres	108 161	106 502
% total passif	0,9%	0,7%
Provisions pour risques et charges	1 145	860
% total passif	14,7%	14,7%
Dettes non financières	22 227	18 587
Total général	131 533	125 949

B. L'actif immobilisé

Cf. **Annexe VII et Annexe II**

1. Les mouvements de l'année 2025

Les acquisitions brutes d'immobilisations réalisées en 2025 s'élèvent à 7 900 k€, après 8 926 k€ en 2024, selon le détail ci-après :

- immobilisations incorporelles : 77 k€ ;
- immobilisations corporelles : 7 821 k€ ;
- immobilisations financières : 2 k€.

Parmi les immobilisations corporelles, il est noté en particulier les acquisitions suivantes :

- matériel acquis (compte 21547) : 2 483 k€ ;
- matériel informatique (compte 218327) : 1 569 k€, après 1 334 k€ en 2024 ;

Le montant total des immobilisations en cours s'élève à 2 648 k€ ; il est formé en majeure partie des opérations suivantes :

Opération	Montant (en k€)
Matériel Fortinet projet wifi	787
Construction plateforme TECH3E LSEE FSA Béthune	478
Construction plateau technique MMI IUT de Lens	372
Mise en place GTC sur l'ensemble des sites	340

Les immobilisations suivantes, d'un montant au moins égal à 200 k€, ont été mises en service en 2025 :

Nature de l'immobilisation	Montant (en k€)
Extension STAPS Liévin	1 074
Spectromètre de masse	469

5 véhicules automobiles ont été cédés, pour un prix de cession total de 27 k€.

Le montant total des sorties d'actif (bien réformés et cessions) s'élève à 841 k€ ; ces sorties ont une incidence négative de 53 k€ sur le résultat patrimonial de l'exercice.

2. Situation au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, la valeur brute de l'actif immobilisé est de 213 814 k€ ; après déduction des amortissements et dépréciations des immobilisations financières, la valeur nette des immobilisations s'établit à 131 533 k€.

L'actif net immobilisé représente 72 % de l'actif net total. Il correspond en quasi-totalité à des immobilisations corporelles, c'est-à-dire aux biens immobiliers et mobiliers dont dispose l'Université pour exercer ses missions : terrains, bâtiments, matériels, installations techniques, mobilier etc.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 82 281 k€ ; ils représentent 38 % du montant de l'actif brut immobilisé.

Le taux de vétusté², des constructions (comptes 213) s'établit à 53 %.

Le taux de vétusté des installations techniques, matériels technique et outillage (comptes 215), d'une part, et des autres matériels et mobilier (comptes 218), d'autre part, ressort respectivement à 59 % et 67 %.

La valeur brute des immobilisations financières s'établit à 33 k€. Ces immobilisations correspondent en quasi-totalité, à une participation de l'Université dans le capital de la société SUP'INVESTISSEMENT 59-62, à hauteur de 15 k€ (cf. paragraphe V. C.) et à des cautionnements versés antérieurement à 2011 (16 k€).

C. L'actif circulant Cf. **Annexe VI**

L'actif circulant est constitué avant tout par les « créances clients et comptes rattachés » et les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne ».

Le montant brut des créances clients et comptes rattachés s'élève à 1 767 k€ (contre 1 058 k€ en 2024), dont 1 197 k€ de créances relatives à des produits et ressources à recevoir comptabilisées au compte 41810000, les produits et ressources dont les droits au profit de l'établissement sont nés au plus tard le 31 décembre de l'année devant être rattachés à l'exercice en cours.

² Ce taux s'obtient en rapportant le montant des amortissements et dépréciations à la valeur brute des immobilisations. Plus ce taux est important, plus il traduit un vieillissement des actifs immobilisés. Lorsque le taux atteint 100 %, les actifs sont réputés avoir achevé leur vie, sous l'angle économique.

Les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne » s'élèvent à 11 762 k€. Ces créances sont formées par des créances relatives à des opérations pour compte de tiers (cf. paragraphe II. B. 9.), soit 1 408 k€, de TVA, soit 1 564 k€, de subvention et financement de l'actif, soit 8 790 k€, dont 3 954 k€ à l'égard de la région Hauts-de-France, 2 885 k€ à l'égard de l'Agence Nationale de la Recherche et 659 k€ à l'égard de l'Université de Picardie Jules Verne. Le crédit de TVA de 721 k€ dont l'université avait demandé le remboursement au 31/12/2025, a été intégralement remboursé par la DGFIP le 11/02/2026.

Une dépréciation pour créance douteuse est constituée lorsqu'un risque potentiel de non recouvrement est avéré. Ainsi, les créances de l'Université sont comptabilisées en créances « clients douteux ou litigieux » au compte 41600000 et donnent lieu à la comptabilisation d'une dépréciation pour leur montant HT, dès lors qu'elles ont donné lieu à une mise en demeure de payer ou à un ordre de suspension du recouvrement forcé émanant de la Présidente ou encore, dès lors qu'elles ont été déclarées régulièrement au représentant des créanciers chargé d'une procédure collective d'apurement du passif.

La dépréciation d'une créance est évaluée par l'agent comptable, selon les règles suivantes :

<u>Créances au titre des droits d'inscription des étudiants</u>	25 %
<u>Autres créances</u> :	
Ancienneté de la créance inférieure à 1 an :	50%
Ancienneté supérieure ou égale à un an :	100%
Créance déclarée au passif d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire :	100%
Créance admise à un plan de redressement ou d'apurement dans le cadre d'une procédure d'apurement collectif du passif :	50%

Au 31 décembre 2025, le montant de ces créances s'élève à 209 k€ ; une dépréciation de ces créances est comptabilisée à hauteur de 136 k€ (cf. **Annexe I.**).

Le montant total des admissions en non-valeur et remises gracieuses de créances accordées en 2025 figure en **Annexe VII.**

Les charges constatées d'avance

Il s'agit des charges qui ont été comptabilisées en 2025 mais qui doivent être rattachées aux années 2026 et postérieures. Ces charges, qui figurent au bilan au compte 48600000 pour un montant voisin de 136 k€, concernent pour 56 % environ de leur montant des redevances pour concessions, brevets et licences.

Les stocks et en-cours

L'Université ne tenant pas de comptabilité de stocks, aucune créance n'est comptabilisée à ce titre.

D. La trésorerie

La trésorerie s'élève à 45 294 k€ au 31 décembre 2025 ; elle permet de faire face aux dettes inscrites au passif et, en particulier, à celles qui doivent être payées au début de l'année 2026.

La trésorerie est constituée en quasi-totalité des disponibilités sur le compte de dépôt de fonds au Trésor (soit 45 215 k€).

L'Université d'Artois est tenue de déposer ses fonds au Trésor conformément à l'article 47 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. L'article 197 du même décret stipule que les fonds déposés au Trésor ne bénéficient d'aucune rémunération ; les fonds de l'Université d'Artois ne sont donc pas placés.

E. Les fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les dotations et mises à disposition de l'Etat, les financements externes de l'actif, les réserves, le report à nouveau et le résultat patrimonial de l'exercice.

Ils s'élèvent à 108 161 k€, représentent 82 % du passif et couvrent la totalité de l'actif net immobilisé.

Tableau de variation des fonds propres

En €

Compte	Libellé	Montant au 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2025
101	Financements (Etat) non rattachés à des actifs déterminés	1 230 301		-428 030	802 271
104	Financements (Etat) rattachés à des actifs déterminés	35 419 041	75 099	-1 235 202	34 258 938
131	Financement de l'actif par des tiers (autres) non rattachés (nets)	1 836 900	1 422 892		3 259 792
134	Financement de l'actif par des tiers (autres) rattachés (nets)	2 744 560	1 628 313	-692 032	3 680 841
1068	Réserves	61 564 926	3 706 132		65 271 058
110	Report à nouveau (solde créditeur)	307 376	45 798	-339 030	14 144
119	Report à nouveau (solde débiteur)	0			0
12	Résultat de l'exercice	3 398 756		-2 524 752	874 004
	Total	106 501 860	6 878 234	-5 219 046	108 161 048

Les réserves

Les réserves représentent le montant cumulé des résultats patrimoniaux des exercices précédents qui n'ont pas été maintenus en report à nouveau. Le résultat patrimonial 2024 de (+ 3 399 k€), a été affecté au compte « réserves facultatives », conformément à la décision du conseil d'administration du 14 mars 2025. Les réserves s'élèvent à 61 565 k€ au 31 décembre 2025³.

Le report à nouveau correspond à la fraction des résultats patrimoniaux des exercices précédents qui reste en attente d'affectation par le Conseil d'administration. Les corrections d'erreur qui affectent le report à nouveau (crédeur ou débiteur) en 2025 sont décrites dans le paragraphe réservé à cet effet (paragraphe II. A. 3.).

³ Les réserves ne correspondent pas à une « épargne » mobilisable. Elles participent au calcul du fonds de roulement net global.

Les financements externes de l'actif

Cf. **Annexe V**

L'université bénéficie de financements :

- en nature, représentant la contrepartie de biens mis à disposition par l'Etat ;
- en espèces, destinés à l'acquisition, la production ou le maintien dans le patrimoine d'actifs incorporels et corporels.

Ces financements sont qualifiés de « financements externes de l'actif ».

1- Financements reçus de l'Etat (comptes 101 et 104) :

Au 31 décembre 2025, les financements de l'actif reçus de l'Etat depuis la création de l'Université correspondent en quasi-totalité à la contrepartie du patrimoine immobilier mis à disposition par l'Etat et comptabilisé en 2011.

Le montant total des financements de l'actif reçus ou à recevoir de l'Etat comptabilisés en 2025 s'élève à (-) **353 k€**.

2- Financements reçus des tiers autres que l'Etat (comptes 131 et 134) :

Le montant total des financements de l'actif reçus ou à recevoir comptabilisés durant l'exercice 2025 s'élève à 3 051 k€, selon la répartition ci-après :

- Taxe d'apprentissage (compte 13181) : 910 k€ (cf. paragraphe IV. A. 1.) ;
- Région (comptes 1312 et 13412) : 1 032 k€ ;
- Union Européenne (comptes 1316 et 13416) : 782 k€ ;
- Divers : 327 k€.

F. Les provisions pour risques et charges

Cf. **Annexe I**

Une provision pour risques et charges est comptabilisée dès l'instant que naît une obligation de l'établissement à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain que celle-ci provoquera une sortie de ressources au profit du tiers, sans contrepartie attendue de celui-ci. L'inscription au passif en provision et non en charge se justifie par le fait que l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon définitive. L'évaluation de la provision est faite sur la base de la meilleure évaluation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Au 31 décembre 2025, le montant total des provisions pour risques et charges s'élève à 1 145 k€. Ces provisions ont été constituées au titre des passifs sociaux (droits relatifs à des jours épargnés et « monétisés » sur un compte épargne-temps » majorés des droits intégrés à la retraite additionnelle de la fonction publique (RAPF) et des allocations perte d'emploi et indemnités de licenciement), à hauteur de 1 130 k€. Des dépréciations des éléments d'actif sont enregistrées, au titre des constructions, à hauteur de 4 853 k€, et au titre des dépréciations des comptes de clients et étudiants pour 136 k€.

G. Les dettes non financières

Les dettes non financières sont formées principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers, des avances reçues et des produits constatés d'avance (Cf. **Annexe VI**). Ces dettes comprennent les dettes issues du rattachement à l'exercice des charges et immobilisations, dès lors que le service fait conforme à l'engagement juridique (commande, contrat etc.) est intervenu au plus tard le 31 décembre de l'exercice.

Les dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs progressent de 2 676 k€ en 2024 à 3 859 k€, dont 3 827 k€ au titre des factures non parvenues à la clôture de l'exercice. La hausse observée, s'explique par la forte progression des postes « fournisseurs – factures non parvenues », soit + 1 214 k€. Les factures non parvenues à 2025 représentent 85 k€.

Les dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'établissent à 4 778 k€ ; elles correspondent quasi-exclusivement à des passifs sociaux.

Des « charges à payer à comptabiliser » (CAPAC) ont ainsi été enregistrées, au titre :

- de la totalité des droits acquis sur congés payés 2025 : à hauteur de 1 613 k€ ;
- des comptes épargne-temps monétisés : pour 59 k€ ;
- des autres passifs sociaux : à concurrence de 3 055 k€, dont 2 893 k€ au titre des heures complémentaires (années universitaires 2025/2026 et antérieures).

Ces CAPAC régressent quelque peu en 2025, de 5 139 k€ à 4 727 k€, sous l'effet d'une baisse conjuguée des droits acquis sur congés payés et des heures complémentaires.

Les avances et acomptes reçus

Les dettes, enregistrées au compte 41910000, correspondent à des avances versées par des clients ou par des entités publiques, dans le cadre de dispositions contractuelles ou légales ; elles s'établissent à 8 390 k€ au 31 décembre 2025, dont ANR : 4 645 k€ et Université de Picardie Jules Verne : 1 981 k€.

Les dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers

Les dettes contractées au titre des opérations pour compte de tiers (cf. paragraphe II. B. 9.) s'élèvent à 2 269 k€. Elles correspondent principalement à des dettes au titre des aides à la mobilité internationale et des programmes ERASMUS+ et INTERREG « VALCELMAT », ce dernier programme représentant à lui seul la moitié du montant du poste.

Les autres dettes non financières

Les autres dettes non financières s'élèvent à 1 220 k€.

Elles comprennent essentiellement les dettes correspondant aux opérations en attente d'une affectation définitive en comptabilité ou d'un remboursement, dont le montant total s'élève à 1 212 k€. Il convient de noter en particulier la réception de plusieurs virements bancaires entre le 15 et le 31 décembre, pour un montant total de 1 079 k€, qui n'ont pu donner lieu à l'émission d'une facture avant la clôture de l'exercice.

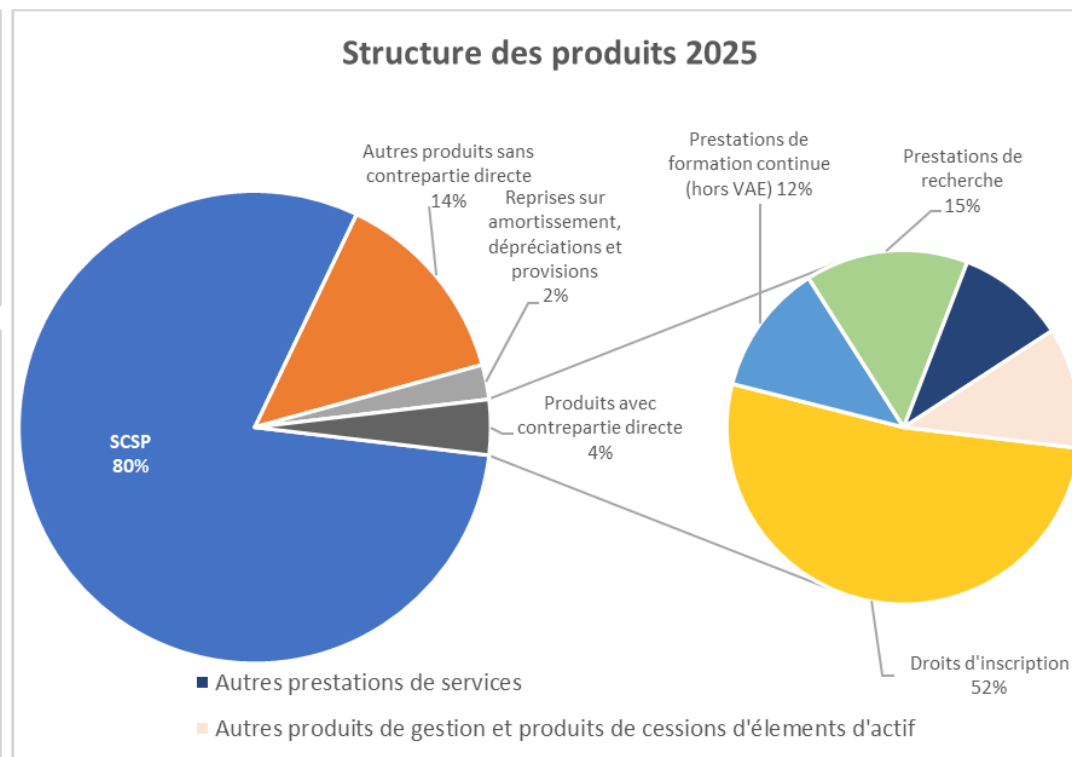
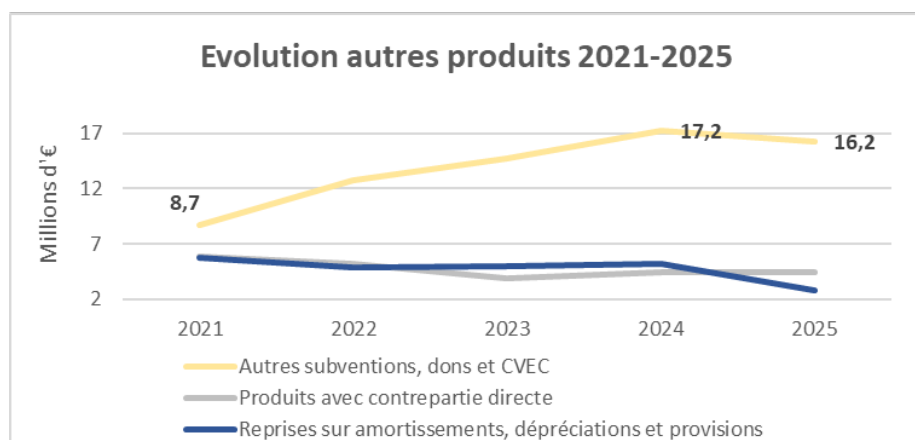
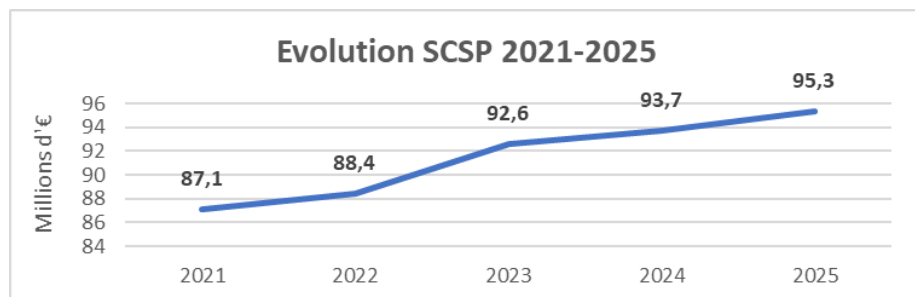
Les dettes au titre des produits constatés d'avance

Ces dettes, dont le montant s'élève à 1 712 k€ correspondent à des dettes sur produits comptabilisés en 2025 au titre de contrats de recherche pluriannuels ou au titre de l'apprentissage, mais qui se rapportent, au moins pour partie, à l'exercice 2026, voire aux exercices suivants.

Ces dettes comprennent notamment des dettes comptabilisées à hauteur de 178 k€ pour la région, de 239 k€ pour Formasup et de 463 k€ pour l'Agence Nationale de la Recherche.

IV. Notes relatives au compte de résultat

A. Les produits



Les produits sont formés :

- des produits sans contrepartie directe ;
- des produits avec contrepartie directe ;
- des autres produits ;
- des produits financiers.

Les produits régressent de 1,3 %, pour s'établir à 118 848 k€.

L'évolution enregistrée, soit (-) 1 573 k€, s'explique, à titre principal, par la baisse du montant des reprises du financement rattaché à un actif et, à titre secondaire, par la diminution du montant des subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques.

Les produits encaissables⁴ s'établissent quant à eux à 116 029 k€.

1. Les produits sans contrepartie directe

Ces produits sont constitués par les subventions de fonctionnement, les dons et legs et les produits de la fiscalité affectée, c'est à dire au produit de la CVEC pour l'université. Ils s'établissent à 111 540 k€, représentent près de 94 % du total des produits et sont quasi-stables par rapport à 2024.

Subventions

Le montant de la SCSP versée par le MESRI s'élève à 95 335 k€, en progression de 1 634 k€ par rapport à 2024.

Elle représente 80 % du total des produits et 82 % des produits encaissables.

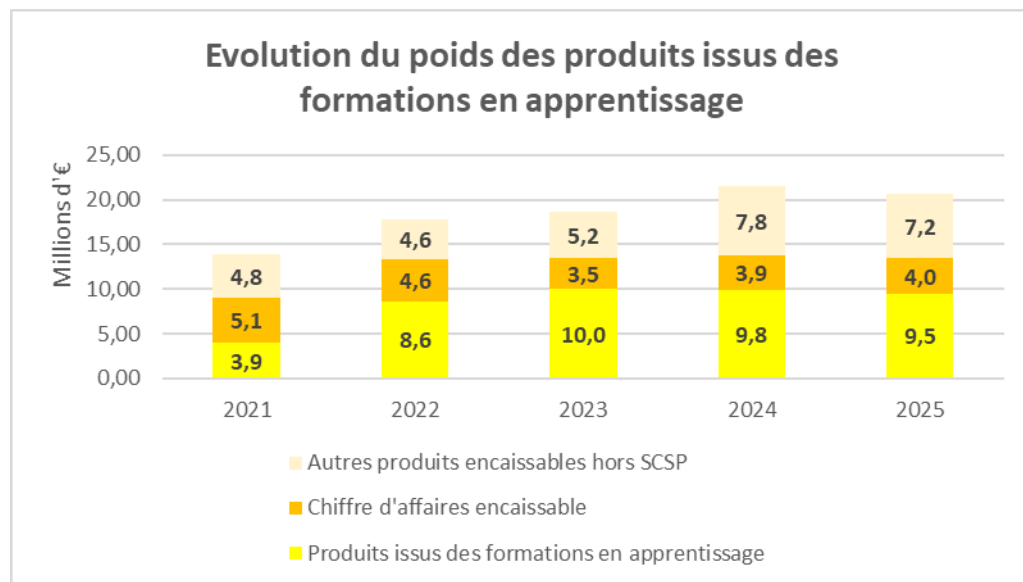
Le montant autres subventions s'élève à 15 257 k€, contre 16 219 k€ en 2024.

La baisse constatée est due en particulier au repli des financements reçus ou à recevoir de l'Union européenne, soit (-) 398 k€, et des CFA « AFI 24 » et « FORMASUP », au titre de l'apprentissage, soit (-) 345 k€.

Au final, le montant des ressources issues de l'apprentissage s'élève à 9 482 k€ en 2025.

Le niveau de ces ressources, au sein des produits encaissables, hors SCSP, même s'il reste important en 2025, connaît un certain tassement depuis 2024, comme l'illustre le graphique suivant :

⁴ Les produits encaissables correspondent à la différence entre le total des produits et le total des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions.



Les principaux financeurs sont répertoriés ci-après :

- Formasup : 9 152 k€, après 9 436 k€ en 2024
- Région Hauts-de-France : 2 247 k€ ;
- ANR : 2 118 k€, dont 1 145 k€ au titre des investissements d'avenir ;
- Union européenne : 580 k€.

Produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage

Les produits enregistrés au compte 7481 « produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage » sont proches de 115 k€, après 23 k€ en 2024.

Toutefois, une partie des encaissements de la taxe d'apprentissage donne lieu à comptabilisation de ressources d'investissement, au compte 13181. En effet, en vertu des normes comptables, les recettes de taxe d'apprentissage sont affectées au financement des dépenses de formation professionnelle. Les produits de taxe d'apprentissage inscrits au compte 7481 financent donc des charges de fonctionnement, alors que les ressources enregistrées au compte 13181 financent des immobilisations.

Au final, le montant de la ressource globale de taxe d'apprentissage s'élève peu ou prou à 1 024 k€, contre 766 k€ en 2024.

La progression enregistrée en 2025, s'explique principalement par un versement compensatoire de 210 k€ que l'université a perçu en décembre, au titre de 2025. En effet, à la suite de la campagne d'attribution des versements de 2024, les fonds qui n'ont pas été fléchés par les employeurs, ainsi que ceux qui n'ont pu être versés par la Caisse des Dépôts en raison de coordonnées bancaires absentes ou erronées, ont été affectés, via la plateforme SOLTEA, suivant des critères définis par l'article R.6241-28 du code du Travail. Aux termes de cette réglementation, l'enveloppe des fonds non répartis a été partagée en deux parts : une part répartie selon des critères géographiques et une part répartie selon les besoins en recrutement sur le marché du travail.

Taxes affectées

Un produit de 948 k€, correspondant au produit du nombre d'étudiants recensés au 15 janvier 2025 (13 082), par un montant par étudiant arrêté approximativement à 72,48 €, a été enregistré au titre de la CVEC au titre de l'année 2024/2025, contre 955 k€ en 2024

2. Les produits avec contrepartie directe

Les produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité) sont constitués des produits de ventes de biens et de prestations de services (*i.e.* du chiffre d'affaires), des produits de cessions d'éléments d'actif et des autres produits de gestion ; ils s'établissent à 4 489 k€, en légère progression de 2 % par rapport à 2024.

Produits de chiffre d'affaires⁵

Ces produits progressent de 2 %, à 3 993 k€, après 3 912 k€ en 2024

Il est noté en particulier les évolutions suivantes :

Droits de scolarité: à la date du 15 janvier 2026, le nombre d'étudiants recensés dans le Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE), avant validation par le MESRI, s'établit à 12 722 étudiants, hors étudiants inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) situés à proximité des sites de l'université d'Artois, contre 12 343 au 15 janvier 2025.

Le produit des droits de scolarité progresse de 1 984 k€ en 2024 à 2 337 k€ en 2025, la progression observée s'expliquant à la fois par l'augmentation des droits nationaux à la rentrée universitaire 2025/2026 et par la progression du nombre d'étudiants.

⁵ Les produits de chiffre d'affaires correspondent aux produits comptabilisés dans les subdivisions du compte 70 « ventes de biens ou de prestations de services »

Au sein de la SCSP, le montant de la compensation des exonérations de droits pour les étudiants boursiers s'élève à 826 k€, étant précisé que les étudiants boursiers représentent un peu plus de 40 % de l'effectif des étudiants.

Il est précisé que les étudiants qui sont inscrits dans les IFSI ne règlent pas leurs droits de scolarité à l'université, mais à l'IFSI dans lequel ils se sont inscrits. Une « convention de partenariat pour l'organisation des soins infirmiers conduisant à la collation du grade de licence pour les IFSI du Nord et du Pas-de-Calais » prévoit le reversement à l'université d'une somme correspondant à une fraction de ces droits, ce produit devant être comptabilisé au compte 75882000 « autres produits divers ». Ces étudiants sont au nombre de 2091 à la date du 15 janvier 2026, contre 1991 au 15 janvier 2025.

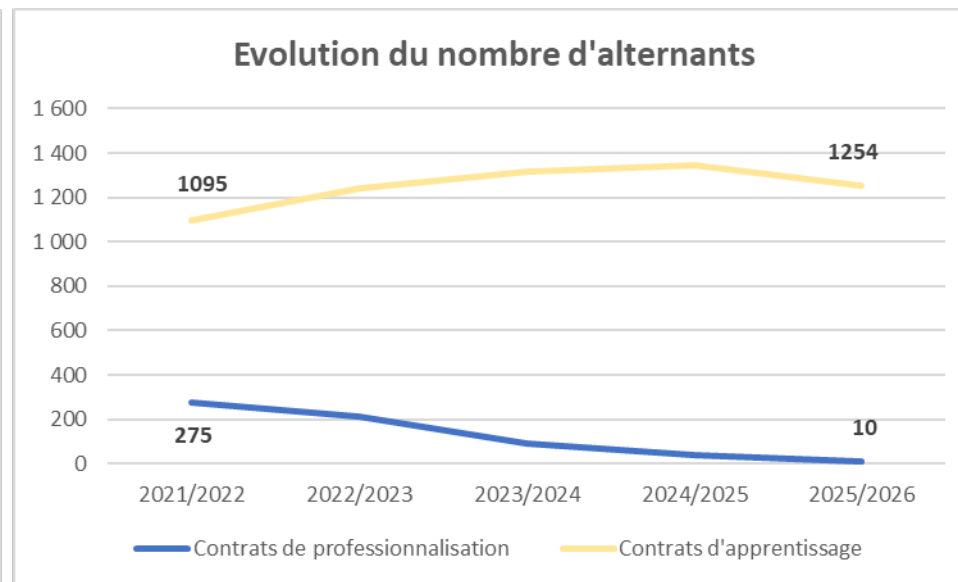
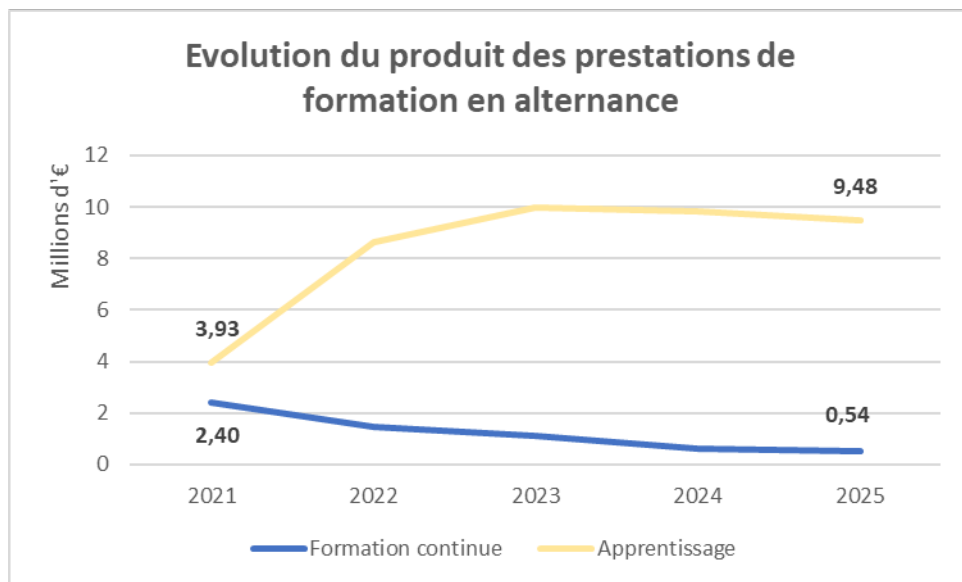
La situation des exonérations de droits d'inscription sans paiement préalable par les étudiants prononcées ces deux dernières années est la suivante⁶ :

Au titre de l'année	En 2024				En 2025			
	Exonérations des doctorants (délibération du conseil d'administration)	Exonérations partielles étudiants extracommunautaires (art. R719-50)	Exonérations du Président FSDIE (art. R719-50 1°)	Total	Exonérations des doctorants (délibération du conseil d'administration)	Exonérations partielles étudiants extracommunautaires (art. R719-50)	Exonérations du Président FSDIE (art. R719-50 1°)	Total
2023/2024	30 020		3 696	33 716				
2024/2025	27 370	1 796 300	7 900	1 831 570	49 657		9 150	58 807
2025/2026					41 685	1 875 085	3 962	1 920 732
			Total	1 865 286			Total	1 979 539

⁶ Données fournies par la Direction des Etudes et la Direction de la Recherche et de la Valorisation

Formation continue : le montant des prestations de formation continue régresse de 14 %, pour s'établir à 539 k€ ; il ne représente plus que 13 % du chiffre d'affaires global.

La diminution observée s'explique toujours par l'arbitrage financier que réalisent les entreprises entre les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation, au détriment de ces derniers, le recul du chiffre d'affaires de la formation continue étant toutefois heureusement compensée par des financements importants reçus au titre de l'apprentissage (Formasup principalement).



La suppression en 2024 de l'aide octroyée pour les contrats de professionnalisation explique la chute du nombre des alternants recrutés sur ce type de contrat ces deux dernières années.

En 2025/2026, le chiffre d'affaires relatif à l'alternance est sensiblement affecté par la réduction des aides à l'apprentissage depuis le 1^{er} janvier 2025 (notamment aide plafonnée à 5 k€, pour les entreprises de moins de 250 salariés) et la mise en œuvre de la participation obligatoire des entreprises au financement de l'apprentissage, depuis le 1^{er} juillet 2025 (participation de 750 € pour tout contrat concernant une formation de niveau de bac+3 et supérieur).

Validation des acquis de l'expérience (VAE) : le produit des VAE progresse de 99 à 112 k€.

Prestations de recherche : le montant des prestations de recherche régresse de 188 k€ pour revenir à 669 k€. Il convient de noter en particulier, une variation du chiffre d'affaires, corrigé du montant des rattachements des produits à l'exercice, de (-) 160 k€ pour ce qui concerne le laboratoire Bio Eco Agrobio et, à l'inverse, une variation de (+) 321 k€ du même chiffre d'affaires, s'agissant du laboratoire LSEE.

Mise à disposition de personnel facturée : le produit des mises à disposition de personnel s'élève à 167 k€, contre 122 k€ en 2024.

Autres produits de gestion : ces produits, qui s'établissent, à 4 489 k€, correspondent aux autres produits de gestion courante. Ils ne progressent que de 2 %.

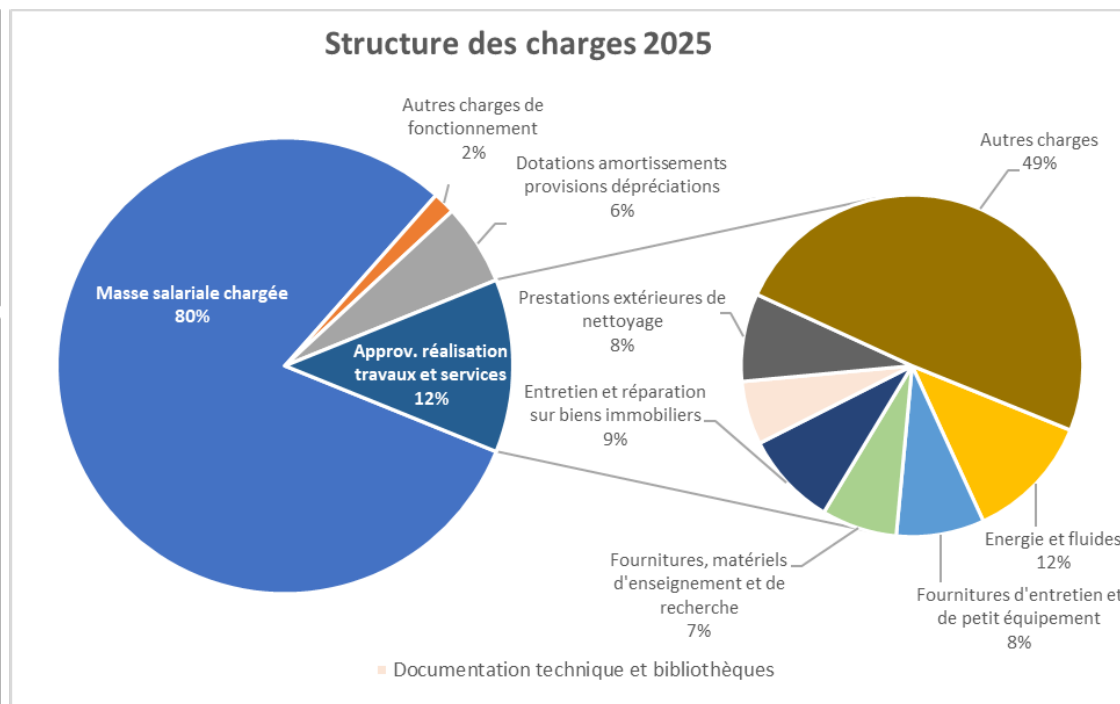
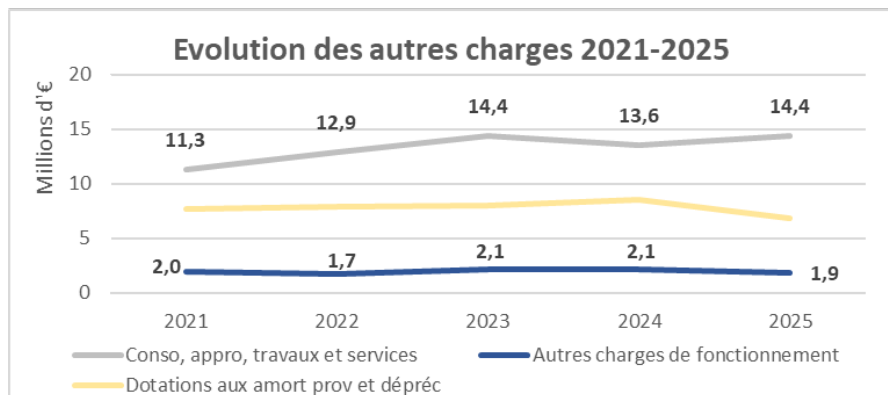
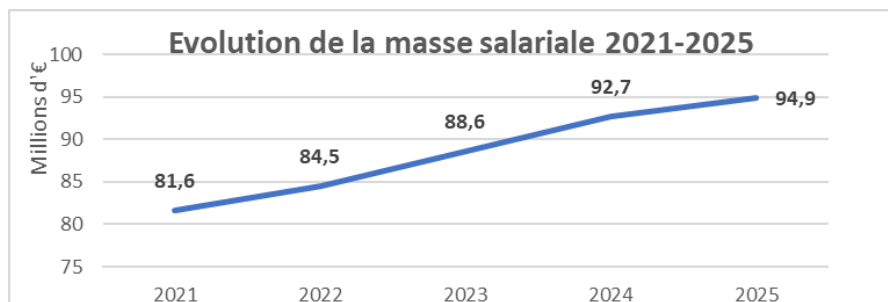
3. Les autres produits

Les produits comptabilisés aux subdivisions des comptes 78 sont formés des reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et financements rattachés à un actif. Ces produits sont en repli de 2 330 k€ en 2025, ce qui représente une chute de 45 %. Cette évolution significative est la conséquence de l'arrivée à leur terme, au 31/12/2024, des plans d'amortissement des composants « Agencement intérieur », « Menuiseries extérieures » et « Fluides » des bâtiments mis à disposition de l'université par l'Etat. Cet évènement, dont l'incidence sur les comptes est voisine de 2 463 k€, se retrouve également au paragraphe IV. B. 4.

4. Les produits financiers

Les produits financiers **sont quasi-nuls**.

B. Les charges



Les charges sont constituées:

- des consommations, approvisionnements et services extérieurs ;
- des charges de masse salariale ;
- des autres charges de fonctionnement ;
- des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations ;
- des charges financières.

Alors même que la masse salariale chargée progresse d'un peu plus de 2%, la hausse de la totalité des charges n'atteint pas 1%. Celles-ci s'élèvent à 117 974 k€.

Les charges décaissables, quant à elles, progressent de 2,5 %, pour s'élever à 111 186 k€.

1. Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs

Malgré une baisse de 3,5 % des dépenses d'énergie et de fluide (dépenses des comptes 6061*000), les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs (*i.e* des charges des comptes 60, 61 et 62) progressent de près de 6 % par rapport à 2024, pour s'établir à 14 386 k€.

Il convient de souligner les variations particulières suivantes :

Variations à la hausse :

Libellé du poste	Compte de charges	Montant (en k€)	Explication
Entretien et réparations sur biens immobiliers	61520000	285	Les travaux relevant du plan pluriannuel de travaux d'entretien ont été plus nombreux en 2025. Parmi ceux-ci, peuvent être cités notamment des travaux de réfection d'étanchéité de toiture, de réfection d'enduits, de réfection de revêtements de sols et murs, ainsi que des travaux de désamiantage.
Personnel mis à disposition de l'établissement	62140000	135	Le nombre de conventions de mise à disposition de personnels est passé de 2 en 2024 à 4 en 2025.
Prestation extérieure de nettoyage	62860000	127	Les nouveaux marchés de nettoyage ont pris effet en 2025. Ces marchés incluent de nouveaux bâtiments, parmi lesquels les bâtiments modulaires installés à Douai et à l'IUT de Lens.
Prestations extérieures d'informatique	62870000	289	L'évolution constatée correspond peu ou prou au montant des prestations réalisées par une société d'informatique dans le cadre du remplacement du réseau wifi de l'université.

Variations à la baisse :

Libellé du poste	Compte de charges	Montant (en k€)	Explication
Entretien et réparations sur maintenance	61560000	- 165	Un contrat de maintenance informatique signé en 2024 explique en grande partie cette évolution (+142 k€).
Etudes et recherches	61700000	- 181	Deux études ciblées ont été réalisées en 2024 : 1- Elaboration d'une stratégie « campus en transition écologique et solidarité » des universités de l'alliance A2U ; 2- Etude de marché visant à la création de 2 spécialités supplémentaires au sein de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Artois.

Le taux de flexibilité des charges⁷ s'établit à 13 %, contre 12,5 % en 2024.

2. La masse salariale chargée

La masse salariale chargée est formée des charges de personnel (salaires et traitements, charges sociales et autres charges de personnel) et des impôts sur rémunérations (comptes 6331 et 6332) ; elle représente, respectivement 80 % du total des charges de fonctionnement et 85 % des charges décaissables.

La masse salariale chargée progresse de 2,4 % en 2025, soit (+) 2 195 k€ en valeur, pour s'établir à 94 936 639 k€. Cette variation à la hausse est concentrée sur le poste « charges sociales » (soit (+) 1 748 k€).

L'évolution de la masse salariale s'explique notamment, sans ordre d'importance, par :

- l'augmentation de l'indemnité « composante statutaire » versée aux enseignants chercheurs, en application de la LPR (RIPEC 1)
- les effets du GVT positif pour les personnels titulaires ;
- l'augmentation du CAS pensions de 4 points à compter du 01/01/2025 ;
- le schéma d'emploi et un changement de structures, pour les personnels contractuels;
- l'augmentation de l'IFSE et des primes versées aux agents contractuels, avec effet au 01/01/2025.

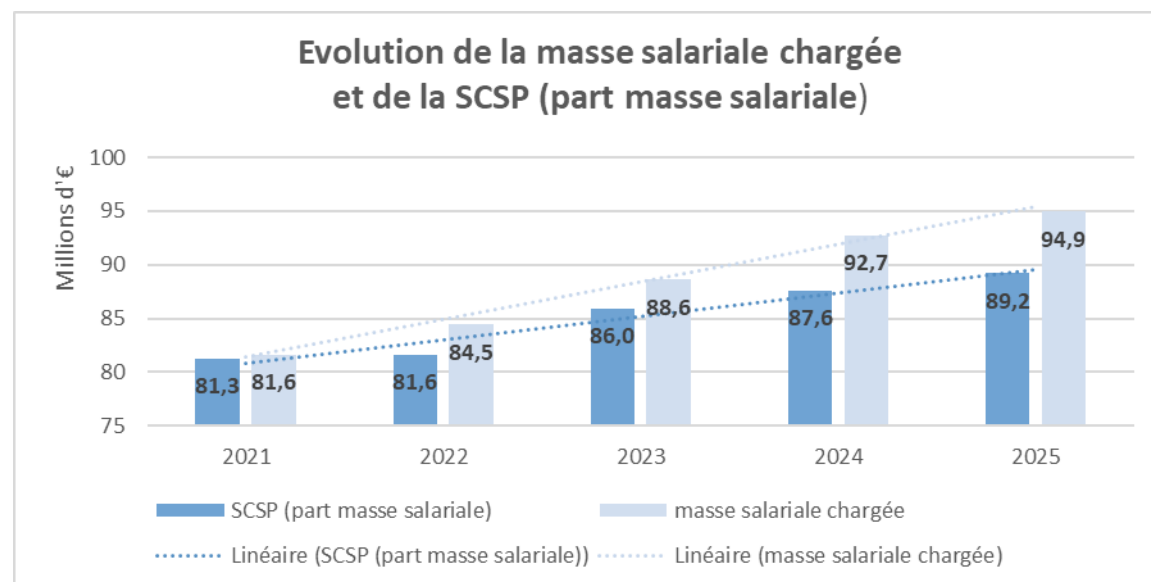
⁷ Le taux de flexibilité des charges est obtenu en rapportant le total des charges des comptes 60, 61 et 62 au total des charges décaissables. Il traduit la marge de manœuvre dont dispose l'Université en matière de charges courantes. Plus ce taux augmente, plus la marge de manœuvre est importante

En raison du doublement du montant du poste « œuvres sociales », les autres charges de personnel progressent de 27 %, pour s'établir à 855 k€. Cette évolution s'explique, à titre principal, par le versement d'un capital décès (50 k€).

Enfin, le montant des charges à payer comptabilisées en 2025 (4 727 k€, contre 5 139 k€ en 2024) est réparti de la façon suivante :

- 59 k€ au titre des CET monétisés (demandes d'indemnisation)
- 1 613 k€ au titre des droits à congés non pris ;
- 3 055 k€ au titre des autres charges à payer, dont 2 893 k€ au titre des heures complémentaires (2 668 k€ pour l'année 2025/2026, contre 2 878 k€ pour l'année en cours en 2024).

Depuis 2022, la masse salariale chargée est supérieure à la part salariale de la SCSP :



La compensation partielle ou l'absence de compensation par l'Etat de certaines mesures salariales décidées en 2022 et 2023 par le gouvernement (prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, revalorisations indiciaires, augmentation de la valeur du point d'indice) contribue à accroître l'écart entre les deux grandeurs.

3. Les autres charges de fonctionnement

Les autres charges de fonctionnement sont composées notamment des impôts et taxes (hors impôts sur rémunérations) et des charges de fonctionnement diverses. Elles baissent de près de 8% pour s'établir à 1 863 k€. Il convient de noter en particulier le repli de 206 k€ du poste « autres charges spécifiques » qui s'explique notamment par le reversement au CNRS en 2024 d'une subvention perçue de l'ANR, au titre d'une chaire de professeur junior.

4. Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actif cédés

Sous l'effet de l'arrivée à leur terme, au 31/12/2024, des plans d'amortissement des composants « Agencement intérieur », « Menuiseries extérieures » et « Fluides » des bâtiments mis à disposition de l'université par l'Etat, (cf. paragraphe IV. A. 3. et **Annexe III**) le poste « dotations aux amortissements, provisions et dépréciations et valeur nette comptable (VNC) des éléments d'actif cédés » chute sensiblement de près de 21 %, à 6 788 K€, la variation induite par cet évènement s'élevant à 2 463 k€. Au final, les dotations aux amortissements s'établissent à 5 567 k€.

Les dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement et les dotations pour dépréciations des créances clients et étudiants atteignent respectivement 1 145 k€ et 76 k€ (cf. paragraphe III. F. et **Annexe I**).

5. Les charges financières

Les charges financières **sont quasi-nulles** ; elles correspondent à des écarts de change négatifs.

C. Le résultat patrimonial

Le compte de résultat peut être représenté sous la forme synthétique suivante :

en k€

CHARGES	2 025	2 024	Variation	PRODUITS	2 025	2 024	Variation
Masse salariale	94 937	92 741	2 196	SCSP	95 335	93 701	1 634
Conso, approv, travaux et services	14 386	13 589	797	Autres produits sans contrepartie directe	16 205	17 175	-970
Autres charges	1 863	2 144	-281	Produits avec contrepartie directe	4 489	4 396	93
Dotations aux amortissements et provisions	6 788	8 548	-1 760	Autres produits	2 819	5 149	-2 330
Charges financières				Produits financiers			
Total charges	117 974	117 022	952	Total produits	118 848	120 421	4 250
Résultat patrimonial (bénéfice)	874	3 399					

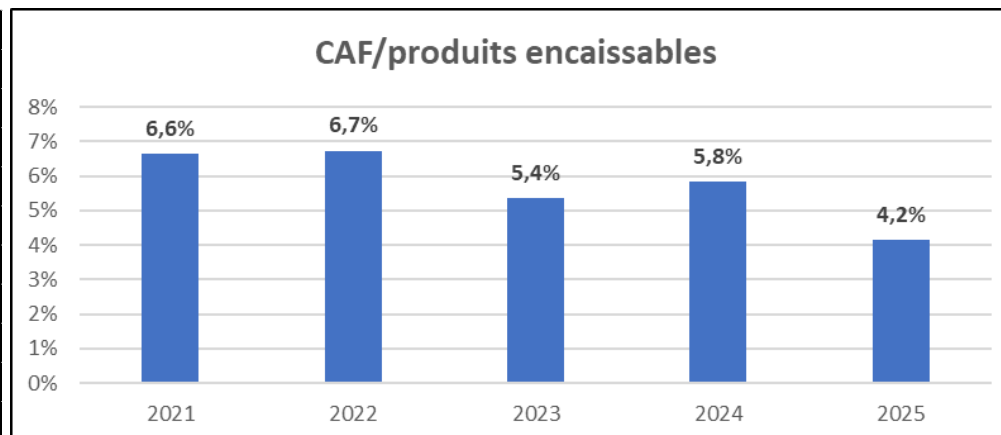
Le total des produits et des charges s'élève, respectivement à 118 848 k€ et 117 974 k€, ce qui induit un résultat patrimonial de (+) 874 k

Par comparaison, le résultat patrimonial 2024 s'est établi à (+) 3 399 k€.

D. La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF correspond à la trésorerie potentielle dégagée par les opérations de gestion courante. Elle représente la capacité de l'établissement à financer, sur ses ressources propres, les besoins liés à son activité, au renouvellement de ses biens immobilisés ou encore les nouveaux investissements.

Capacité d'autofinancement 2025	
Total des produits	118 848 358
Total des charges	117 974 354
= Résultat patrimonial de l'exercice :	874 004
+ Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	6 787 871
- Reprises sur amortissements et provisions	971 916
+ Valeur nette comptable des éléments actifs cédés	
- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés	27 400
- Reprises au résultat des financements de l'actif	1 847 334
= Capacité d'autofinancement de l'exercice	4 815 224



La capacité d'autofinancement régresse en 2025, pour s'établir à (+) 4 815 k€, après (+) 6 737 k€ en 2024 et (+) 5 972 k€ en 2023. Une tendance baissière semble se dessiner.

V. Autres informations

A. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

B. Engagements hors bilan

En vertu de la norme n°13 du recueil des normes comptables pour les établissements publics, les engagements portés dans l'annexe des comptes de l'université doivent répondre à la définition générale des passifs éventuels qui consistent :

- soit en une obligation potentielle de l'organisme à l'égard de tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'organisme ;
- soit en une obligation de l'organisme à l'égard de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

La norme s'applique également aux engagements reçus pour lesquels les règles et modalités d'information dans l'annexe sont identiques à celles des engagements donnés.

Trois engagements reçus significatifs sont à recenser :

- ANR - PIA3 - NCU (projet LCeR) : 1 239 k€ (montant prévu : 3 537 k€⁸, montant encaissé depuis 2019 : 2 298 k€).
- ANR - PIA3 - Action « Territoires d'innovation pédagogique » (projet « OSER ! », « s'Orienter vers le Supérieur Et Réussir ») : 491 k€ (montant prévu : 716 k€, montant encaissé depuis 2021 : 225 k€).
- ANR – PIA4 - (projet MAIA) : 7 501 k€ **pour l'ensemble des partenaires** (montant prévu : 10 977 k€, montant encaissé depuis 2023 : 3 476 k€).

Pour ce qui concerne les engagements souscrits (ou engagements donnés), l'université n'a contracté aucun engagement, ni en matière de garantie de dettes, ni en matière financière, tels que les contrats de cofinancement ou de crédit-bail.

⁸ Montant initial ajusté au vu de l'avenant n°1 du 28/11/2024 à la convention de reversement

Les engagements souscrits correspondent donc aux engagements juridiques non soldés, pris à l'égard de tiers, à raison de la signature d'un bon de commande, d'un marché ou encore d'un contrat ; leur montant est déterminé par différence entre le montant des restes à payer à la fin de l'exercice et le montant cumulé des charges à payer et charges à payer à comptabiliser (CAPAC).

Les restes à payer à la clôture de la gestion 2025 recensés par la Direction des Affaires Financières s'élèvent à 10 089 k€⁹. Le montant cumulé des charges à payer et des charges à payer à comptabiliser s'élevant à 3 827 k€ (cf. comptes 408), le montant total des engagements hors bilan souscrits au 31 décembre 2025 serait donc voisin de 6 262 k€.

Il convient de noter en particulier les engagements hors bilan suivants, ¹⁰:

Millésime de l'engagement	Fournisseur	Désignation de l'engagement	Montant HT de l'engagement (en k€)
2024	1 UGAP	2024 REALISATION DU SPSI	152
2024	1314 AGENOR LENS	2026 A2 NETTO DES LOCAUX DU PÔLE DE LENS	155
2024	1314 AGENOR LENS	2027 A3 NETTO DES LOCAUX DU PÔLE DE LENS	155
2024	18780 TRACE ARCHITECTES	MISSION MAÎTRISE D'OEUVRE MMI IUT LENS	160
2025	18919 IFP ENERGIES NOUVELLES	6 machines prototypes de type Synchro-re	175
2025	19893 WEISS TECHNIK FRANCE	2026- ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS D'ESSAIS	235
2023	1308 EDF SA	2025 CONSO GROS ÉLECTRICITÉ AC DAE-20	242
2025	16578 MALVERN PANALYTICAL	ACQUISITION D'UN DIFFRACTOMÈTRE À RAYONS	275
2024	19129 FACILIBOT	2027 A3 - NETTOYAGE DES LOCAUX ARRAS	305
2024	19129 FACILIBOT	2026 A2 - NETTOYAGE DES LOCAUX ARRAS	313
2024	18423 ANAA ARCHITECTES	MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE TECH3E FSA	325
2025	18159 NEW TECH SRL	2026 ACQUISITION D'UNE LIGNE D'ÉMAIL	516

⁹ Cf. tableau de synthèse budgétaire et comptable

¹⁰ Informations fournies par la Direction des affaires financières en date du 5 janvier.

C. Participations

L'université détient les participations suivantes au 31/12/2025 (participations comptabilisées au compte 26110000) :

- 1- SATT Nord (SAS au capital social de 1 000 k€) : 53 actions d'une valeur unitaire historique de 1 € (participation acquise à titre onéreux, de la COMUE Lille Nord de France, en décembre 2019), étant précisé que la valeur vénale unitaire des actions a été fixée à 1 000 € par le conseil d'administration de la société.
- 2- SUP'Investissement 59-62 (SAS au capital social de 76 250 €) : 15 250 actions d'une valeur unitaire de 1€ ; participation acquise à titre gratuit, de la COMUE Lille Nord de France, en décembre 2019.

D. Répartition de l'effectif par catégorie au 31 décembre 2025 (en équivalent temps plein travaillé)

Catégories d'emplois	Nature des emplois	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires
		CDI
	Non permanents	CDD
S/total EC		

BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires
		CDI
	Non permanents	CDD
S/total Biatss		
Totaux		

Réalisé 2024	
Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP
454,99	
4,33	
98,79	36,35
558,11	36,35

361,57	
23,08	6,05
51,05	62,77
435,70	68,82
993,81	105,17

Réalisé 2025	
Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP
456,68	
5,00	
101,24	35,42
562,92	35,42

359,02	
21,03	4,72
57,45	68,78
437,50	73,50
1 000,42	108,92

* plafond d'emplois fixé à 1 119 pour 2025

VI. La structure financière

A. Le fonds de roulement

Le bilan, retraité sous forme d'un « bilan fonctionnel », permet de mesurer la solidité de la structure financière de l'établissement et de dégager le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Le fonds de roulement représente l'excédent des ressources durables sur les emplois durables, soit le surplus de ressources pérennes dont dispose l'Université, après le financement des investissements.

Cet excédent représente la marge de sécurité financière de l'établissement ; il permet de financer les investissements et les besoins du cycle d'exploitation qui naissent du décalage entre l'encaissement des créances de l'actif circulant et le paiement des dettes non financières.

En k€

EMPLOIS DURABLES	ACTIF IMMOBILISE BRUT	2025	RESSOURCES DURABLES	RESSOURCES DURABLES	2025
		Immobilisations incorporelles		1 138	
	Immobilisations corporelles	153 179		Provisions pour risques/charges	1 145
	Immobilisations financières	33		Dépréciations clients	136
	Total I	154 350		Amortissements et dépréciations actif immobilisé	82 145
			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	Total II	191 587
			37 237		

Le fonds de roulement net global de l'exercice 2025 s'élève à 37 237 k€ (après 37 630 k€ en 2024).

En 2025, les charges décaissables de l'Université (charges hors dotations aux amortissements, provisions, dépréciations, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés) s'établissent à 111 186 k€, ce qui représente une moyenne mensuelle de 9 265 k€. En conséquence, le fonds de roulement de 37 237 k€ couvre 121 jours de charges décaissables au 31 décembre 2025, après 125 jours en 2024.

B. La variation du fonds de roulement

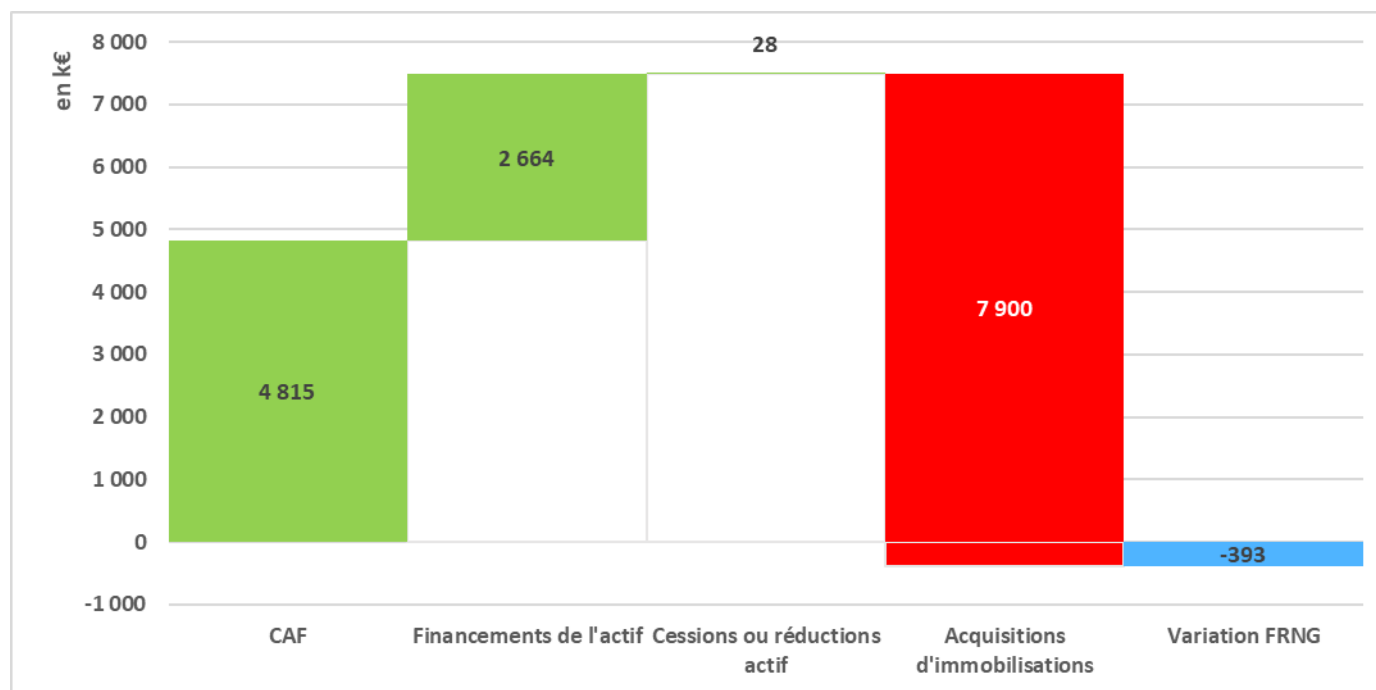
Cf. Annexe VIII

Le tableau de financement des emplois durables permet d'apprécier les cycles de financement et d'investissement. Il met en lumière les opérations qui ont contribué à l'évolution du patrimoine et fait apparaître les **flux de trésorerie potentiels** qui permettent d'expliquer la variation du fonds de roulement.

En 2025, la capacité d'autofinancement et les financements externes de l'actif représentent, respectivement, 64 % et peu ou prou 35 % des ressources stables de l'exercice.

L'équilibre « emplois-ressources » se traduit par un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 393 k€ (contre un apport au fonds de roulement de 774 k€ en 2024).

Cette variation du fonds de roulement (FRNG) peut être représentée schématiquement de la manière suivante :



Au regard de la variation du fonds de roulement prévue au « Budget Rectificatif n°2 » de 2025 (soit (-) 4 143 k€), la variation du fonds de roulement enregistrée en 2025 peut s'expliquer par une capacité d'autofinancement et des financements de l'actif plus importants que prévus, les opérations de reprises au résultat de financements de l'actif expliquant notamment le niveau final de la CAF.

Cette variation s'est traduite par un prélèvement sur la trésorerie de 1 434 k€, d'une part, et une augmentation du besoin en fonds de roulement de 1 041 k€, d'autre part (cf. **Annexe IX**).

C. Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement correspond au besoin de financement lié au fonctionnement courant de l'Université, c'est-à-dire à la différence entre ses dettes non financières et ses créances de l'actif circulant, l'université ne tenant pas de comptabilité de stocks.

Les dettes en attente de paiement excédant les créances en attente d'encaissement, le besoin en fonds de roulement (BFR) au 31 décembre 2025 est négatif à hauteur de (-) 8 057 k€ ; il s'agit donc d'une ressource en fonds de roulement.

L'activité courante de l'Université génère donc une ressource de financement qui affecte favorablement la trésorerie.

En k€

ACTIF CIRCULANT		2025	PASSIF CIRCULANT		2025
Créances d'exploitation			Dettes d'exploitation		
- Stocks bruts			- Dettes fournisseurs, comptes rattachés		2 146
- Avances, acompte sur commandes		0	- Avances et acomptes reçus sur commandes clients		8 391
- Clients, comptes rattachés bruts		1 767	- Autres dettes d'exploitation		5 997
- Autres créances d'exploitation		8 457			
Créances hors exploitation			Dettes hors exploitation		
- Créances diverses		3 810	- Dettes diverses		3 981
- Charges constatées d'avance		136	- Produits constatés d'avance		1 712
Total I		14 170			
			RESSOURCE EN FONDS DE ROULEMENT		
			(-) 8 057		
			Total II		22 227

La ressource en fonds de roulement s'établissait à (-) 9 099 k€ en 2024. Cette ressource connaît donc une baisse modérée en 2025.

D. La trésorerie

1. La détermination de la trésorerie

L'excédent de financement constaté *supra* constitue une ressource de trésorerie qui, ajoutée au fonds de roulement, détermine le montant de la trésorerie.

La trésorerie permet d'établir l'équilibre entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

2. L'évolution de la trésorerie

La trésorerie de l'Université s'établit à 45 294 k€ au 31 décembre 2025, en baisse de 3 % par rapport à 2024. Elle couvre 147 jours de charges décaissables au 31 décembre 2025 et permet ainsi d'assurer le paiement des dettes de l'établissement dès le début 2026.

C'est la première fois depuis 2017 que la trésorerie est en repli par rapport à l'exercice précédent.

La courbe de trésorerie est très marquée par les fluctuations liées aux dates d'encaissement des acomptes sur la subvention pour charges de service public du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (encaissement en particulier d'acomptes de 23 266 k€ en janvier, de 23 266 k€ en avril, de 33 033 k€ en juillet et de 13 960 k€ en octobre). Fin mars, la trésorerie atteint son point bas, soit 41 914 k€.

E. Conclusion

L'exécution comptable de l'université se conclut par un résultat positif.

Néanmoins, la capacité d'autofinancement (CAF) est en recul comparativement aux années précédentes et l'équilibre global emploi-ressources se traduit par un prélèvement sur le fonds de roulement, ce qui est une première depuis l'année 2017.

L'affaissement de la CAF s'explique en partie par la baisse des ressources issues de l'alternance, de nouvelles baisses des aides à l'embauche des apprentis dans le supérieur étant encore attendues en 2026.

Cet affaissement s'explique également, mais dans une moindre mesure, par le repli des subventions versés ou à verser par les financeurs institutionnels de l'université – et en particulier les collectivités territoriales, ces financeurs subissant également les effets des mesures de restrictions budgétaires de l'Etat.

La masse salariale chargée continue sa progression inéluctable, sous l'effet notamment de mesures votées par le parlement, telles que l'augmentation de 4 points du CAS Pensions. La hausse de la subvention pour charges publiques (SCSP) ne compensant plus que partiellement cette progression, la CAF se trouve directement affectée par cette situation.

Si la valeur du ratio « Dizambourg » ressort à 81 % au titre de l'exécution 2025, la valeur du même ratio est estimée à 84,63 % au budget initial 2026. Cette situation fait craindre à court terme, non seulement une nouvelle de la dégradation de la CAF, mais aussi des tensions sur les effectifs, et plus particulièrement sur les futurs recrutements.

A la clôture de l'exercice 2025, la trésorerie et le fonds de roulement représentent, respectivement, 147 jours et 121 jours de charges décaissables et la trésorerie, corrigée du montant estimé des engagements hors bilan, serait voisine de 39 M€.

Nonobstant les commentaires précédents, il est donc encore possible d'affirmer que la situation financière de l'université est saine et le restera à brève échéance.

VII. Annexes

Annexe I

Université d'Artois Année 2025		Tableau des Provisions et Dépréciations		
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations (Dotations de l'exercice)	Diminutions (Reprises de l'exercice)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges	860 411,60	1 145 437,41	- 860 411,60	1 145 437,41
15110000 Provisions pour litiges	0,00	15 500,00	0,00	15 500,00
15820000 Provisions pour CET	860 411,60	995 744,41	- 860 411,60	995 744,41
15870000 Prov alloc perte emploi indemnités licenciement	0,00	134 193,00	- 0,00	134 193,00
Dépréciations	5 024 975,13	75 726,54	- 111 504,40	4 989 197,27
29131570 Dépréc- Construction bâtiment admin/com acquis	4 853 177,33	0,00	0,00	4 853 177,33
49110000 Dépréciations des comptes de tiers (clients)	154 802,10	62 932,68	- 94 700,45	123 034,33
49120000 Dépréciations des comptes de tiers (étudiants)	16 995,70	12 793,86	- 16 803,95	12 985,61
TOTAL	5 885 386,73	1 221 163,95	- 971 916,00	6 134 634,68

Annexe II

Université d'Artois - Année 2025		Tableau des immobilisations					Valeur brute à la fin de l'exercice
		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		
Rubriques et postes			Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations Incorporelles	1 067 864,11	1 067 864,11	46 990,12	0,00	-6 937,39	1 107 916,84	
20531000 Logiciels acquis ou sous-traités	1 067 864,11	1 067 864,11	46 990,12	0,00	-6 937,39	1 107 916,84	
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	29 592,26	0,00	0,00	29 592,26	
23251000 Logiciels sous-traités	0,00	0,00	29 592,26	0,00	0,00	29 592,26	
Immobilisations Corporelles	143 107 249,74	1 475 654,55	6 894 339,55	-82 904,91	-833 699,51	150 560 639,42	
21126000 Terrains aménagés mi	6 260 637,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 260 637,00	
21255600 Agencement terr bâti	1 258 069,05	778,54	220 072,26	0,00	0,00	1 478 919,85	
21270000 Agencement terrains sites naturels	112 102,14	0,00	8 430,90	0,00	0,00	120 533,04	
21315600 Construction bâtiments mad	55 585 708,84	0,00	0,00	0,00	0,00	55 585 708,84	
21315700 Construction bâtiments acquis	23 489 707,40	1 074 137,37	0,00	0,00	0,00	24 563 844,77	
21355600 Construction agencements mad	9 176 033,35	129 292,96	1 700,935,92	0,00	0,00	11 006 262,23	
21355700 Construction agencements acquis	6 027 762,22	0,00	17 623,40	0,00	0,00	6 045 385,62	
21511700 Installations complexes acquis	1 565 071,55	0,00	206 889,96	-82 904,91	-66 997,31	1 622 059,29	
21547000 Matériel acquis	16 557 096,22	82 904,91	2 400 493,72	0,00	-38 281,88	19 002 212,97	
21557000 Outillage acquis TEC	790 613,27	0,00	98 753,02	0,00	-4 105,46	885 260,83	
21567000 Matériel d'enseignement	2 600 841,47	0,00	29 645,94	0,00	-22 961,40	2 607 526,01	
21577000 Agencements & aménag mat acquis	7 953,40	0,00	0,00	0,00	0,00	7 953,40	
21600000 Collections	314 866,33	0,00	-730,80	0,00	0,00	314 135,53	
21817000 Install génér, agencé, acquis	522 492,93	0,00	48 327,00	0,00	0,00	570 819,93	
21827000 Matériel de transport acquis	873 166,85	0,00	61 403,20	0,00	0,00	934 570,05	
21831700 Matériel de bureau acquis	76 991,89	0,00	14 437,72	0,00	-1 755,84	89 673,77	
21832700 Matériel informatique	10 412 185,27	178 923,95	1 390 509,42	0,00	-564 575,66	11 417 042,98	
21847000 Mobilier acquis	2 867 400,38	0,00	223 894,65	0,00	-1 842,32	3 089 452,71	
21887000 Matériels divers acquis	4 608 550,18	9 616,82	473 653,24	0,00	-133 179,64	4 958 640,60	
Immobilisations corporelles en cours	3 084 293,84	0,00	982 088,58	-1 392 749,64	-54 938,52	2 618 694,26	
23130000 Immobilisations en cours	1 678 130,31	0,00	987 252,05	-1 213 825,69	0,00	1 451 556,67	
23180000 Immobilisations en cours	1 351 225,01	0,00	-267 189,46	-178 923,95	0,00	905 111,60	
23810000 Av vers immob corporelles	54 938,52	0,00	262 025,99	0,00	-54 938,52	262 025,99	
Particip et créances rattachées à des participations	15 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 303,00	
26110000 Titres-actions	15 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 303,00	
Autres immobilisations financières	16 003,85	0,00	2 320,00	0,00	-680,00	17 643,85	
27430000 Prêts au personnel	160,00	0,00	2 320,00	0,00	-680,00	1 800,00	
27510000 Dépôts	240,11	0,00	0,00	0,00	0,00	240,11	
27550000 Cautionnements	15 603,74	0,00	0,00	0,00	0,00	15 603,74	
TOTAL	147 290 714,54	1 475 654,55	7 955 330,51	-1 475 654,55	-896 255,42	154 349 789,63	

Annexe III

Université d'Artois Année 2024	Tableau des durées d'amortissement	
Comptes	Libellé	Durée d'amortissements en annuité
20531000	Logiciels	3
20532000	Logiciels créés	3
20580000	Autres concessions brevets licences marques et valeurs similaires	5
21217000	Agencements et aménagements de terrains acquis	10
21227000	Agencements et aménagements de terrains aménagés acquis	10
21355600	Installations générales agencements ménagements des constructions affectées ou remises en dotation	20
21355700	Installations générales agencements aménagements des constructions acquises	20
21358000	Autres installations générales agencements aménagements des autres constructions	20
21457000	Installations générales agencements aménagements des constructions sur sol d'autrui	20
21517000	Installations techniques complexes acquises	10
21537000	Matériel scientifique acquis	10
21557000	Outillages acquis	5
21567000	Matériels d'enseignement acquis	10
21577000	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis	10
21617000	Collections de documentation	10
21817000	Installations générales agencements aménagements divers	20
21827000	Matériel de transport acquis	5
21837000	Matériel de bureau acquis	5
21838000	Autre matériel de bureau	5
21847000	Mobilier	10
21877000	Matériel informatique	5
21878000	Autre matériel informatique	5
21887000	Matériel divers	10

Comptes	Libellé	Durée d'amortissements en annuité
21126000	Terrains aménagés reçus en dotation ou en affectation	0
21315600	Bâtiments affectés ou remis en dotation (détail en fin de liste)	
21315700	Bâtiments acquis (détail en fin de liste)	
	Bâtiments de la catégorie A:	
	Structure 57%	50
	Couverture 8%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 4%	15
	Fluides 16%	15
	Bâtiments de la catégorie B:	
	Structure 55%	50
	Couverture 6%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 8%	15
	Fluides 16%	15
	Bâtiments de la catégorie C:	
	Structure 48%	50
	Couverture 8%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 4%	15
	Fluides 25%	15
	Bâtiments de la catégorie D:	
	Structure 46%	50
	Couverture 6%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 8%	15
	Fluides 25%	15

Annexe IV

Université d'Artois - Année 2025	Tableau des Amortissements et dépréciations			
Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	830 557,29	111 931,75	6 937,39	935 551,65
20531000 Logiciels acquis ou sous-traités	830 557,29	111 931,75	6 937,39	935 551,65
Immobilisations Corporelles	76 556 205,05	5 432 995,78	780 266,40	81 208 934,43
21126000 Terrains aménagés mad	0,00	0,00	0,00	0,00
21255600 Aménagement terrains bâtis mad	43 388,60	63 902,22	0,00	107 290,82
21270000 Agencement terrains-sites naturels	37 807,67	11 435,67	0,00	49 243,34
21315600 Construction bâtiments mad	30 168 676,33	910 906,63	0,00	31 079 582,96
21315700 Construction bâtiments acquis	16 562 728,25	407 325,53	0,00	16 970 053,78
21355600 Construction agencements mad	1 562 688,32	502 742,49	0,00	2 065 430,81
21355700 Construction agencements acquis	2 155 761,09	301 884,91	0,00	2 457 646,00
21511700 Installations complexes acquis	1 058 812,17	73 547,16	66 997,31	1 065 362,02
21547000 Matériel acquis	8 909 779,66	1 286 295,53	36 764,74	10 159 310,45
21557000 Outillage acquis TEC	508 936,81	103 528,13	4 008,78	608 456,16
21567000 Matériel d'enseignement acquis	2 502 665,74	16 867,25	22 878,40	2 496 654,59
21577000 Agencements & aménag mat acquis	7 953,40	0,00	0,00	7 953,40
21600000 Collections	0,00	0,00	0,00	0,00
21817000 Install génér, agenct acquis	452 109,05	5 647,08	0,00	457 756,13
21827000 Matériel de transport acquis	513 598,52	107 006,90	0,00	620 605,42
21831700 Matériel de bureau acquis	62 881,14	5 892,18	1 755,84	67 017,48
21832700 Matériel informatique acquis	7 460 170,66	1 161 053,67	548 331,62	8 072 892,71
21847000 Mobilier acquis	2 428 232,16	85 548,08	1 439,02	2 512 341,22
21887000 Matériels divers acquis	2 120 015,48	389 412,35	98 090,69	2 411 337,14
Immobilisations mises en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	77 386 762,34	5 544 927,53	787 203,79	82 144 486,08

Annexe V

Université d'Artois - Année 2025		Tableau des financements de l'actif					
Rubriques et postes	Cumul net au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul net à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	36 649 342,37	-352 931,63	0,00	-1 123 652,19	0,00	-111 549,66	35 061 208,89
Financements non rattachés à des actifs déterminés	1 230 301,26	-428 030,17	0,00	0,00	0,00	0,00	802 271,09
Financements rattachés à des actifs déterminés	35 419 041,11	75 098,54	0,00	-1 123 652,19	0,00	-111 549,66	34 258 937,80
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	30 448 015,34	34 101,67	0,00	-838 288,31	0,00	-34 101,67	29 609 727,03
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement des autres actifs :	4 971 025,77	40 996,87	0,00	-285 363,88	0,00	-77 447,99	4 649 210,77
Etat	4 971 025,77	40 996,87	0,00	-285 363,88	0,00	-77 447,99	4 649 210,77
Agence nationale de la recherche (ANR) – IA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	4 581 459,69	3 051 205,10	0,00	-628 819,38	0,00	-63 212,96	6 940 632,45
Financements non rattachés à des actifs déterminés	1 836 900,07	1 422 891,62	0,00	0,00	0,00	0,00	3 259 791,69
- Régions	1 342 137,25	932 935,59	0,00	0,00	0,00	0,00	2 275 072,84
- Union Européenne	257 777,43	190 384,24	0,00	0,00	0,00	0,00	448 161,67
- Autres organismes	0,00	1 911,91	0,00	0,00	0,00	0,00	1 911,91
- Autres	236 985,39	297 659,88	0,00	0,00	0,00	0,00	534 645,27
Financements rattachés à des actifs déterminés	2 744 559,62	1 628 313,48	0,00	-628 819,38	0,00	0,00	3 680 840,76
- Régions	577 693,20	99 013,75	0,00	-115 394,35	0,00	0,00	558 790,12
- Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Communes et groupements de Communes	16 558,90	0,00	0,00	-2000	0,00	0,00	14 558,90
- Autres collectivités et établissements publics	114 440,29	0,00	0,00	-9 823,88	0,00	0,00	104 616,41
- Union Européenne	98 917,96	591 138,73	0,00	0,00	0,00	0,00	629 425,06
- Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres	1 936 949,27	938 161,00	0,00	-440 969,52	0,00	-60 690,48	2 373 450,27
TOTAUX	41 230 802,06	2 698 273,47	0,00	-1 752 471,57	0,00	-174 762,62	42 001 841,34

Annexe VI

Université d'Artois - Année 2025		Echéances des créances et dettes à la clôture d'exercice						
		Degré de liquidité de l'actif				Degré d'exigibilité du passif		
CREANCES	Montant net au bilan	Echéances à moins un an	Echéances à plus un an (A) (B)	DETTES	Montant net au bilan	Ech. à moins un an (C) (E)	Ech. à plus un an (C) (D) (E)	Ech. à plus cinq ans (C) (F)
Créances de l'actif immobilisé :				Dettes financières :				
Créances rattachées à des participations	15 303,00	0,00	15 303,00	Emprunts obligataires	0,00		0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	Emprunts souscrits auprès des des établissements financiers	0,00		0,00	0,00
Autres créances immobilisées	16 003,85	0,00	16 003,85	Dettes financières et autres emprunts	0,00		0,00	0,00
Créances de l'actif circulant :				Dettes non financières :				
Créances sur des entités publiques	11 762 209,37	11 762 209,37	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 858 937,71	3 846 579,06	12 358,65	0,00
Créances clients et comptes rattachés	1 631 393,34	1 631 393,34	0,00	Dettes fiscales et sociales	4 777 533,15	4 777 533,15	0,00	0,00
Créances sur les redevables (produit de la fiscalité affectée)	0,00	0,00	0,00	Avances et acomptes reçus	8 390 232,44	3 348 363,62	2 608 807,19	2 433 061,63
Avances et acomptes versés sur commande	0,00	0,00	0,00	Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers	2 268 608,74	617 079,08	1 563 858,77	87 670,89
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers								
Créances sur les autres débiteurs	503 870,50	503 870,50	0,00	Autres dettes non financières	1 219 766,90	1 219 766,90	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	136 029,64	136 029,64	0,00	Produits constatés d'avance	1 711 522,14	1 711 522,14	0,00	0,00
TOTAL	14 064 809,70	14 033 502,85	31 306,85	TOTAL	22 226 601,08	15 520 843,95	4 185 024,61	2 520 732,52

(A) Participations SATT NORD-SUP Investissement, (B) Dépôts-cautionnements versés, (C) Retenues garantie marchés, (D) Comptes 4191, (E) Bourses Erasmus + et autres OPCT, (F) Avances PIA-ASSISTMOV

Annexe VII

Université d'Artois Année 2025		TABLEAU DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET REMISES GRACIEUSES PRONONCEES EN 2025				
Date pièce	Compte Client ou fournisseur	Montant Admission Non-valeur	Montant Remise gracieuse	Date de la décision du conseil d'administration	Compte général	Texte
02/06/2025	5010865		1 504,12		46323000	REMISE GRACIEUSE INDU SALAIRE CASTELAIN CORINNE
27/05/2025	19084		179,00		46761000	REMISE GRACIEUSE INDU ERASMUS AMELIE DUTAILLY
09/12/2025	RAFP 2023	20,82			41600000	NON VALEUR COT SAL RAFP 2023 DAENES AURORE
09/12/2025	RAFP 2024	42,62			41110000	NON VALEUR COT SAL RAFP 2024 MARTINAZZO ESTELLE
09/12/2025	9942	58,00			41200000	NON VALEUR ZIHAD BEHLOUL DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10624	58,00			41600000	NON VALEUR MELINDA CABY DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10669	58,00			41200000	NON VALEUR LEBLANC SARAH DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	9490	58,00			41200000	NON VALEUR LEFEBVRE ROMANE DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10509	58,00			41600000	NON VALEUR ESTHER JEAN BAPT DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10673	58,00			41200000	NON VALEUR VANOVERFELDT DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	9123	83,00			41200000	NON VALEUR KAHALERRAS DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10431	86,00			41600000	NON VALEUR ROMAN DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10033	116,00			41600000	NON VALEUR OUOBA DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	7011	116,00			41600000	NON VALEUR AITELTRACH DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10580	116,00			41600000	NON VALEUR AYAD DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10583	116,00			41600000	NON VALEUR MANGARA DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10563	116,00			41600000	NON VALEUR TOUIL DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10525	116,00			41600000	NON VALEUR CHABANE DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10564	116,00			41600000	NON VALEUR LEQUETTE DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10536	116,00			41600000	NON VALEUR LAHCINI DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10521	116,00			41600000	NON VALEUR LAMIAUX DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10697	200,00			41200000	NON VALEUR FOUASSIER DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10550	400,00			41200000	NON VALEUR ASTASHKINA DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10706	628,00			41200000	NON VALEUR YAO DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10597	870,00			41200000	NON VALEUR SANNI DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10771	996,00			41200000	NON VALEUR AGONVONON DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10386	1 355,20			41200000	NON VALEUR MOUKOUR FA 210041330 VAE
09/12/2025	9976	1 365,00			41200000	NON VALEUR NUTU FA 210041635 DAEU A FOAD

Université d'Artois Année 2025		TABLEAU DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET REMISES GRACIEUSES PRONONCEES EN 2025 (suite)				
Date pièce	Compte Client ou fournisseur	Montant Admission Non-valeur	Montant Remise gracieuse	Date de la décision du conseil d'administration	Compte général	Texte
09/12/2025	10698	1 492,00			41200000	NON VALEUR GOMA MOUNTHOU DROITS INSC24/25
09/12/2025	10734	1 492,00			41200000	NON VALEUR BAZENGA DROITS INSC24/25
09/12/2025	10568	1 592,00			41600000	NON VALEUR FAKAMBI DROITS INSC 24/25
09/12/2025	10366	1 700,00			41600000	NON VALEUR CHAMASSI FA 210040731 VAE
09/12/2025	10746	1 992,00			41200000	NON VALEUR ABDOULAYE DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10592	1 992,00			41600000	NON VALEUR BELHOUDA DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10683	1 992,00			41600000	VNON VALEUR GUEYE DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	10535	1 992,00			41600000	NON VALEUR EL OUDRHIRI DROITS D INSC 24/25
09/12/2025	8848	3 553,00		12/12/2025	41600000	NON VALEUR SAEM FA 210034897+210035646 CONTRAT PROF.
09/12/2025	4058	7 333,16		12/12/2025	41600000	NON VALEUR PIVERT FA 240000821 programme GENESYS
Totaux		32 568,80 €	1 683,12 €			
		34 251,92 €				

Annexe VII

Université d'Artois Année 2025	Tableau de financement (partie I)				
EMPLOIS	2025	2024	RESSOURCES	2025	2024
			Capacité d'autofinancement de l'exercice	4 815 224,43	6 736 762,20
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	7 900 071,99	8 926 239,10	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	27 760,00	61 140,00
Immobilisations incorporelles	76 582,38	233 406,43	Cessions d'immobilisations	27 400,00	60 500,00
Immobilisations corporelles	7 821 489,61	8 692 032,67			
Immobilisations financières	2 000,00	800,00	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	360,00	640,00
			Augmentation des fonds propres	2 664 171,80	2 902 777,48
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	Augmentation de dotations		0,00
Réduction des fonds propres	0,00	0,00	Augmentation des autres fonds propres	2 664 171,80	2 722 415,91
Remboursement de dettes financières	0,00	0,00	Correction Ressources (report à nouveau) ¹¹	0,00	180 361,57
			Augmentation des dettes financières	0,00	0,00
TOTAL DES EMPLOIS	7 900 071,99	8 926 239,10	TOTAL DES RESSOURCES	7 507 156,23	9 700 679,68
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)		774 440,58	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	392 915,76	0,00

¹¹ Au titre de cette rubrique, seules sont retenues les opérations qui ont généré ou qui sont susceptibles de générer un flux de trésorerie

Annexe VIII

Université d'Artois Année 2025	Tableau de financement (partie II)			
Variation du fonds de roulement net global	Année 2025			Année 2024
	Besoins (1)	Dégagement (2)	Solde (2-1)	Solde
VARIATIONS "EXPLOITATION"				
Variation des actifs d'exploitation :				
Stock et en cours	0,00	0,00		
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	20 958,44		
Créances client comptes rattachés et autres créances d'exploitation (a)	4 248 524,21	0,00		
Variation des dettes d'exploitation :				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	1 080 075,16		
Dettes fournisseurs comptes rattachés et autres dettes d'exploitation (b)	0,00	511 919,95		
TOTAUX	4 248 524,21	1 612 953,55		
A. Variation nette "Exploitation" (c)			-2 635 570,66	1 573 110,51
VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"				
Variation des autres débiteurs (a) (d)	528 894,90	0,00		
Variation des autres créditeurs (b)	0,00	2 123 010,02		
TOTAUX	528 894,90	2 123 010,02		
B. Variation nette "Hors exploitation" (c)			1 594 115,12	-1 184 359,66
TOTAL (A+B)			1 041 455,54	0,00
Besoin de l'exercice en fonds de roulement			0,00	388 750,85
Ou			0,00	388 750,85
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice			0,00	388 750,85
VARIATIONS "TRESORERIE"				
Variation des disponibilités	0,00	1 434 321,30		
Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,00	50,00		
TOTAUX	0,00	1 434 371,30		
C. Variation Nette "Trésorerie" (c)			1 434 371,30	-1 163 191,43
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL (A+B+C)			0,00	774 440,58
Emploi Net			0,00	774 440,58
Ou			0,00	774 440,58
Ressource nette			392 915,76	0,00
(a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non				
(b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non				
(c) Les montants sont affectés du signe + lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe - dans le cas contraire				
(d) Y compris valeurs mobilières de placement				

Annexe IX

Arrêté des comptes de l'exercice 2025

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-102,
Vu l'article 202 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,

Le compte financier établi par l'agent comptable, sur la base des documents communiqués par l'ordonnateur pour les états de comptabilité dont celui-ci est chargé, comprend :

- les tableaux prévus à l'article 3 de l'arrêté du 18 décembre 2015 susvisé ;
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ;
- la balance des valeurs inactives (le cas échéant).

L'ordonnateur et l'agent comptable arrêtent conjointement les comptes de l'exercice 2025.

Fait à Arras,

L'Agent comptable de l'université d'Artois,

La Présidente de l'université d'Artois,



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

BALANCE DES COMPTES DES VALEURS
INACTIVES

EXERCICE 2025

BALANCE DES COMPTES DES VALEURS INACTIVES

Numéro et intitulé du compte			Débits			Crédits			Soldes			
			Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Numéro et intitulé du compte	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Débiteurs	Créditeurs	
861	Comptes de position : titres et valeurs en portefeuille		- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €
862	Comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants		- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €
863	Comptes de prise en charge		- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €

ETAT NEANT

Université d'Artois Année 2025	Système de base BILAN COMPTABLE			
ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	1 137 509,10	-935 551,65	201 957,45	237 306,82
Immobilisations corporelles	153 179 333,68	-81 208 934,43	71 970 399,25	69 635 338,53
Terrains	7 860 089,89	-156 534,16	7 703 555,73	7 549 611,92
Constructions	97 201 201,46	-52 572 713,55	44 628 487,91	43 829 357,82
Installations techniques, matériels et outillage	24 125 012,50	-14 337 736,62	9 787 275,88	8 533 428,13
Collections	314 135,53		314 135,53	314 866,33
Autres immobilisations corporelles	21 060 200,04	-14 141 950,10	6 918 249,94	6 323 780,49
Immobilisations corporelles en cours	2 356 668,27		2 356 668,27	3 029 355,32
Avances et acomptes sur commandes	262 025,99		262 025,99	54 938,52
Immobilisations reçues par leg ou donation				
Immobilisations financières	32 946,85		32 946,85	31 306,85
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	154 349 789,63	-82 144 486,08	72 205 303,55	69 903 952,20
ACTIF CIRCULANT				
Créances	14 033 493,15	-136 019,94	13 897 473,21	9 184 134,52
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	11 762 209,37		11 762 209,37	8 259 377,14
Créances clients et comptes rattachés	1 767 413,28	-136 019,94	1 631 393,34	885 879,79
Avances et acomptes versés sur commandes				20 958,44
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Créances sur les autres débiteurs	503 870,50		503 870,50	17 919,15
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	136 029,64		136 029,64	132 435,97
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	14 169 522,79	-136 019,94	14 033 502,85	9 316 570,49
TRESORERIE				
<i>Disponibilités</i>	45 294 267,92		45 294 267,92	46 728 639,22
TOTAL TRESORERIE	45 294 267,92		45 294 267,92	46 728 639,22
<i>Ecarts de conversion Actif</i>	77,72		77,72	42,76
TOTAL GENERAL	213 813 658,06	-82 280 506,02	131 533 152,04	125 949 204,67

Université d'Artois Année 2025	Systeme de base BILAN COMPTABLE	
PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
Financements reçus	42 001 841,34	41 230 802,06
Financements de l'actif - Etat	35 061 208,89	36 649 342,37
Financement de l'actif par des tiers	6 940 632,45	4 581 459,69
Fonds propres des fondations		
Réserves	65 271 057,80	61 564 925,92
Report à nouveau	14 144,23	307 375,79
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	874 004,13	3 398 756,09
TOTAL FONDS PROPRES	108 161 047,50	106 501 859,86
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	15 500,00	
Provisions pour charges	1 129 937,41	860 411,60
Emprunts obligataires		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 145 437,41	860 411,60
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 858 937,71	2 676 046,77
Dettes fiscales et sociales	4 777 533,15	5 145 247,23
Avances et acomptes reçus	8 390 232,44	7 310 157,28
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	2 268 608,74	904 808,23
Autres dettes non financières	1 219 766,90	1 321 800,43
Produits constatés d'avance	1 711 522,14	1 228 264,06
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	22 226 601,08	18 586 324,00
Ecart de conversion Passif	66,05	609,21
TOTAL GENERAL	131 533 152,04	125 949 204,67

Université d'Artois Année 2025	Système de base COMPTE DE RESULTAT		
Charges (hors taxes)	Exercice 2025	Exercice 2024	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
<i>Achats</i>	48,00		
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	14 386 302,10	13 588 623,52	
<i>Charges de personnel</i>	93 979 252,00	91 827 214,78	
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	55 738 356,07	55 515 007,10	
<i>Charges sociales</i>	37 386 254,10	35 638 516,57	
<i>Intéressement et participation</i>			
<i>Autres charges de personnel</i>	854 641,83	673 691,11	
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	2 820 880,93	3 058 481,45	
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	6 787 870,52	8 547 882,02	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	117 974 353,55	117 022 201,77	
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	117 974 353,55	117 022 201,77	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		275,57	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	874 004,13	3 398 756,09	
TOTAL CHARGES	118 848 357,68	120 421 233,43	

Université d'Artois Année 2025	Système de base COMPTE DE RESULTAT		
Produits (hors taxes)	Exercice 2025	Exercice 2024	
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	111 539 691,39	110 875 425,54	
Subventions pour charges de service public	95 334 952,00	93 700 744,00	
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	15 256 560,86	16 219 337,44	
Produits de la fiscalité affectée	948 178,53	955 344,10	
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	4 489 412,55	4 396 424,75	
Ventes de biens ou prestations de services	3 992 548,97	3 911 771,16	
Produits de cessions d'éléments d'actif	27 400,00	60 500,00	
Autres produits de gestion	469 463,58	424 153,59	
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public			
<i>Autres produits</i>	2 819 250,22	5 149 375,91	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	971 916,00	885 687,92	
Reprises du financement rattaché à un actif	1 847 334,22	4 263 687,99	
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>			
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	118 848 354,16	120 421 226,20	
PRODUITS FINANCIERS			
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>			
<i>Gains de change</i>	3,52	7,23	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	3,52	7,23	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)			
TOTAL PRODUITS	118 848 357,68	120 421 233,43	

Université d'Artois Année 2025	Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 1		
EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	4 815 224,43
		Financement de l'actif par l'état	- 387 033,30
Investissements	7 900 071,99	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	3 051 205,10
		Autres ressources	27 760,00
Remboursement des dettes financières	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL DES EMPLOIS	7 900 071,99	TOTAL DES RESSOURCES	7 507 156,23
Apport au fonds de roulement	0,00	Prélèvement sur fonds de roulement	392 915,76

Université d'Artois Année 2025	Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 2	
RUBRIQUES		Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT ou PRELEVEMENT	- 392 915,76	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	1 041 455,54	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou PRELEVEMENT	-1 434 371,30	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	37 237 201,30	
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-8 057 066,62	
Niveau de la trésorerie	45 294 267,92	



Compte financier 2025

Conseil d'administration du 13 mars 2026

Compte financier

Numéro du tableau	Intitulé du tableau	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (Execution des dépenses)	Pour information
11	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

Documents supplémentaires à part :

Rapport de gestion	Pour vote
Annexe des comptes annuels	Pour vote
Etats financiers:	
Bilan	
Compte de résultat	Pour vote
Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en exécution (tableaux 1 et 2)	
Balance des comptes des valeurs inactives	Pour vote

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement

		Données votées au dernier Budget Rectificatif 2025		Réalisé 2025		Données votées au dernier Budget Rectificatif 2025		Réalisé 2025	
		Emplois sous plafond Etat *				Emplois financés hors SCSP			
		En ETPT				En ETPT			
Catégories d'emplois		Nature des emplois						Global en ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	456,15	456,68			456,15	456,68	
		CDI	5,00	5,00			5,00	5,00	
	Non permanents	CDD	102,09	101,24	0,00	0,00	137,12	136,66	
S/total EC			563,24	562,92	35,03	35,42	598,27	598,34	
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)			0,00				0,00	0,00	
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	359,16	359,02			359,16	359,02	
		CDI	21,04	21,04	4,71	4,72	25,75	25,75	
	Non permanents	CDD	59,91	57,45	69,37	68,78	129,28	126,23	
S/total Biatss			440,11	437,50	74,08	73,50	514,19	511,00	
Totaux			1 003,35	1 000,42	109,11	108,92	1 112,46	1 109,34	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 119,00						

Tableau 2
Autorisations budgétaires

Dépenses							Recettes				
	AE			CP			RE				
	Réalisé 2024	Budget 2025 après BR2	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Budget 2025 après BR2	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Budget 2025 après BR2	Réalisé 2025		
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'											
Personnel	92 326 533 €	97 119 128 €	95 413 533 €	92 324 712 €	97 119 128 €	95 416 356 €	117 187 496 €	115 057 215 €	115 860 184 €	Recettes globalisées	
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>26 181 457 €</i>	<i>28 288 691 €</i>	<i>27 894 992 €</i>	<i>26 181 457 €</i>	<i>28 288 691 €</i>	<i>27 894 992 €</i>	<i>93 700 744 €</i>	<i>95 248 837 €</i>	<i>95 334 952 €</i>	Subvention pour charges de service public	
							<i>1 047 950 €</i>	<i>730 668 €</i>	<i>59 733 €</i>	Autres financements de l'Etat	
							<i>955 344 €</i>	<i>968 179 €</i>	<i>948 179 €</i>	Fiscalité affectée	
							<i>5 658 970 €</i>	<i>5 550 833 €</i>	<i>6 030 583 €</i>	Autres financements publics	
Fonctionnement	19 465 487 €	14 617 727 €	13 668 380 €	16 395 122 €	17 318 226 €	15 788 994 €	<i>15 824 487 €</i>	<i>12 558 699 €</i>	<i>13 486 738 €</i>	Recettes propres	
								<i>0</i>	<i>0</i>		
							1 802 342 €	1 284 326 €	1 162 252 €	Recettes fléchées	
							<i>0 €</i>	<i>88 772 €</i>	<i>88 772 €</i>	Financements de l'Etat fléchés	
Investissement	9 460 036 €	8 916 610 €	8 442 848 €	9 081 151 €	7 866 342 €	7 081 286 €	<i>1 790 010 €</i>	<i>1 195 554 €</i>	<i>1 062 671 €</i>	Autres financements publics fléchés	
							<i>12 332 €</i>	<i>0 €</i>	<i>10 808 €</i>	Recettes propres fléchées	
								<i>0</i>	<i>0</i>		
Enveloppe 'Contrats de Recherche'											
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>					
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
TOTAL DES DÉPENSES	121 252 056 €	120 653 465 €	117 524 761 €	117 800 985 €	122 303 696 €	118 286 636 €	118 989 838 €	116 341 541 €	117 022 436 €	TOTAL DES RECETTES	
Solde budgétaire réalisé (excédent)							0 €		-1 264 200 €		Solde budgétaire réalisé (déficit)

Tableau 3
Dépenses par destination

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (= D101+D102+D103)	46 159 752 €	46 160 702 €	3 183 859 €	3 194 953 €	1 340 535 €	1 297 097 €	50 684 146 €	50 652 752 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	35 538 788 €	35 538 788 €	2 645 442 €	2 648 153 €	1 116 757 €	1 056 231 €	39 300 987 €	39 243 172 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	10 556 351 €	10 557 301 €	538 417 €	546 800 €	223 778 €	240 866 €	11 318 545 €	11 344 967 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	64 614 €	64 614 €	0 €	0 €	0 €	0 €	64 614 €	64 614 €
D105 - Bibliothèques et documentation	2 557 909 €	2 557 909 €	946 423 €	1 075 967 €	7 184 €	198 936 €	3 511 515 €	3 832 812 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	1 260 712 €	1 260 712 €	411 602 €	412 684 €	625 653 €	614 558 €	2 297 966 €	2 287 953 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	5 671 546 €	5 671 546 €	305 946 €	278 535 €	162 276 €	44 661 €	6 139 769 €	5 994 742 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	7 759 330 €	7 759 330 €	873 798 €	782 918 €	3 118 910 €	1 748 558 €	11 752 038 €	10 290 806 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	271 150 €	271 150 €	0 €	0 €	0 €	0 €	271 150 €	271 150 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	9 686 211 €	9 686 211 €	535 333 €	545 598 €	32 390 €	31 439 €	10 253 935 €	10 263 248 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 925 636 €	1 925 636 €	207 211 €	236 665 €	807 €	0 €	2 133 654 €	2 162 301 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	7 636 €	7 636 €	35 617 €	34 256 €	0 €	0 €	43 253 €	41 892 €
D114 - Immobilier	2 965 390 €	2 965 390 €	2 837 038 €	4 801 093 €	1 985 311 €	2 128 979 €	7 787 739 €	9 895 462 €
D115 - Pilotage et support	15 617 117 €	15 618 287 €	3 533 588 €	3 680 028 €	1 025 357 €	870 834 €	20 176 063 €	20 169 150 €
Étudiants (=D201+D202+D203)	1 531 144 €	1 531 846 €	797 966 €	746 298 €	144 424 €	146 224 €	2 473 533 €	2 424 368 €
D201 - Aides directes aux étudiants	33 017 €	33 017 €	98 701 €	98 701 €	0 €	0 €	131 718 €	131 718 €
D202 - Aides indirectes	318 077 €	318 077 €	0 €	128 €	0 €	0 €	318 077 €	318 206 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 180 049 €	1 180 752 €	699 265 €	647 468 €	144 424 €	146 224 €	2 023 738 €	1 974 445 €
Total	95 413 533 €	95 416 356 €	13 668 380 €	15 788 994 €	8 442 848 €	7 081 286 €	117 524 761 €	118 286 636 €

a b

LDE BUDGETAIRE (excédent)	-1 264 200 €
----------------------------------	---------------------

Tableau 3
Recettes par origine

Budget	Recettes de l'organisme										Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Subvention pour charges d'investissement	
Subvention pour charges de service public	95 334 952 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	95 334 952 €
Droits d'inscription	0 €	0 €	0 €	0 €	2 058 554 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 058 554 €
Formation continue, diplômes propres et VAE	0 €	0 €	0 €	0 €	866 629 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	866 629 €
Taxe d'apprentissage	0 €	0 €	0 €	0 €	114 719 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	114 719 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Valorisation	0 €	0 €	0 €	0 €	829 774 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	829 774 €
ANR investissements d'avenir	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 062 511 €	0 €	0 €	1 062 511 €
ANR hors investissements d'avenir	0 €	0 €	0 €	871 036 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	871 036 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	0 €	0 €	0 €	2 302 809 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 302 809 €
Subventions d'exploit et financ des actifs - Union Européenne	0 €	0 €	0 €	1 319 270 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 319 270 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	0 €	59 733 €	0 €	1 536 509 €	8 951 759 €	0 €	88 772 €	0 €	0 €	0 €	10 636 772 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres recettes	0 €	0 €	948 179 €	960 €	665 303 €	0 €	0 €	160 €	10 808 €	0 €	1 625 410 €
Total	95 334 952 €	59 733 €	948 179 €	6 030 583 €	13 486 738 €	0 €	88 772 €	1 062 671 €	10 808 €	0 €	117 022 436 €
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)											0

Tableau 4
Équilibre financier

Besoins (utilisation des financements)	
Solde budgétaire (déficit) *	0 €
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	0 €
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	0 €
<i>dont solde budgétaire FU</i>	
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	
<i>dont solde budgétaire SIE</i>	
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	2 000 €
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 078 135 €
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	16 693 €
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 096 828 €
Variation de trésorerie	0 €
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>0 €</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>0 €</i>
TOTAL DES BESOINS	2 096 828 €

Financements (couverture des besoins)	
-1 264 200 €	Solde budgétaire (excédent) *
-1 264 200 €	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
0 €	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
0 €	<i>dont solde budgétaire FU</i>
0 €	<i>dont solde budgétaire BAI</i>
0 €	<i>dont solde budgétaire SIE</i>
360 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
1 174 208 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
752 088 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
662 457 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
1 434 371 €	Variation de trésorerie
-66 722 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
-1 367 649 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
2 096 828 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

et
ou
ou
ou
et

Opérations
budgétaires

Opérations
non
budgétaires

Opérations
ayant un
impact sur la
trésorerie

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
AMI AIDE MOBILITE IN	47310000	Recettes à transférer	130 400 €	90 400 €
Anamorphose Région	47310000	Recettes à transférer	187 908 €	187 908 €
Convention BPI COHP2	47310000	Recettes à transférer	6 000 €	12 000 €
Plan France Relance	47310000	Recettes à transférer	5 353 €	5 353 €
ERASMUS 2022	47310000	Recettes à transférer	0 €	59 362 €
ERASMUS 2023-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	37 048 €	15 882 €
ERASMUS 2024-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	146 496 €	0 €
ERASMUS 2025-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	82 453 €	226 360 €
Mobilité des étudiant	47310000	Recettes à transférer	2 493 €	0 €
ERASMUS+ 2023-1-FR01	47310000	Recettes à transférer	14 160 €	0 €
ERASMUS 2024-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	5 203 €	0 €
ERASMUS 2025-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	0 €	56 885 €
StartAirr PAMBIO	47310000	Recettes à transférer	14 364 €	14 364 €
Convention OFB 24 18	47310000	Recettes à transférer	38 042 €	38 042 €
Projet MAIA ANR RECE	47310000	Recettes à transférer	454 732 €	23 500 €
Arrêté 22008495 STIM	47310000	Recettes à transférer	6 016 €	6 016 €
Convention INTERREG	47310000	Recettes à transférer	100 860 €	100 860 €
TVA	44551000	TVA	846 607 €	337 277 €
Autres opérations pour comptes de tiers	47182800	Autres recettes à classer	16 693 €	752 088 €
TOTAL			2 094 828 €	1 926 297 €

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale

Compte de résultat

CHARGES	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025	PRODUITS	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025
Personnel	91 827 215 €	96 065 066 €	93 979 252 €	Subventions de l'Etat	95 585 761 €	95 248 837 €	95 334 952 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	26 154 379 €	28 288 691 €	27 847 385 €	Fiscalité affectée	977 993 €	968 179 €	948 179 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	25 195 263 €	23 434 657 €	23 995 102 €	Autres subventions	14 311 671 €	16 409 519 €	15 141 841 €
				Autres produits	9 545 808 €	7 940 959 €	7 423 386 €
TOTAL DES CHARGES (1)	117 022 477 €	119 499 723 €	117 974 354 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	120 421 233 €	120 567 494 €	118 848 358 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	3 398 756 €	1 067 771 €	874 004 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 421 233 €	120 567 494 €	118 848 358 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 421 233 €	120 567 494 €	118 848 358 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 398 756 €	1 067 771 €	874 004 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 547 882 €	5 044 620 €	6 787 871 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	885 688 €	3 626 497 €	971 916 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	60 500 €		27 400 €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	4 263 688 €		1 847 334 €
= CAF ou IAF*	6 736 762 €	2 485 894 €	4 815 224 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025	RESSOURCES	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	6 736 762 €	2 485 894 €	4 815 224 €
Investissements	8 926 239 €	7 385 342 €	7 900 072 €	Financement de l'actif par l'Etat	702 691 €	265 000 €	-387 033 €
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 019 725 €	56 000 €	3 051 205 €
				Autres ressources	241 502 €	435 502 €	27 760 €
Remboursement des dettes financières	0 €	0 €	0 €	Augmentation des dettes financières	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	8 926 239 €	7 385 342 €	7 900 072 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	9 700 680 €	3 242 396 €	7 507 156 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	774 441 €	0 €	0 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0 €	4 142 946 €	392 916 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Réalisé 2024	Budget prévisionnel 2025 après BR N°2	Réalisé 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	774 441 €		-392 916 €
Variation de la TRÉSorerie : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	1 163 191 €		1 434 371 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	37 630 118 €		37 237 202 €
Niveau de la TRÉSorerie	46 728 638 €		45 294 267 €

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 7- EPSCP
Plan de trésorerie

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	46 728 638	61 514 788	51 276 326	41 913 816	58 685 111	50 916 475	42 021 147	66 196 129	58 267 680	53 809 761	59 205 802	50 877 831	45 294 267
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	23 925 586	315 587	432 964	578 485	26 560 073	1 751 346	33 234 099	734 237	782 037	19 354 738	409 903	7 781 129	115 860 184
Subvention pour charges d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Subvention pour charges de service public	23 266 085	0	0	0	24 990 469	0	32 572 506	460 157	0	13 959 620	0	86 115	95 334 952
Autres financements de l'Etat	0	0	6 161	0	0	1 615	0	0	10 350	2 890	31 260	7 457	59 733
Fiscalité affectée	455 354	0	0	0	0	0	0	0	0	492 825	0	0	948 179
Autres financements publics	923	234 696	191 214	417 707	432 384	420 542	450 776	23 181	628 631	649 933	62 922	2 517 676	6 030 583
Recettes propres	203 224	80 890	235 590	160 778	1 137 220	1 329 189	210 818	250 899	143 057	4 249 471	315 721	5 169 881	13 486 738
Recettes budgétaires fléchées	328 318	160	891 734	857	0	2 076	-131 228	0	1 894	0	899	67 542	1 162 252
Subvention pour charges d'investissement fléchée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0	0	0	23 984	0	0	0	0	64 788	88 772
Autres financements publics fléchés	328 318	160	891 220	0	0	0	-157 027	0	0	0	0	0	1 062 671
Recettes propres fléchées	0	0	514	857	0	2 076	1 814	0	1 894	0	899	2 754	10 808
Opérations non budgétaires	160	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100	0	360
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissements en capital	160	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100	0	360
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	290 467	210 698	-162 956	25 813 778	-24 345 097	-839 212	2 624 520	-260 038	4 620 379	-3 988 976	462 935	-2 500 201	1 926 297
TVA encaissée	13 737	7 081	7 103	16 595	11 174	4 481	4 159	6 921	239 983	2 477	21 146	2 422	337 277
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0	59 362	76 142	54 240	50 042	5 353	6 016	36 160	226 360	0	56 885	266 372	836 931
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	276 730	144 255	-246 202	25 742 943	-24 406 313	-849 046	2 614 346	-303 120	4 154 037	-3 991 452	384 904	-2 768 995	752 088
TOTAL	24 544 530	526 445	1 161 742	26 393 120	2 214 976	914 209	35 727 392	474 198	5 404 311	15 365 863	873 837	5 348 470	118 949 093
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	9 589 247	10 498 097	10 157 872	9 435 186	9 784 998	9 659 410	11 062 963	8 317 962	9 356 642	9 695 265	9 026 926	10 473 094	117 057 662
Personnel	7 744 093	7 803 226	7 828 117	7 970 168	8 251 277	8 223 714	8 129 203	8 267 480	7 257 055	7 738 687	7 495 431	7 764 626	94 473 078
Fonctionnement	1 385 976	1 623 963	1 761 597	1 103 377	1 066 382	1 178 145	1 710 691	30 995	1 398 076	1 504 038	1 093 193	1 816 209	15 672 642
Investissement	459 178	1 070 908	568 158	361 641	467 339	257 551	1 223 068	19 487	701 511	452 540	438 303	892 259	6 911 942
Dépenses sur recettes fléchées	67 756	84 360	132 638	86 821	110 626	90 402	113 419	81 772	91 755	129 539	112 984	126 904	1 228 974
Personnel	65 363	79 216	85 697	81 619	85 798	87 249	83 608	79 188	74 086	73 892	73 815	73 748	943 279
Fonctionnement	2 393	5 108	4 866	5 202	24 828	2 606	29 811	2 584	10 746	19 590	3 530	26 560	137 825
Investissement	0	36	42 074	0	0	547	0	0	6 923	36 057	35 638	26 596	147 871
Opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	2 000
Emprunts : remboursements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : décaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	2 000
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	101 378	182 450	233 742	99 818	87 988	59 725	376 028	2 913	413 833	145 018	59 898	332 036	2 094 828
TVA décaissée	77 378	111 575	56 573	34 392	47 485	31 952	219 403	1 330	101 878	45 302	45 373	73 966	846 607
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	22 548	64 676	177 636	60 358	37 509	30 851	153 718	0	306 865	100 212	8 482	268 672	1 231 528
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	1 451	6 199	-468	5 068	2 994	-3 078	2 907	1 583	5 090	-496	6 043	-10 602	16 693
TOTAL	9 758 380	10 764 907	10 524 252	9 621 825	9 983 612	9 809 537	11 552 410	8 402 648	9 862 230	9 969 822	9 201 808	10 932 034	120 383 464
SOLDE DU MOIS	14 786 150	-10 238 462	-9 362 510	16 771 295	-7 768 636	-8 895 328	24 174 982	-7 928 449	-4 457 919	5 396 041	-8 327 971	-5 583 564	-1 434 371
SOLDE CUMULE	61 514 788	51 276 326	41 913 816	58 685 111	50 916 475	42 021 147	66 196 129	58 267 680	53 809 761	59 205 802	50 877 831	45 294 267	

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

Aucune opérations répondant à ces critères

	Antérieures à 2024 non dénouées	2025	2026	2027	N+
Position de financement des opérations fléchées en début					
Recettes fléchées (b)	4 379 328	1 162 252	914 720	786 436	1 151 234
Financements de l'État fléchés	201 783,00	88 772,31	0,00	64 788,00	64 788,00
Autres financements publics fléchés	4 161 701,45	1 062 671,31	914 720,00	721 647,60	1 086 446,14
Recettes propres fléchées	15 843,35	10 808,31	0,00	0,00	0,00
Subvention pour charges d'investissement fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses sur recettes fléchées (c)	2 474 460 €	1 228 974 €	1 233 125 €	1 900 865 €	1 564 491 €
Personnel					
AE=CP	1 371 638,23	943 278,52	881 239,12	1 357 287,11	1 025 199,07
Fonctionnement et intervention					
AE	263 245 €	95 980 €	159 144 €	256 579 €	176 708 €
CP	215 840 €	108 232 €	189 156 €	258 603 €	180 657 €
Investissement					
AE	922 650 €	178 301 €	148 200 €	266 760 €	350 001 €
CP	886 983 €	177 463 €	162 730 €	284 975 €	358 635 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	1 904 867 €	-66 722 €	-318 405 €	-1 114 429 €	-413 257 €

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles Dépenses
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement								Crédits de paiement								Restes	
		AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	Prévisions conso AE N	Conso AE N	Reste à consommer AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Prévisions conso CP N	Conso CP N	Reste à consommer CP N	Restes à engager >= N (AE)	Restes à payer >= N sur AE consommées <= N (CP)
RE AMENAGEMENT DES LOCAUX 2023	36 642	36 642	36 636	0	0	0	0	0	0	36 642	36 636	0	0	0	0	0	0	0	0
M AMENAGEMENT DES LOCAUX 2024	71 712	71 712	71 712	0	0	0	0	-56	0	30 220	30 220	-203 151	244 643	41 492	0	32 426	9 066	0	9 010
E AMENAGEMENT DES LOCAUX 2025	240 000	0	0	-60 000	300 000	240 000	0	191 949	48 051	0	0	-63 500	300 000	236 500	0	37 604	198 896	48 051	154 345
E AMENAGEMENT DES LOCAUX 2026	187 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	187 000	0
E AMENAGEMENT ESPACES ETUDIANTS TOUS SITES	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000	0
S AMENAGEMENT PAYSAGE BU BETHUNE	269 879	269 879	269 878	0	0	0	0	0	0	269 879	269 878	0	0	0	0	0	0	1	0
E AMENAGEMENT ROBINSON	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000	0
AI BILAN GAZ A EFFET DE SERRE	16 002	16 002	16 002	0	0	0	0	-16	0	4 800	4 800	11 201	0	11 201	0	11 185	16	0	0
AI CPER RESTRUCTURATION BU ARRAS ET DOUAI	587 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	587 000	0
TE CREATION PARKING FSA BETHUNE	820 000	39 175	39 175	-559 175	560 000	825	-40	825	6 268	6 268	-569 268	583 000	13 732	0	10 145	3 587	780 825	22 721	
RE EXTENSION DU SIEGE A ARRAS	1 500 000	52 000	32 868	-170 000	180 000	10 000	0	10 000	39 900	21 033	-30 000	50 000	20 000	0	20 000	0	1 467 132	11 835	
AI EXTENSION ET REHABILIT MMI IUT LENS	4 650 000	541 206	541 206	26 680	90 000	116 680	0	116 592	0	149 692	149 692	-41 442	265 000	223 558	0	223 558	0	3 992 114	284 548
RE EXTENSION SALLE SPORT ARRAS	1 318 793	84 283	84 283	-490	20 000	19 510	0	19 489	0	0	0	-52 462	80 000	27 538	0	27 538	0	1 215 000	76 235
TE EXTENSION STAPS LIEVIN SALLE SPORT	1 095 070	1 074 433	1 072 218	20 016	0	20 016	0	17 558	890	808 896	808 896	264 553	21 000	285 553	0	268 241	17 312	1 510	12 639
TE MARCHE PERF ENERG P6	1 842 647	1 405 787	1 384 265	171 860	140 000	311 860	0	159 455	1 325	670 344	670 344	199 460	200 000	399 460	0	132 211	267 249	126 325	741 165
TE MISE EN ACCESSIBILITE 2023	47 431	47 431	3 762	0	0	0	0	0	0	47 431	3 762	0	0	0	0	0	0	43 656	0
CF MISE EN ACCESSIBILITE 2024	150 349	150 349	150 349	0	0	0	0	-203	0	99 475	99 475	-50 223	83 096	32 873	0	39 469	-6 596	0	11 201
M MISE EN ACCESSIBILITE 2025	115 000	0	0	-160 000	275 000	115 000	0	29 768	85 232	0	0	-169 000	275 000	106 000	0	20 654	85 346	85 232	9 115
M MISE EN ACCESSIBILITE 2026	800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	800 000	0
ST PPM SERVICE DPL 2025	1 424 698	0	0	332 698	1 092 000	1 424 698	0	1 420 797	0	0	0	330 998	1 092 000	1 422 998	0	654 574	768 424	0	766 223
AI PPM SERVICE DPL 2026	775 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	775 000	0
TE REAMENAGEMENT PARVIS DU SIEGE	961 718	961 718	958 907	0	0	0	-5	0	937 332	937 332	24 387	0	24 387	0	21 569	2 817	0	0	
TE REFECTION TOITURES IUT DE BETHUNE	800 000	0	0	38 900	0	38 900	0	37 660	1 240	0	0	8 800	0	8 800	0	8 800	0	762 340	37 660
ST REFECTION TOITURES JEAN PERRIN LENS	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700 000	0
AI RESTRUCTURATION 1ER ETAGE DOUAI	2 054 558	169 607	169 607	-25 048	40 000	14 952	0	14 939	0	23 807	23 807	20 213	20 000	40 213	0	40 213	0	1 870 000	120 525
M SALLE EXPLOITATION DSI ARRAS	210 743	210 743	210 534	0	0	0	0	0	0	210 743	210 534	0	0	0	0	0	0	33	0
PL Schema Pluriannuel Strategie Immobilier	198 296	177 961	177 961	20 335	0	20 335	0	20 335	0	0	0	-182 950	182 950	0	0	0	0	198 296	0
BC STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE 2023	149 782	149 782	147 883	0	0	0	0	-7 410	0	112 582	123 249	0	37 200	37 200	0	17 223	19 977	1 542	0
RE TECH3E FSAB	7 729 425	922 625	920 853	-6 201 304	6 260 000	58 696	0	57 691	0	313 676	313 676	-592 162	810 000	217 838	0	217 838	0	6 748 104	447 030
RE TRANSITION ECOLOG BORNE ELECTRIQUE	143 672	22 831	22 831	-40 000	40 000	0	0	0	0	21 692	21 692	-38 861	40 000	1 139	0	1 139	0	120 841	0
AI TRANSITION ECOLOG SOLARISATION DU PARK	4 950 000	50 000	46 603	0	10 000	10 000	0	-72	10 000	20 000	18 571	-1 968	40 000	38 032	0	27 960	10 072	4 903 397	0
PL TRANSITION ECOLOGIQUE ABRIS A VELOS	500 000	127 865	127 865	-85 000	150 000	65 000	0	61 767	2 601	4 808	4 808	-85 000	150 000	65 000	0	125 795	-60 795	309 735	59 030
AI TRANSITION ECOLOGIQUE AUDIT ENERGETIQUE	172 700	7 600	7 600	12 100	150 000	162 100	0	156 925	5 175	7 600	7 600	-89 900	150 000	60 100	0	60 100	8 175	156 925	0
M TRANSITION ECOLOGIQUE PASSAGE AUX LEDS	600 000	0	0	96 000	150 000	246 000	0	243 533	2 467	0	0	96 000	150 000	246 000	0	243 533	2 467	356 467	0
Total Programme pluriannuels d'inv	35 968 117	6 589 631	6 492 997	-6 582 428	9 457 000	2 874 572	0	2 540 655	167 805	3 815 787	3 762 273	-1 214 274	4 773 889	3 559 615	0	2 152 876	1 406 739	26 739 479	3 118 502
AI Allocation de these Glob	4 493 657	2 453 949	2 435 236	54 801	936 896	991 697	0	973 176	18 521	2 453 949	2 435 236	54 801	936 896	991 697	0	973 176	18 521	1 085 245	0
LA Labor Barriere Hématho Encephaliq Glob	2 745 100	1 416 986	1 413 353	780 751	318 506	1 099 257	0	1 098 837	216	1 390 736	1 400 515	803 517	318 506	1 122 023	0	1 084 828	37 194	229 408	26 846
LA Labor Texte et Culture Glob	1 177 754	413 967	411 967	39 619	119 577	159 197	0	153 627	5 013	415 460	392 489	37 151	119 577	156 728	0	156 855	-127	610 988	15 805
LA Labor Mathématique Lens Glob	389 160	85 056	72 113	7 773	19 086	26 859	0	25 807	1 052	85 056	70 493	7 773	19 086	26 859	0	25 786	1 073	290 916	1 642
LA Labor Unité Chimie Catalyse Solide Glob	1 959 183	1 117 093	1 114 677	499 486	19 302	518 788	0	518 558	72	1 118 727	1 113 017	68 677	19 302	87 979	0	81 308	6 671	325 202	438 910
LA Labor Discontinuité Glob	2 000	2 000	1 960	0	0	0	0	0	0	2 000	1 960	0	0	0	0	0	0	41	0
LA Labor Génie Civil Geo Environnemen Glob	2 331 705	703 152	700 849	241 661	332 545	574 205	0	560 407	13 790	703 112	699 240	80 399	332 545	412 944	0	332 938	80 006	1 070 441	229 078
LA Labor Centre Rech Hist Societe Glob	890 310	64 977	56 799	5 741	73 873	79 614	0	66 928	12 620	63 144	53 957	6 110	73 873	79 983	0	67 847	12 137	766 517	1 924
LA Labor Genie Inform Automati Artois Glob	392 577	254 562	230 466	-4 477	62 469	57 992	0	57 829	134	252 849	228 838	-3 407	62 469	59 062	0	58 836	226	104 253	620
LA Labor Bioecoagroalimentaire Glob	1 695 025	529 446	503 145	23 065	456 104	479 169	0	471 426	6 006	487 246	446 200	-171 370	456 104	284 734	0	280 563	4 171	718 656	247 808
LA Labor Systemes Electrotech Environ Glob	5 595 579	2 208 196	2 170 545	268 083	1 687 958	1 956 041	0	1 949 431	6 064	1 944 591	1 794 247	-476 136	1 687 958	1 211 821	0	1 277 633	-65 812	1 474 362	1 048 096
DI Direction de la Recherche Glob	1 564 041	918 747	881 394	174 506	102 707	277 213	0	275 630	1 583	918 747	881 394	174 506	174 506	102 707	0	275 630	1 583	407 017	0
LA Labor Centre Recherche Inform Lens Glob	802 784	420 397	410 580	21 823	84 871	106 694	0	96 887	9 404	419 359	405 850	20 799	84 871	105 670	0	99 194	6 475	294 914	2 422
LA Labor Septentrionale sports et soc Glob	660 299	440 589	431 035	24 866	64 642	89 508	0	80 849	8 659	440 123	430 160	24 967	64 642	89 609	0	81 520	8 089	145 604	204
LA Labor Lille Ecole Management Glob	14 900	14 900	13 786	0	0	0	0	0	0	14 900	13 784	0	0	0	0	0	0	1 114	2
LA Labor Centre Ethique Procedure Glob	1 217 521	906 129	896 503	-115 758	259 135	143 377	0	142 249	271	896 056	895 192	-107 053	259 135	152 082	0	136 701	15 381	168 307	6 859
LA Labor Unité Transform Agroressourc Glob	920 083	295 115	278 686	74 029	186 727	260 756	0	252 461	5 895	295 115	210 167	74 020	186 727	260 747	0	300 032	-39 284	386 429	20 949
LA Labor Grammatica Glob	5 900	0	0	700	0	700	0	698	2	0	0	700	0	700	0	0	2	5 202	0
LA Labor Centre Rech Hist Societe Flech	1 600	0	0	1 600	0	1 600	0												

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles Recettes

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Recettes													
Opérations	Montant de l'opération	Apport fonds propre	Encaissements								Restes		
			RE ouvertes < N	Conso RE < N	Reports ou Reprogrammations N	RE nouvelles ouvertes N	Total RE N	Prévisions conso RE N	Conso RE N	Reste à consommer RE N	Restes à engager >= N (AR)	Restes à encaisser >= N sur AR consommées <=N (RE)	
RIAMENAGEMENT DES LOCAUX 2023	36 642	36 642	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MAMENAGEMENT DES LOCAUX 2024	71 712	71 712	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E) AMENAGEMENT DES LOCAUX 2025	240 000	240 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E) AMENAGEMENT DES LOCAUX 2026	187 000	187 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E) AMENAGEMENT ESPACES ETUDIANTS TOUS SITES	450 000	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S) AMENAGEMENT PAYSAGE BU BETHUNE	269 879	185 012	84 867	84 867	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E) AMENAGEMENT ROBINSON	400 000	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A) BILAN GAZ A EFFET DE SERRE	16 002	16 002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A) CPER RESTRUCTURATION BU ARRAS ET DOUAI	587 000	587 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
T) CREATION PARKING FSA BETHUNE	820 000	820 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R) EXTENSION DU SIEGE A ARRAS	1 500 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A) EXTENSION ET REHABILIT MMI IUT LENS	4 650 000	750 000	243 636	243 636	-132 500	132 500	0	0	0	0	1 586 684	0	0
R) EXTENSION SALLE SPORT ARRAS	1 318 793	614 507	704 286	704 286	0	0	0	0	0	0	-413 610	0	0
T) EXTENSION STAPS LIEVIN SALLE SPORT	1 095 070	1 095 070	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
T) MARCHÉ PERF ENERG P6	1 842 647	1 842 647	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
T) MISE EN ACCESSIBILITE 2023	47 431	47 431	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
F) MISE EN ACCESSIBILITE 2024	150 349	150 349	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M) MISE EN ACCESSIBILITE 2025	115 000	115 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M) MISE EN ACCESSIBILITE 2026	800 000	800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S) TPPM SERVICE DPL 2025	1 424 698	1 424 698	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A) IPPM SERVICE DPL 2026	775 000	775 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
T) REAMENAGEMENT PARVIS DU SIEGE	961 718	961 718	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
T) REFLECTION TOITURES IUT DE BETHUNE	800 000	800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S) REFLECTION TOITURES JEAN PERRIN LENS	700 000	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A) RESTRUCTURATION 1ER ETAGE DOUAI	2 054 558	404 558	0	0	-10 000	10 000	0	0	0	0	66 654	43 346	0
M) SALLE EXPLOITATION DSI ARRAS	210 743	210 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P) Schema Pluriannuel Strategie Immobilier	198 296	198 296	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B) STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE 2023	149 782	149 782	0	0	0	0	0	0	83 855	-83 855	-83 855	0	0
R) TECH3E FSAB	7 729 425	3 094 901	505 454	575 219	-320 544	405 000	84 456	0	84 456	0	3 401 041	0	0
R) TRANSITION ECOLOG BORNE ELECTRIQUE	143 672	143 672	0	1 192	0	0	0	0	0	0	-1 192	0	0
A) TRANSITION ECOLOG SOLARISATION DU PARK	4 950 000	4 950 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P) TRANSITION ECOLOGIQUE ABRIS A VELOS	500 000	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A) TRANSITION ECOLOGIQUE AUDIT ENERGETIQUE	172 700	172 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M) TRANSITION ECOLOGIQUE PASSAGE AUX LEDS	600 000	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Programme pluriannuels d'inv	35 968 117	24 994 439	1 538 243	1 609 200	-463 044	547 500	84 456	0	168 311	-83 855	4 555 722	43 346	0
A) Allocation de these Glob	4 493 657		978 260	904 043	-436 246	893 136	456 890	62 496	485 890	-29 000	1 154 906	484 441	0
L) Labor Barriere Hématho Encephaliq Glob	2 745 100		1 518 941	1 513 058	770 896	250 382	1 021 278	298 183	1 021 281	-3	-980 471	333 181	0
L) Labor Texte et Culture Glob	1 177 754		353 965	344 297	178 337	126 844	305 181	0	322 622	-17 441	-47 085	473 739	0
L) Labor Mathématique Lens Glob	389 160		136 700	123 902	43 804	0	43 804	0	43 804	0	-78 152	252 257	0
L) Labor Unité Chimie Catalyse Solide Glob	1 959 183		669 708	669 736	-133 032	396 931	263 899	36 271	263 899	0	-485 749	751 938	0
L) Labor Discontinuité Glob	2 000		3 509	3 509	0	0	0	0	0	0	7 251	-10 760	0
L) Labor Génie Civil Geo Environnemen Glob	2 331 705		663 727	725 589	81 263	311 063	392 326	0	469 302	-76 976	-308 165	1 206 518	0
L) Labor Centre Rech Hist Societe Glob	890 310		136 916	143 455	54 226	66 939	121 165	0	121 165	0	207 851	281 845	0
L) Labor Genie Inform Automati Artois Glob	392 577		251 900	250 580	-24 212	70 568	46 356	0	46 356	0	119 393	110 458	0
L) Labor Bioecoagroalimentaire Glob	1 695 025		650 417	659 694	-206 642	435 716	229 073	35 000	229 073	0	99 224	859 685	0
L) Labor Systemes Electrotech Environ Glob	5 595 579		1 922 848	1 815 381	-443 113	1 360 152	917 039	216 209	534 004	383 035	-1 294 317	3 925 817	0
D) Direction de la Recherche Glob	1 564 041		1 004 379	1 013 136	-56 566	185 144	128 578	0	125 699	2 879	-181 995	173 332	0
L) Labor Centre Recherche Inform Lens Glob	802 784		388 437	533 471	37 440	0	37 440	0	37 440	0	-411 013	641 392	0
L) Labor Septentrionale sports et soc Glob	660 299		530 175	430 841	-8 723	65 822	57 100	0	72 290	-15 190	-179 401	108 867	0
L) Labor Lille Ecole Management Glob	14 900		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
L) Labor Centre Ethique Procedure Glob	1 217 521		941 276	941 277	-29 149	119 919	90 770	330 809	115 642	-24 872	-468 043	421 204	0
L) Labor Unité Transform Agroressourc Glob	920 083		145 909	158 238	47 348	121 905	169 253	0	169 683	-430	-142 955	661 023	0
L) Labor Grammatica Glob	5 900		0	0	5 900	0	5 900	0	5 900	0	0	0	0
L) Labor Centre Rech Hist Societe Flech	1 600		0	0	1 600	0	1 600	0	1 600	0	-1 600	0	0
L) Labor Genie Inform Automati Artois Flech	90 000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Contrats de recherche	26 949 178		10 297 065	10 230 208	-116 870	4 404 521	4 287 651	978 967	4 065 649	222 002	-2 990 322	10 674 936	0
S) Service Cap Avenir Glob	338 903		260 268	204 343	3 235	29 286	32 521	0	38 488	-5 967	48 354	6 161	0
D) Direction des Etudes Glob	511 688		344 975	397 640	-5 112	156 066	150 953	0	150 953	0	808 484	0	0
P) Programme Investissement Avenir LCER	4 034 896		2 298 226	1 980 457	0	328 318	328 318	328 318	195 891	132 427	497 809	191 913	0
S) Service Relation International Glob	1 710 923		1 079 952	1 090 480	289 657	0	289 657	0	298 040	-8 383	292 289	-218 637	0
P) Programme Investissement Avenir OSER	744 573		311 538	225 881	0	64 788	64 788	0	64 948	-160	242 579	-25 212	0
F) Faculté des sports Glob	52 254		39 100	43 428	0	0	0	0	0	0	-9 154	4 826	0
I) IUT de Bethune Glob	448 718		198 793	181 774	-98 770	100 000	1 230	0	3 190	-1 960	411 024	-85 228	0
D) Direction Ressour Hum Glob	410 815		12 231	12 914	35 175	0	35 175	0	35 175	0	209 466	0	0
P) Programme Investissement Avenir MAIA	9 917 617		1 510 941	1 511 327	0	891 220	891 220	0	901 303	-10 083	386 747	8 574 481	0
S) Service Culturel Glob	141 025		72 000	22 000	23 350	11 000	34 350	0	34 350	0	84 350	0	0
S) Service Sante Etudiante Univ Glob	200 000		70 000	0	17 384	52 611	69 995	0	69 995	0	117 005	0	0
S) Service Vie Etudiante Glob	551 646		0	0	6 663	180 000	186 663	0	186 663	0	185 997	0	0
D) Direction systemes informations Flech	660 852		660 852	661 664	0	0	0	0	110	-110	40 918	0	0
C) Contrat objectifs moyens et performances	2 683 624		1 066 000	1 066 000	639 600	0	639 600	0	642 019	-2 419	431 980	0	0
C) Contribution Vie Etudiante Campus	41 840		0	0	-46 000	46 000	0	0	0	0	-3 500	3 500	0
Total Contrats d'enseignement	22 449 375		7 924 878	7 397 906	865 182	1 859 289	2 724 471	328 318	2 621 126	103 345	3 744 347	8 451 803	0
Total contrats de l'éducation	85 366 670		19 760 185	19 237 314	285 269	6 811 309	7 096 578	1 307 285	6 855 086	241 492	5 309 748	19 170 086	0

Tableau 10 EPSCP
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

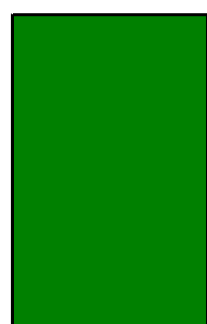
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

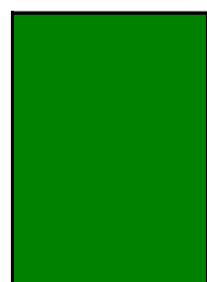
Exécution d'AE et de CP			Exécution						Reste à payer	Reste à réaliser	
Opération	Nature	Prévisions	Conso AE < N	Conso AE N	TOTAL des AE consommées	Conso CP < N	Conso CP N	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde à engager	
		Coût total de l'opération								Solde à engager	Solde à payer
Programme pluriannuels d'inv	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	3 025 574	563 629	945 634	1 509 263	270 679	546 076	816 756	692 507	1 504 404	2 208 819
	Investissement	32 942 542	5 929 368	1 595 021	7 524 389	3 491 594	1 606 800	5 098 394	2 425 996	25 235 076	27 844 149
Total Programme pluriannuels d'inv		35 968 117	6 492 997	2 540 655	9 033 652	3 762 273	2 152 876	5 915 150	3 118 502	26 739 479	30 052 967
Contrats de recherche	Personnel	13 918 744	6 644 985	2 524 907	9 169 892	6 644 985	2 524 907	9 169 892	0	4 748 852	4 748 852
	Fonctionnement	5 772 981	2 276 773	1 096 568	3 373 341	2 166 568	996 262	3 162 831	210 510	2 375 220	2 610 150
	Investissement	7 257 454	3 100 893	3 104 692	6 205 585	2 661 186	1 713 149	4 374 335	1 831 250	1 050 776	2 883 119
Total Contrats de recherche		26 949 178	12 022 650	6 726 168	18 748 818	11 472 739	5 234 319	16 707 058	2 041 760	8 174 847	10 242 120
Contrats d'enseignement	Personnel	14 592 975	2 468 189	1 869 173	4 337 362	2 467 486	1 869 876	4 337 362	0	10 255 613	10 255 613
	Fonctionnement	3 841 856	1 195 916	446 944	1 642 860	1 121 675	417 055	1 538 729	104 131	2 156 922	2 303 127
	Investissement	4 014 544	1 132 167	751 206	1 883 373	1 057 398	326 940	1 384 338	499 034	2 130 510	2 630 205
Total Contrats d'enseignement		22 449 375	4 796 272	3 067 323	7 863 595	4 646 560	2 613 871	7 260 430	603 165	14 543 045	15 188 945
Ss total Personnel		28 511 719	9 113 174	4 394 081	13 507 254	9 112 471	4 394 783	13 507 254	0	15 004 465	15 004 465
Ss total Fonctionnement		12 640 411	4 036 317	2 489 146	6 525 463	3 558 922	1 959 393	5 518 316	1 007 148	6 036 546	7 122 095
Ss total Investissement		44 214 540	10 162 428	5 450 919	15 613 347	7 210 179	3 646 889	10 857 068	4 756 280	28 416 361	33 357 473
TOTAL		85 366 670	23 311 919	12 334 146	35 646 065	19 881 572	10 001 066	29 882 638	5 763 427	49 457 372	55 484 033

Exécution des recettes			Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Prévisions	Encaissements < N	Encaissements réalisés N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération			
Programme pluriannuels d'inv	Financement de l'Etat	4 554 286	1 475 150	0	3 079 136
	Autres financements publics	6 419 392	132 858	168 311	6 118 223
	Autres financements	0	1 192	0	-1 192
Total Programme pluriannuels d'inv		10 973 678	1 609 200	168 311	9 196 167
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	702 017	1 222 207	2 000	-522 189
	Autres financements publics	21 109 608	7 076 111	3 288 682	10 744 815
	Autres financements	3 863 777	1 931 891	774 967	1 156 919
Total Contrats de recherche		25 675 402	10 230 208	4 065 649	11 379 545
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat	3 161 113	1 336 644	777 830	1 046 639
	Autres financements publics	18 663 728	6 074 884	1 827 398	10 761 446
	Autres financements	2 662	-13 622	15 898	386
Total Contrats d'enseignement		21 827 503	7 397 906	2 621 126	11 808 471
Ss total Financement de l'Etat		8 417 416	4 034 001	779 830	3 603 585
Ss total Autres financements publics		46 192 728	13 283 852	5 284 391	27 624 484
Ss total Autres financements		3 866 439	1 919 461	790 865	1 156 113
TOTAL		58 476 583	19 237 314	6 855 086	32 384 183

Tableau 11 de synthèse budgétaire et comptable (réalisé)



Flux de l'année



		Réalisé
1	Niveau initial de restes à payer (Recalculé en se basant sur la liste des actes contractuels effectifs)	10 850 620 €
2	Niveau initial du fonds de roulement	37 630 118 €
3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-9 098 520 €
4	Niveau initial de la trésorerie	46 728 638 €
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée (Compte financier 2023)	1 904 867 €
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée (Compte financier 2023)	44 823 771 €
5	Autorisations d'engagement	117 524 761 €
6	Résultat patrimonial	874 004 €
7	Capacité d'autofinancement (CAF)	4 815 224 €
8	Variation du fonds de roulement	-392 916 €
9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS -1 640 €
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ 360 €
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	- -2 000 €
	Cautionnements et dépôts	+/- 0 €
10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 39 196 €
	Variation de stocks	+/- 0 €
	Charges sur créances irrécouvrables + annulations recettes ex antérieurs	- -78 197 €
	Produits divers de gestion courante	+ 117 393 €
11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 833 728 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/- -363 914 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/- 1 917 364 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/- -42 189 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/- -677 533 €
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-1 264 200 €
12.a	Recettes budgétaires	117 022 436 €
12.b	Crédits de paiement ouverts	118 286 636 €
13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-170 172 €
14	Variation de la trésorerie = 12 + 13	-1 434 371 €
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-66 722 €
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-1 367 649 €
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13	1 041 456 €
16	Restes à payer	-761 875 €
17	Niveau final de restes à payer	10 088 745 €
18	Niveau final du fonds de roulement	37 237 202 €
19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-8 057 064 €
20	Niveau final de la trésorerie	45 294 267 €
20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	1 838 145 €
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	43 456 122 €